

2025
RAPPORT ANNUEL

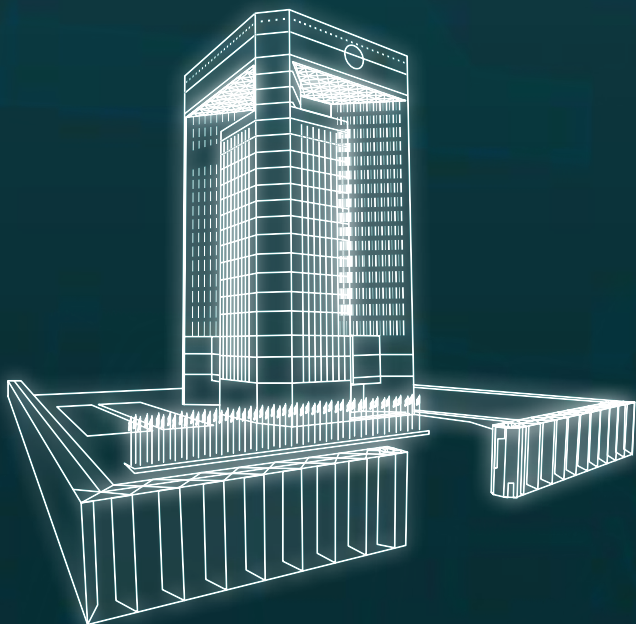
IsDB 
البنك الإسلامي للتنمية
Banque Islamique de Développement



L'INTÉGRATION
RÉGIONALE POUR
UNE PROSPÉRITÉ
DURABLE

PROFIL

BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT



CRÉATION

La Banque islamique de développement (BID) est une institution multilatérale de développement. Elle a été créée en 1974 à Djeddah (Arabie saoudite). La réunion inaugurale du Conseil des Gouverneurs de la BID a été tenue en 1975. La BID a officiellement démarré ses opérations en 1975.

VISION

Le Groupe de la BID s'emploie à devenir le partenaire de développement privilégié de ses pays membres. Inspiré par les principes islamiques, le Groupe de la BID contribue à transformer le paysage du développement humain dans le monde musulman et à préserver sa dignité.

MISSION

Le Groupe de la BID a vocation à favoriser le développement économique et le progrès social de ses pays membres et des communautés musulmanes à titre individuel et collectif, conformément aux principes de la charia.

COMPOSITION

La BID compte cinquante-sept pays membres répartis sur différentes régions. Tout pays désireux devenir membre de la BID doit être membre de l'Organisation de Coopération islamique, verser la première tranche de sa participation au capital-actions de la BID, et accepter les termes et conditions décidés par le Conseil des Gouverneurs.

CAPITAL

À la clôture de 2025, le capital souscrit de la BID s'élevait à 65,6 milliards de dinars islamiques.

GROUPE DE LA BID

Le Groupe de la BID se compose de la Banque islamique de développement, de l'Institut de la Banque islamique de développement, de la Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation, de la Société islamique pour le développement du secteur privé, et de la Société internationale islamique de financement du commerce.

SIÈGE ET CENTRES RÉGIONAUX

La BID a son siège à Djeddah (Arabie saoudite). Elle compte 10 centres régionaux situés à Abuja (Nigéria), Almaty (Kazakhstan), Ankara (Turquie), Le Caire (Égypte), Dakar (Sénégal), Dhaka (Bangladesh), Jakarta (Indonésie), Djeddah (Arabie saoudite), Kampala (Ouganda) et Rabat (Maroc). La BID a également un centre d'excellence à Kuala Lumpur (Malaisie).

EXERCICE FINANCIER

L'exercice financier de la BID correspond à l'année solaire de l'hégire, commençant le 1^{er} janvier et se terminant le 31 décembre de chaque année.

UNITÉ DE COMPTE

L'unité de compte de la BID est le dinar islamique qui équivaut à un droit de tirage spécial du Fonds monétaire international.

LANGUES

La langue officielle de la BID est l'arabe. Les langues anglaise et française sont également des langues de travail.

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ



TABLE DES MATIÈRES



| | | | |
|---|----|---|----|
| ABRÉVIATIONS | 6 | CHAPITRE 1 | 20 |
| REMERCIEMENTS | 7 | ACTIVITÉS DU GROUPE DE LA BID | 20 |
| LETTRE D'ACCOMPAGNEMENT | 9 | 1.1 Performance économique | 22 |
| MESSAGE DU PRÉSIDENT | 10 | 1.2 Points saillants des opérations | 23 |
| CONSEIL DES DIRECTEURS EXÉCUTIFS | 12 | 1.3 Cadre stratégique décennal (2026-2035) | 27 |
| RÉSUMÉ : BILAN DE L'EXERCICE | 14 | 1.4 Réalisations du Groupe de la BID | 27 |
| 2025 EN BREF | 16 | 1.4.1 Accompagnement des programmes de développement nationaux | 27 |
| | | 1.4.2 Croissance du secteur privé, catalyseur du développement | 28 |
| | | 1.4.3 Promotion du commerce pour une croissance durable | 28 |
| | | 1.4.4 Atténuation des risques souverains et de crédit par l'assurance | 31 |
| | | 1.4.5 Promotion de la connaissance et de l'innovation dans le domaine de la finance islamique | 31 |
| | | 1.4.6 Partenariats stratégiques pour le développement | 33 |
| | | 1.4.7 Mobilisation de ressources et plaidoyer | 34 |



ANNEXES

CHAPITRE 2

PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT INCLUSIF ET RÉSILIENT

| | | |
|-------|---|----|
| 2.1 | Développement inclusif du capital humain | 38 |
| 2.1.1 | Éducation et santé | 38 |
| 2.1.2 | Autonomisation économique | 40 |
| 2.1.3 | Bourses d'études | 44 |
| 2.1.4 | Assistance spéciale | 46 |
| 2.2 | Développement vert, résilient et durable | 49 |
| 2.2.1 | Développement des infrastructures | 49 |
| 2.2.2 | Financement durable | 54 |
| 2.2.3 | Financement de l'action en faveur du climat | 54 |
| 2.2.4 | Fragilité et résilience | 56 |
| 2.2.5 | Science, technologie et innovation | 58 |

CHAPITRE 3

RENFORCEMENT DE LA PERFORMANCE ET DE LA GOUVERNANCE INSTITUTIONNELLES

| | | |
|------|--|----|
| 3.1 | Conseil des Gouverneurs | 62 |
| 3.2 | Conseil des Directeurs exécutifs | 62 |
| 3.3 | Gouvernance de charia | 63 |
| 3.4 | Gestion des risques | 63 |
| 3.5 | Audit | 63 |
| 3.6 | Conformité | 64 |
| 3.7 | Gouvernance | 64 |
| 3.8 | Note de crédit | 65 |
| 3.9 | Évaluation | 65 |
| 3.10 | Passation des marchés au titre des projets | 65 |
| 3.11 | Efficacité du développement | 66 |
| 3.12 | Numérisation | 66 |
| 3.13 | Gestion des ressources humaines | 69 |
| 3.14 | Renforcement de la résilience institutionnelle | 69 |

| | |
|--|-----------|
| ANNEXES 1 À 6 : DONNÉES FINANCIÈRES | 72 |
|--|-----------|

| | |
|-------------------------------------|------------|
| ANNEXES 7 À 10 : FINANCEMENT | 102 |
|-------------------------------------|------------|

| | |
|---|------------|
| ANNEX 11 : MARCHÉS ATTRIBUÉS EN 2025 | 109 |
|---|------------|

| | |
|--|------------|
| ANNEX 12 : ORGANIGRAMME DE LA BID | 110 |
|--|------------|

| | |
|---|------------|
| ANNEX 13 : COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE | 111 |
|---|------------|

ABRÉVIATIONS

| | |
|-------------|--|
| BID | Banque islamique de développement |
| FSID | Fonds de solidarité islamique pour le développement |
| IBID | Institut de la Banque islamique de développement |
| OCI | Organisation de Coopération islamique |
| SIAC | Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation |
| SID | Société islamique pour le développement du secteur privé |
| SIFC | Société internationale islamique de financement du commerce |

REMERCIEMENTS

Le rapport annuel de 2025 de la Banque islamique de développement (BID) est préparé par le Département de l'Économiste en chef du Groupe de la BID. Le rapport a bénéficié des orientations du Conseil des Directeurs exécutifs.

SUPERVISION

Économiste en chef du Groupe de la BID

APPUI

Cabinet du Président et Secrétariat général du Groupe de la BID

CONTRIBUTIONS

Départements de la BID et membres du Groupe de la BID

COORDINATEUR

Mustafa YAĞCI

DONNÉES

Abu CAMARA, Mohamed EL-GOUSSI, Ali RASHID, Novia BUDI PARWANTO, Shatha ALZHRANI et Valid AL-DZHAZZAR

TRADUCTION

Division des Services linguistiques (Secrétariat général du Groupe de la BID)

FINANCE

Fatih KAZAN, Abdulkadir FARAH, Abdallahi MOHAMED AL-FAQ AL-MAK

LOGISTIQUE

Abdul Rashid ABDUL MAJID





Au Nom d'Allah, Le Clément, Le Miséricordieux

S.E. le Président,

Conseil des Gouverneurs de la Banque islamique de développement

Excellence,

Assalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh

Conformément aux Articles 32(i), 32(iii) et 41(1) de l'Accord portant création de la Banque islamique de développement (BID) et au Paragraphe 11 de son Règlement, j'ai l'honneur de soumettre au Conseil des Gouverneurs, au nom du Conseil des Directeurs exécutifs, le rapport annuel portant sur les opérations et les activités de la BID au titre de l'exercice 2024.

Conformément au Paragraphe 13 du Règlement de la BID, le rapport annuel comprend également les états financiers vérifiés de la BID et du Fonds waqf.

Je vous prie d'agréer, M. le Président, l'assurance de ma parfaite considération.

Dr Muhammad AL JASSER
Président de la Banque islamique de développement
et du Conseil des Directeurs exécutifs

MESSAGE DU PRÉSIDENT

En 2025, la fragmentation géopolitique, la montée des tensions régionales et la persistance des vulnérabilités structurelles ont encore marqué le paysage mondial du développement. Les conflits qui secouent de nombreuses régions ont perturbé les voies commerciales, mis à rude épreuve les finances publiques, et aggravé les besoins humanitaires, tandis que les pressions inflationnistes, bien que réduites, ont continué de peser sur les populations vulnérables. Les conditions financières se sont progressivement assouplies, mais la croissance est restée inégale et la charge de la dette s'est alourdie dans de nombreuses économies émergentes et en développement.

Dans les pays membres de la Banque islamique de développement (BID), ces phénomènes ont été aggravés par des défis structurels, des risques climatiques et la nécessité constante d'accélérer la croissance inclusive et durable. L'environnement géopolitique en mutation a accru les incertitudes dans les domaines du commerce mondial, des investissements, de l'énergie et de la sécurité alimentaire. Combinés à la tendance générale à passer à une économie mondiale verte et numérique, ces risques soulignent l'importance d'un financement du développement adaptatif. La BID continue d'aligner ses opérations sur les réalités macroéconomiques et les évaluations des risques, en étroite coordination avec les partenaires régionaux et institutionnels concernés, afin de garantir que ses interventions restent opportunes et efficaces.

À ce titre, la création du Fonds de financement concessionnel de la BID représente une étape charnière de notre évolution institutionnelle. Il témoigne de l'engagement renouvelé de la BID en faveur de ses pays membres les plus vulnérables. À travers le Fonds, la BID consacre à ces pays des ressources adaptées aux défis de développement les plus aigus, notamment la pauvreté, l'insécurité alimentaire et le manque d'infrastructures.

Face à l'intensification des pressions ci-dessus, en particulier pour les pays membres à faible revenu et fragiles, aux ressources budgétaires limitées et fortement exposés aux chocs externes, le Fonds se veut un instrument ciblé pour allouer des financements opportuns et abordables dans les domaines où les besoins de développement sont urgents. Ce faisant, il renforce le rôle de pourvoyeur de financement de la BID, mais aussi en tant que partenaire en matière de résilience pour ses pays membres, les aidant à se mouvoir dans un contexte mondial de plus en plus complexe et incertain.

Malgré un environnement externe plus difficile, la BID a réalisé une solide performance opérationnelle en 2025. Les approbations se sont élevées à 5,7 milliards de dollars, dépassant la cible, tandis que la qualité du portefeuille est restée saine. La capacité de la BID à attirer les cofinancements de partenaires du développement a amplifié l'impact de chaque dollar investi, soulignant son rôle de catalyseur dans la mobilisation de ressources à l'échelle mondiale pour le développement. Les décaissements se sont poursuivis à un rythme soutenu, la mise en œuvre des projets est restée conforme aux prévisions, et 77 projets ont été achevés dans les pays membres.

Avec l'introduction d'un mécanisme de financement concessionnel dans la panoplie d'outils existants, la BID aborde l'année 2026 mieux armée que jamais pour intensifier son appui, répondre aux crises émergentes, et orienter avec précision les ressources de développement vers les pays membres et les secteurs où les besoins et les possibilités d'impact transformateur sont les plus importants.

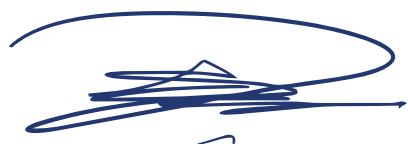
En 2025, la performance des ressources ordinaires en capital de la BID a été exceptionnelle, enregistrant un résultat net de 638,4 millions de dinars islamiques, en hausse de 64 % par rapport à 2024. Elle s'explique par la robustesse des opérations principales et par le volume des gains issus de la cession de placements en actions. Cette solidité financière est le socle de la capacité de la BID à soutenir ses pays membres en cas de besoin. Un bilan solide, un ratio d'endettement sain et une gestion rigoureuse de la liquidité, soutenus par l'appui en capital continu de la part des pays membres, garantissent collectivement à la BID la capacité à nourrir ses ambitions en matière de développement et à amplifier ses interventions pour les pays membres confrontés à des défis urgents.

La reconduction de la note de crédit AAA de la BID témoigne de cette solidité institutionnelle et constitue un signal fort adressé aux partenaires, aux marchés et aux pays membres que l'institution est solidement implantée et dispose des capacités et de la détermination nécessaires pour mobiliser des ressources à grande échelle.

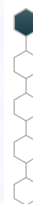
“Alors qu’elle entame sa sixième décennie d’opérations, la BID demeure fermement résolue à transformer les défis du développement en opportunités, diversifier les économies, autonomiser les populations, et améliorer les conditions de vie dans le monde musulman.”

L’année 2025 a marqué une étape institutionnelle majeure dans l’histoire de la BID. Lors des réunions annuelles tenues à Alger, le Conseil des Gouverneurs a approuvé le Cadre stratégique décennal (2026-2035) du Groupe de la BID, établissant ainsi une feuille de route globale et prospective pour orienter la BID au cours de sa prochaine décennie. Fondé sur les principes d’excellence en matière de gouvernance, de renforcement du financement concessionnel, d’élargissement des partenariats institutionnels, de leadership accru en finance islamique, et d’approfondissement de la coopération Sud-Sud, ledit cadre définit les priorités de développement à long terme de la BID et renouvelle son engagement indéfectible en faveur du développement durable.

Alors qu’elle entame sa sixième décennie d’opérations, la BID demeure fermement résolue à transformer les défis du développement en opportunités, diversifier les économies, autonomiser les populations, et améliorer les conditions de vie dans le monde musulman.



Dr Muhammad AL JASSER
Président de la Banque islamique de développement
et du Conseil des Directeurs exécutifs



CONSEIL DES DIRECTEURS EXÉCUTIFS



Dr Muhammad AL JASSER
Président de la Banque islamique de développement
et du Conseil des Directeurs exécutifs



M. Bashir Ali KHALLAT
Nationalité : Libye
Pays : Libye



M. Osman ÇELİK
Nationalité : Türkiye
Pays : Türkiye



Dr Abbas MORADPOUR
Nationalité : Iran
Pays : Iran



M. Saad O. S. ALALATI
Nationalité : Koweït
Pays : Koweït



Dr Hamad Sulaiman A. ALBAZAI
Nationalité : Arabie
Pays : Arabie saoudite



Mme Doaa GAMIEL AHMED ORABY
Nationalité : Égypte
Pays : Égypte



M. Ali Abdullah Abdulrahman Abdullah SHARAFI
Nationalité : Émirats arabes unis
Pays : Émirats arabes unis



M. Hamad Madi AL-HAJRI
Nationalité : Qatar
Pays : Qatar



Dr Mahmoud ISA-DUTSE
Nationalité : Nigéria
Pays: Nigéria



Dr Parjiono Cipto WIDARTO
Nationalité : Indonésie
Pays: Indonésie



M. Wilfried MORAU ABA'A
Nationalité : Gabon
Pays: Tchad, Comores, Djibouti, Gabon, Mozambique, Somalie, Ouganda



M. Diakaridia DEMBELE
Nationalité : Mali
Pays: Burkina-Faso, Gambie, Mali, Niger, Sénégal, Togo



Dr Alhassan Allie MANSARAY
Nationalité : Sierra Leone
Pays : Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Guinée-Bissau, Sierra Leone



M. Mohamed Sidya Mohamed Khaled CHEIKH MOHAMED SIDINA
Nationalité : Mauritanie
Pays : Algérie, Mauritanie, Maroc, Tunisie



Dr Mahmoud F. A. ABUALRUB
Nationalité : Palestine
Pays : Irak, Jordanie, Liban, Palestine, Syrie



M. Zahir Marhoun Mohammed AL-ABRI
Nationalité : Oman
Pays : Bahrein, Oman, Soudan, Yémen



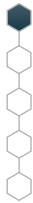
M. Md Shahriar Kader SIDDIKY
Nationalité : Bangladesh
Pays : Afghanistan, Bangladesh, Maldives, Pakistan



M. Johan Mahmood MERICAN
Nationalité : Malaisie
Pays : Brunei Darussalam, Guyana, Malaisie, Suriname



M. Endrit LAMI
Nationalité : Albanie
Pays : Albanie, Azerbaïdjan, Kazakhstan, Kirghizistan, Turkménistan, Tadjikistan, Ouzbékistan

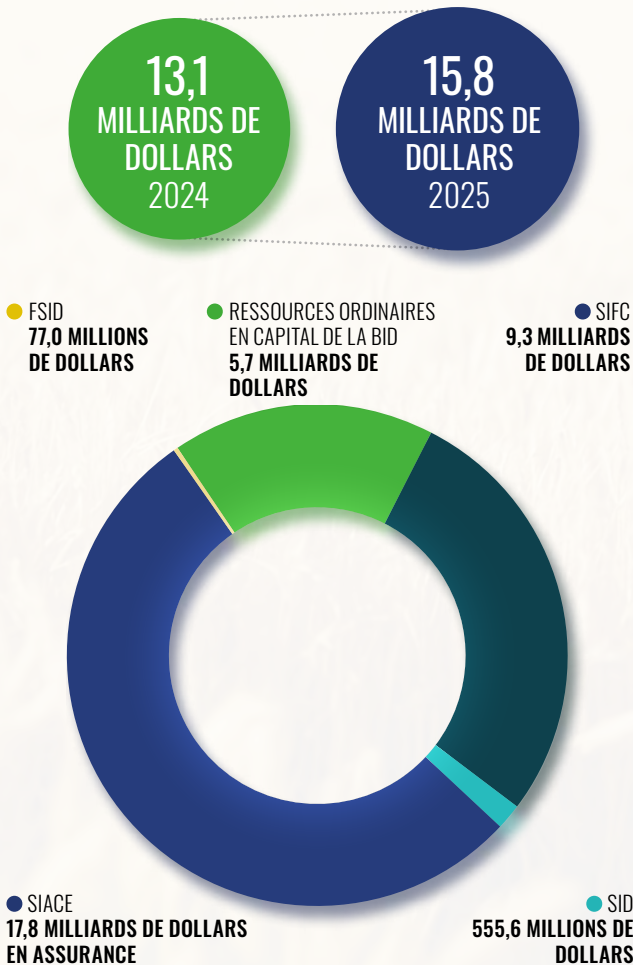


RÉSUMÉ : BILAN DE L'EXERCICE

En 2025, le Groupe de la BID a affirmé son rôle de partenaire multilatéral de développement de premier plan pour ses pays membres dans un climat économique mondial complexe. Alors que la croissance mondiale a légèrement ralenti pour s'établir à 3,4 %, les pays membres ont enregistré une croissance globale de 4,0 %, mue par une amélioration de la gestion macroéconomique et l'atténuation des pressions inflationnistes.

AUGMENTATION DU FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT

Les approbations nettes annuelles s'élevaient à **15,8 milliards de dollars**, contre 13,1 milliards en 2024, soit une hausse de 20,2 %. Les approbations nettes cumulées du Groupe de la BID ont augmenté à **209,6 milliards de dollars** :



LES DÉCAISSEMENTS ONT AUGMENTÉ À **11 MILLIARDS DE DOLLARS**, SOIT 69,7 % DES APPROBATIONS NETTES.

PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN

La santé et l'agriculture sont restées des priorités fondamentales. Le financement de la santé a fortement augmenté, représentant **16,1 % des approbations annuelles** à partir des ressources ordinaires en capital de la BID, contre 3,7 % en 2024. Les opérations dans le domaine de l'agriculture et de la sécurité alimentaire se sont poursuivies au titre du Programme de sécurité alimentaire, au profit de la productivité agricole durable et de la résilience.

Le financement du secteur de l'eau, de l'assainissement et des services urbains a augmenté à **20 % des approbations** à partir des ressources ordinaires en capital de la BID ; les transports ont conservé la majeure partie du financement par secteur, soit **46,2 %**.

Les programmes de bourses d'études, l'assistance technique et les initiatives d'autonomisation économique ont continué à favoriser la formation du capital humain, l'inclusion des femmes et des jeunes, et le développement des micro, petites et moyennes entreprises.

RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE ET DE LA DURABILITÉ

Le financement de la lutte contre les changements climatiques a dépassé les cibles institutionnelles, représentant **46 % des engagements de financement**. Les investissements dans les infrastructures des énergies renouvelables, des systèmes d'approvisionnement en eau potable résilients et du transport durable ont renforcé les perspectives de croissance à long terme.

EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE

Les approbations étaient de **103 % de la cible annuelle** et les décaissements de **115 % des niveaux cibles**. Les indicateurs du portefeuille sont restés dans les limites institutionnelles et 77 projets ont été clôturés avec succès au cours de l'exercice.

RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE

En 2025, la BID a renforcé sa gestion des risques d'entreprise, ses systèmes de gouvernance de charia, et ses initiatives de transformation numérique.

“Les opérations dans le domaine de l’agriculture et de la sécurité alimentaire se sont poursuivies au titre du Programme de sécurité alimentaire, au profit de la productivité agricole durable et de la résilience.”



2025 EN BREF

PERFORMANCE FINANCIÈRE

15,8 MILLIARDS DE DOLLARS

AU TITRE DES APPROBATIONS NETTES TOTALES
(UNE HAUSSE DE 20,2 % PAR RAPPORT À 2024)



TAUX
D'ACHÈVEMENT DES
APPROBATIONS
103 %
DE LA CIBLE
DE L'ANNÉE



APPROBATIONS AU
TITRE DES RESSOURCES
ORDINAIRES EN CAPITAL
DE LA BID (SOIT 103 %
DE LA CIBLE ANNUELLE)



APPROBATIONS
DE FINANCEMENT
DU COMMERCE
PAR LA SIFC



FINANCEMENT
DU SECTEUR
PRIVÉ PAR LA SID

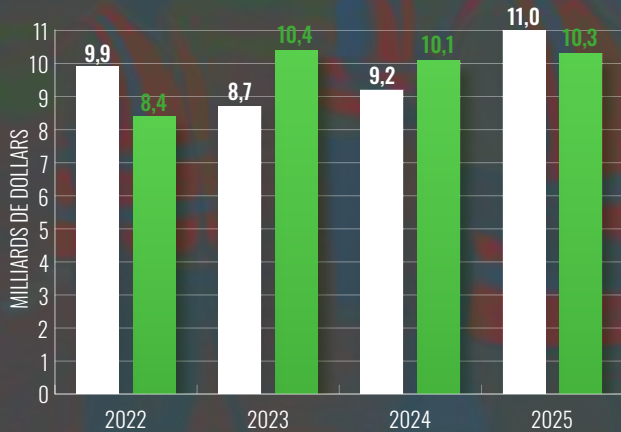


APPROBATIONS
DU FSID



AFFAIRES ASSURÉES
PAR LA SIACE (+37,6 %
PAR RAPPORT À 2024)

PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE



■ DÉCAISSEMENTS

11,0 MILLIARDS DE DOLLARS
(69,7 % DES APPROBATIONS NETTES)

■ REMBOURSEMENTS

10,3 MILLIARDS DE DOLLARS,
SUPÉRIEURS AUX NIVEAUX ANTÉRIEURS À LA PANDÉMIE

DÉCAISSEMENTS

115 %
DES NIVEAUX CIBLES

DURÉE MOYENNE DE MISE EN ŒUVRE MAINTENUE EN
DESSOUS DU SEUIL DE

4,8 ANS

PROJETS CLÔTURÉS

77

ANCIENS PROJETS MAINTENUS EN DESSOUS DU SEUIL
INSTITUTIONNEL DE

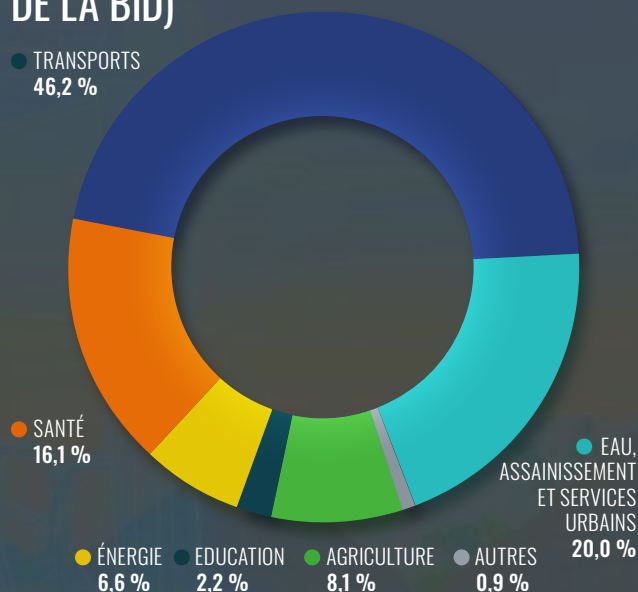
30 %



CHAQUE DOLLAR DE FINANCEMENT DE LA BID A
MOBILISÉ **1,3** DOLLAR EN COFINANCEMENT



SECTEURS PRIORITAIRES (APPROBATIONS À PARTIR DES RESSOURCES ORDINAIRES EN CAPITAL DE LA BID)



SECTEURS PRIORITAIRES (APPROBATIONS À PARTIR DES RESSOURCES ORDINAIRES EN CAPITAL DE LA BID)

TRANSPORTS
46,2 %
DU TOTAL DES APPROBATIONS

EAU, ASSAINISSEMENT ET SERVICES URBAINS
20 %

SANTÉ 16,1 %
EN AUGMENTATION PAR RAPPORT
AUX 3,7 % DE 2024

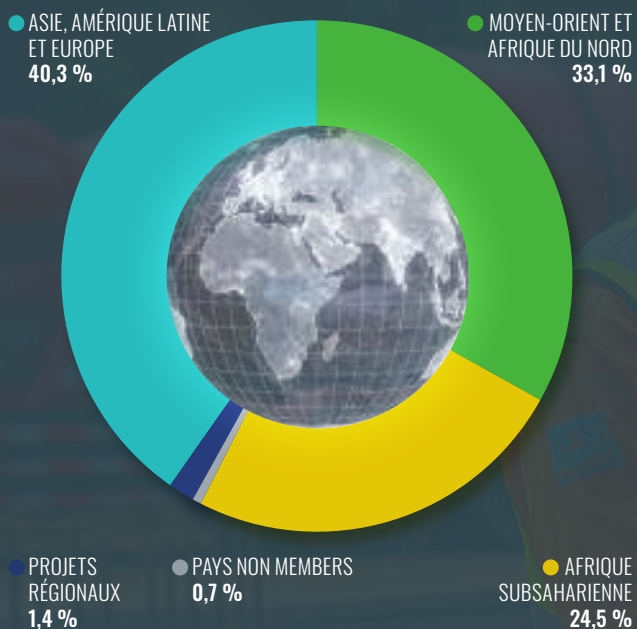
AGRICULTURE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE
INTENSIFIÉES GRÂCE AU PROGRAMME DE
SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

**LE FINANCEMENT DE L'ACTION
POUR LE CLIMAT A ATTEINT**

42 %
DU TOTAL DES ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT,
DÉPASSANT LA CIBLE DES 35 %.

2025 EN BREF (SUITE)

RÉPARTITION PAR RÉGION DES APPROBATIONS DU GROUPE DE LA BID



AFRIQUE SUBSAHARIENNE

24,5 %

ASIE, AMÉRIQUE LATINE ET EUROPE

40,3 %

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

33,1 %

Les approbations pour l'Afrique subsaharienne sont passées de 22,6 % en 2024 à 24,5 % en 2025. Celles de la région du Moyen-Orient et Afrique du Nord ont également augmenté, de 26,6 à 33,1 % durant la même période. Quant aux approbations pour la région de l'Asie, Amérique latine et Europe, elles ont baissé de 47,7 % en 2024 à 40,3 % en 2025.

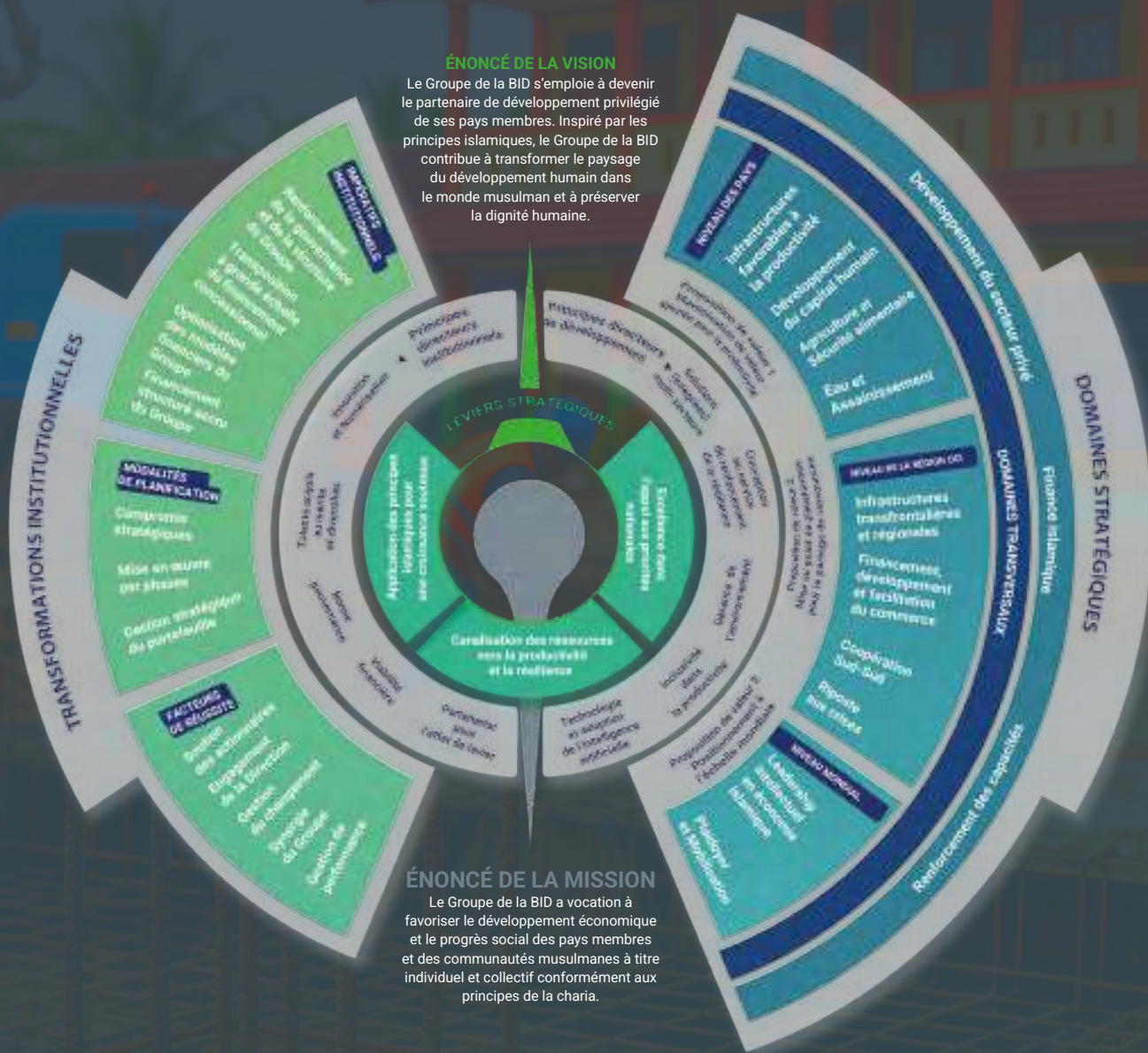


ÉTAPES STRATÉGIQUES

APPROBATION DU CADRE STRATÉGIQUE DÉCENNAL (2026-2035) DU GROUPE DE LA BID

ÉNONCÉ DE LA VISION

Le Groupe de la BID s'emploie à devenir le partenaire de développement privilégié de ses pays membres. Inspiré par les principes islamiques, le Groupe de la BID contribue à transformer le paysage du développement humain dans le monde musulman et à préserver la dignité humaine.



ÉNONCÉ DE LA MISSION

Le Groupe de la BID a vocation à favoriser le développement économique et le progrès social des pays membres et des communautés musulmanes à titre individuel et collectif conformément aux principes de la charia.

« Fondé sur les principes islamiques de solidarité, de justice et de confiance, le cadre stratégique confirme la mission du Groupe qui est de favoriser le développement économique et le progrès social des pays membres et des communautés musulmanes des pays non-membres. »

CHAPITRE 1 ACTIVITÉS DU GROUPE DE LA BID

Ce chapitre présente les principales réalisations du Groupe de la BID qui est constitué de la Banque islamique de développement (BID), de l'Institut de la Banque islamique de développement (IBID), de la Société islamique pour le développement du secteur privé (SID), de la Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation (SIACE) et de la Société internationale islamique de financement du commerce (SIFC). La BID est l'institution centrale de financement du développement. Les autres membres du Groupe fournissent aux pays membres un large éventail de solutions financières, de commerce, d'investissement et d'appui au secteur privé.

1





1.1: PERFORMANCE ÉCONOMIQUE

En 2025, l'économie mondiale était toujours en proie à des incertitudes prononcées, notamment la fragmentation géopolitique, les tensions commerciales et les risques induits par les politiques, d'où une croissance en demi-teinte. L'incertitude accrue en matière de politique tarifaire a considérablement freiné les flux commerciaux et d'investissement, exacerbant ainsi la faible évolution du PIB. En conséquence, la croissance mondiale du PIB réel est restée similaire à celle de 2024, soit 3,4 %, et devrait continuer à ralentir. La croissance était inégale entre les différents groupes de pays : les économies avancées ont progressé de 1,9 % en 2025, reflétant des conditions de demande assouplies, tandis que les économies des marchés émergents et en développement ont enregistré une croissance d'environ 4,4 %, soutenue par leur résilience interne, mais freinée par des vulnérabilités externes et des risques de baisse élevés. L'inflation s'est atténuée à l'échelle mondiale, bien qu'à un rythme variable selon les régions, ce qui a incité les banques centrales des économies avancées et émergentes à s'orienter vers un assouplissement monétaire, notamment par des baisses généralisées des taux directeurs visant à promouvoir la croissance tout en maintenant la stabilité des prix.

Dans le même temps, la dette publique mondiale est restée à des niveaux record, avec des ratios jamais égalés depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Cela est dû essentiellement aux mesures budgétaires soutenues prises pour faire face au ralentissement de la croissance et aux perturbations des échanges commerciaux. La baisse des prix de l'énergie et des métaux de base ayant eu des effets désinflationnistes s'est reflétée sur les marchés des produits de base. En revanche, les métaux précieux ont divergé de la tendance générale, l'or et l'argent se hissant à des niveaux record ou quasi-record dans un contexte de forte demande de valeurs refuges, d'évolution des attentes des politiques monétaires et de persistance du risque géopolitique.

En 2025, l'activité économique dans les pays membres de la BID s'est légèrement renforcée, la croissance globale passant de 3,7 % en 2024 à 4,0 % en 2025. Toutefois, la dynamique régionale diverge. La croissance dans la région Asie, Amérique latine et Europe de la BID a ralenti, de 4,4 à 3,9 %, ce qui suggère une normalisation après une forte dynamique de reprise après la pandémie. En revanche, la région Moyen-Orient et Afrique du Nord a enregistré une accélération marquée, de 2,1 à 4,1 %, ce qui indique un rebond soutenu par l'amélioration de la demande intérieure et la stabilisation des secteurs clés. L'Afrique subsaharienne a conservé une croissance relativement robuste, à 4,6 %, preuve d'une résilience structurelle continue malgré des turbulences externes.

La pression sur les prix a considérablement diminué dans toutes les régions de la BID, signe d'un assouplissement des contraintes d'approvisionnement et d'une gestion macroéconomique plus rigoureuse. L'inflation globale des pays membres de la BID est passée de 16,5 % en 2024 à

“En 2025, l'économie mondiale était toujours en proie à des incertitudes prononcées, notamment la fragmentation géopolitique, les tensions commerciales et les risques induits par les politiques, d'où une croissance en demi-teinte. L'incertitude accrue en matière de politique tarifaire a considérablement freiné les flux commerciaux et d'investissement, exacerbant ainsi la faible évolution du PIB.”

12,1 % en 2025. La désinflation la plus prononcée a été observée en Afrique subsaharienne (de 21,3 à 14,3 %) et en Asie, Amérique latine et Europe (de 18,8 à 14,5 %), tandis que la région Moyen-Orient et Afrique du Nord a vu son inflation reculer de 10,8 à 6,9 %. Malgré ces avancées, l'inflation reste élevée dans plusieurs régions, eu égard aux normes historiques. De fait, la reprise du revenu réel et la normalisation monétaire pourraient se poursuivre progressivement.

Dans les pays membres de la BID, les niveaux d'endettement public restent globalement stables, légèrement à la hausse de 41,9 % en 2024 à 43,1 % du PIB. Les ratios d'endettement ont légèrement augmenté dans la région Asie, Amérique latine et Europe (de 37,8 à 38,5 %) et dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (de 44,6 à 48,5 %), révélant la persistance de pressions budgétaires ou de politiques expansionnistes. À l'inverse, l'Afrique subsaharienne enregistre une baisse notable, de 52,8 à 50,7 %, en raison des efforts d'assainissement budgétaire ou des effets plus marqués de la croissance du PIB nominal. Néanmoins, la charge de la dette reste élevée dans plusieurs régions, en particulier en Afrique subsaharienne et dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, ce qui met en exergue la vulnérabilité persistante au refinancement et aux chocs externes.

Les conditions du marché du travail dans les pays membres de la BID font globalement état d'une légère amélioration. Le taux de chômage a un peu baissé, de 5,4 % en 2024 à 5,3 % en 2025, reflétant un renforcement progressif de l'économie. La proportion de jeunes qui ne sont ni scolarisés, ni employés, ni en formation a légèrement augmenté, de 24,7 à 24,8 %, ce qui indique que les progrès réalisés pour relever les défis structurels liés à l'emploi des jeunes sont limités. Dans l'ensemble, alors que les indicateurs macroéconomiques révèlent une stabilisation, l'inclusion sur le marché du travail, en particulier des femmes et des jeunes, reste une priorité pour les pays membres de la BID.

1.2: POINTS SAILLANTS DES OPÉRATIONS

En 2025, la BID a maintenu sa dynamique opérationnelle soutenue, faisant preuve à la fois d'envergure et de rigueur dans l'exécution de son programme de travail annuel. La gestion du portefeuille à deux niveaux adoptée par la BID garantit une vue d'ensemble de la performance sous deux angles opérationnels. Premièrement, un rapport trimestriel examine les cibles annuelles fixées au titre de quinze indicateurs relatifs au cycle de vie des projets. Ensuite, une évaluation d'une année sur l'autre de huit indicateurs de performance du portefeuille mesure les progrès réalisés au titre du renforcement de la qualité et de l'efficacité du portefeuille opérationnel de la BID.

La phase amont du cycle des projets a continué à afficher une forte dynamique, avec des approbations à partir des ressources ordinaires en capital de la BID s'élevant à 5,7 milliards de dollars en fin d'exercice, soit 103 % de la cible annuelle de 5,5 milliards. Il est important de noter que cette croissance a été soutenue par la qualité et la conformité stratégique des projets. À cet égard, chaque dollar de financement de la BID a mobilisé 1,03 dollar auprès des cofinanciers, soulignant le rôle catalyseur de celle-ci dans la mobilisation des ressources.

Au stade de la mise en œuvre, les résultats opérationnels sont restés solides malgré un climat mondial délétère. À la fin de l'exercice, les décaissements au titre des ressources ordinaires en capital s'élevaient à 2,73 milliards de dollars, soit 115 % de la cible annuelle de 2,38 milliards de dollars. Il convient de noter que la durée moyenne de mise en œuvre des projets actifs et la part des anciens projets ont été maintenues en dessous des seuils institutionnels de 4,8 ans et 30 % respectivement. Cela prouve une attention constante portée à la qualité du portefeuille, au respect des délais, et à la supervision proactive sur le terrain. Dans l'ensemble, ces résultats reflètent les efforts continus déployés par la BID et les centres régionaux pour accélérer le démarrage des projets,

stimuler les décaissements, et maintenir la dynamique de mise en œuvre tout au long de l'année.

Les progrès réalisés à la phase aval ont été tout aussi encourageants, avec la clôture de 77 projets à la fin de l'exercice. Cette performance souligne la maturité croissante des systèmes de gestion de portefeuille de la BID et l'amélioration de la supervision sur le terrain. En outre, elle reflète les résultats tangibles des initiatives visant à renforcer la discipline en matière de clôture de projets et à garantir que les réalisations opérationnelles se traduisent par un effet mesurable sur le développement.

Dans l'ensemble, le portefeuille des opérations de la BID continue d'afficher une forte résilience opérationnelle et une conformité stratégique à ses priorités. La combinaison d'une solide performance en matière d'approbations, d'un ratio de décaissement stable des ressources ordinaires en capital et d'un nombre de clôtures de projets supérieur à la cible, place la BID en bonne position pour atteindre ses cibles opérationnelles en 2026.

Malgré les perturbations des dernières années et l'apparition de nouveaux défis en 2025, le Groupe de la BID est resté déterminé à fournir une aide financière aux pays membres les plus touchés par les crises humanitaires, alors qu'ils s'efforcent de semer les graines d'un avenir plus vert et plus durable. Les approbations nettes totales du Groupe de la BID n'ont cessé d'augmenter depuis 2020, grâce à la mise à disposition de ressources supplémentaires aux pays membres pour les aider à relever un nombre croissant de défis. En 2025, les approbations nettes cumulées du Groupe ont augmenté à 209,6 milliards de dinars islamiques, contre 193,9 milliards en 2024.

Les approbations annuelles nettes du Groupe ont augmenté de 20,2 %, à 15,8 milliards de dollars (11,6 milliards de dinars islamiques), contre 13,1 milliards de dollars (10 milliards de dinars islamiques) en 2024 (Figure 1.1).

FIGURE 1.1 APPROBATIONS NETTES DU GROUPE DE LA BID

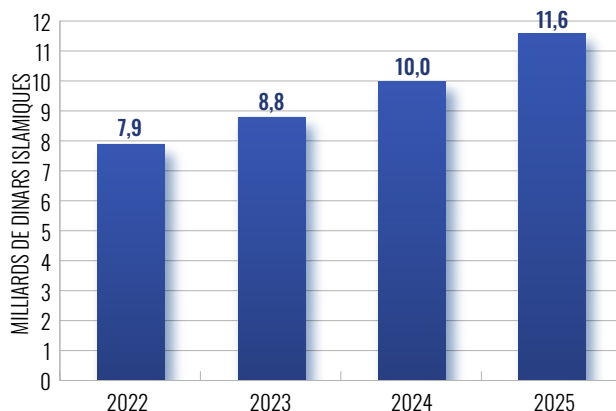
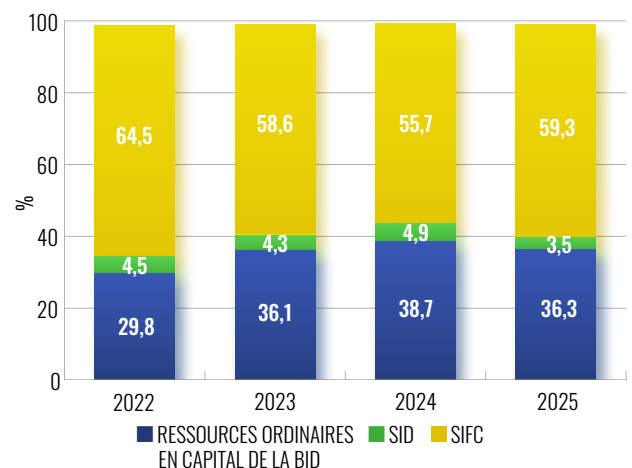


FIGURE 1.2 PARTS AU TOTAL DES APPROBATIONS NETTES DES ENTITÉS DU GROUPE DE LA BID



Les approbations des membres du Groupe ont continué à augmenter face à une demande accrue des pays membres. Avec le retour à la normale progressif des chaînes d'approvisionnement, la SIFC a augmenté le financement du commerce à 9,3 milliards de dollars (6,8 milliards de dinars islamiques) afin d'appuyer également le commerce de produits agricoles et la sécurité alimentaire. Les approbations nettes au titre des ressources ordinaires en capital de la BID ont grimpé à 5,7 milliards de dollars (4,3 milliards de dinars islamiques), soit une augmentation de plus de 13 %, afin de promouvoir la relance économique, la réduction de la pauvreté, le renforcement de la résilience et la lutte contre les crises alimentaires. Les approbations nettes de la SID ont chuté, à 555,6 millions de dollars (405,7 millions de dinars islamiques) contre 641,7 millions de dollars (492,1 millions de dinars islamiques) (Figure 1.3).

Les décaissements sont passés de 9,2 milliards de dollars en 2024 à 11 milliards en 2025, soit 69,7 % des approbations nettes du Groupe. Les remboursements sont supérieurs aux montants antérieurs à la pandémie, à 10,3 milliards de dollars en 2025, contre 8,4 milliards en 2022 (Figure 1.4).

Alors que les pays membres sortaient à peine de la pandémie, ils ont connu la crise alimentaire. La BID est restée vigilante et a continué à soutenir ces pays membres, les aidant à relever ce nouveau défi. Au cours des deux dernières années, la santé et l'agriculture ont occupé une place prépondérante dans les opérations. En 2022, des millions de personnes étaient menacées par la famine, ce qui a donné lieu à une accélération du financement agricole. Cela a non seulement permis de répondre aux besoins immédiats, mais contribuera également à instaurer une sécurité alimentaire durable pour les générations futures.

La part du financement de la santé des approbations nettes à partir des ressources ordinaires en capital de la BID a fortement augmenté à 16,1 % en 2025 (Figure 1.5), contre 3,7 % en 2024. Enfin, les transports ont continué à représenter

“Au cours des deux dernières années, la santé et l’agriculture ont occupé une place prépondérante dans les opérations. En 2022, des millions de personnes étaient menacées par la famine, ce qui a donné lieu à une accélération du financement agricole. Cela a non seulement permis de répondre aux besoins immédiats, mais contribuera également à instaurer une sécurité alimentaire durable pour les générations futures.”

FIGURE 1.3 APPROBATIONS NETTES DES ENTITÉS ET DES FONDS DU GROUPE DE LA BID

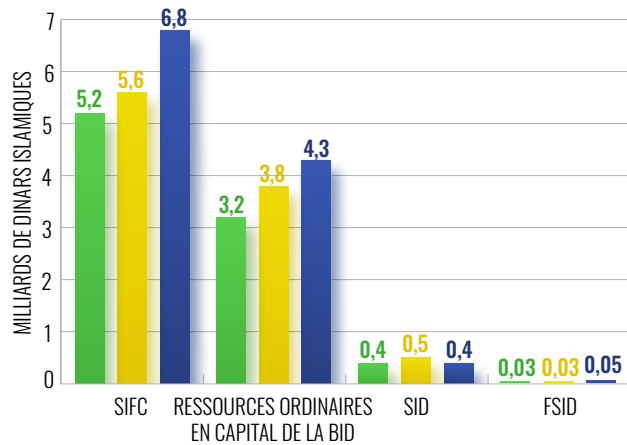


FIGURE 1.4 DÉCAISSEMENTS ET REMBOURSEMENTS DU GROUPE DE LA BID

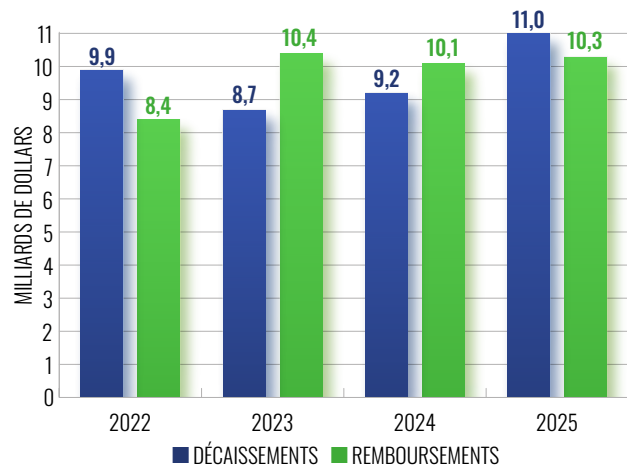


FIGURE 1.5 APPROBATIONS NETTES DES RESSOURCES ORDINAIRES EN CAPITAL

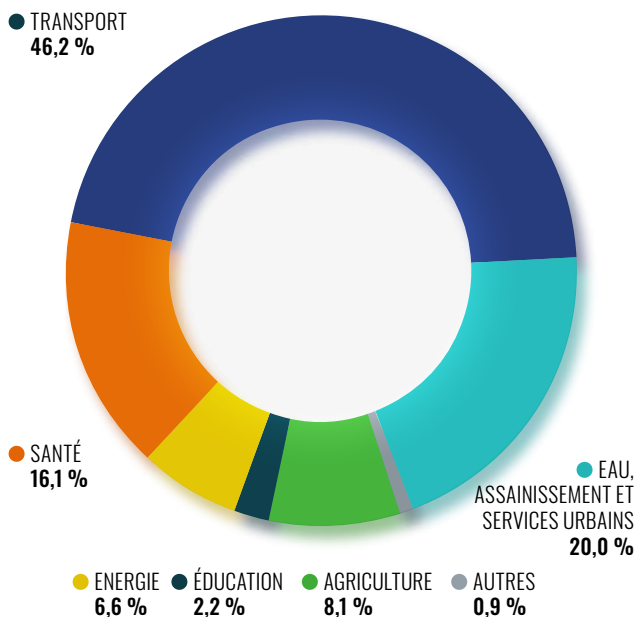
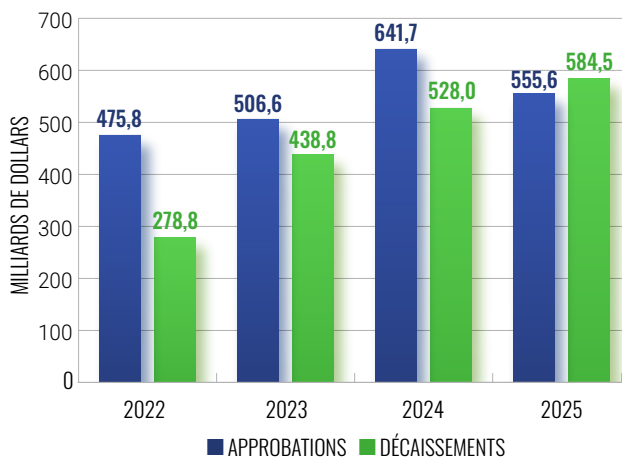


FIGURE 1.6 APPROBATIONS ET DÉCAISSEMENTS NETS DE LA SID

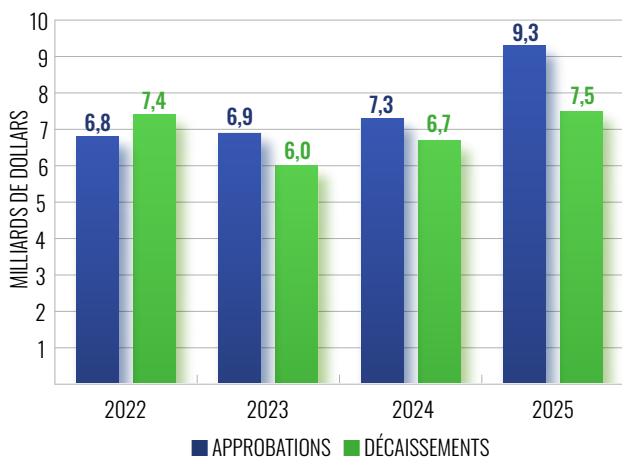


la part dominante, à 46,2 % du total des approbations au titre des ressources ordinaires en capital de la BID en 2025, contre 29 % en 2024.

Les approbations nettes de la SID ont diminué de 13,4 %, à 555,6 millions de dollars en 2025, contre 641,7 millions en 2024 (Figure 1.6). Le développement du secteur financier absorbe 71,6 % des financements de la SID, suivi par les transports (10,8 %), l'industrie et l'exploitation minière (9,2 %).

À mesure que les chaînes d'approvisionnement commencent à revenir quelque peu à la normale, le financement du commerce a bénéficié d'un soutien accru de la SIFC, avec des approbations s'élevant à 9,3 milliards de dollars en 2025, contre 7,3 milliards en 2024 (Figure 1.7). Les décaissements ont augmenté de 13 %, à 7,5 milliards de dollars en 2025, soit 80,6 % des approbations nettes.

FIGURE 1.7 APPROBATIONS ET DÉCAISSEMENTS NETS DE LA SIFC



En 2025, les approbations de la SIACE ont augmenté de 37,8 % par rapport à 2024. La SIACE a enregistré au total 17,8 milliards de dollars d'affaires assurées, essentiellement dans le commerce à court terme de biens et services variés dans la quasi-totalité de ses pays membres ainsi que dans de nombreux pays non-membres. La SIACE fournit des services d'assurance qui influent positivement sur la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire et les initiatives climatiques.

La part de l'Afrique subsaharienne dans les approbations est passée de 22,6 % en 2024 à 24,5 % en 2025 (Figure 1.9). De même, la part de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord a augmenté de 26,6 % en 2024 à 33,1 % en 2025. Quant à la part de la région Asie, Amérique latine et Europe, elle a diminué de 47,7 % en 2024 à 40,3 % en 2025.

FIGURE 1.8 AFFAIRES ASSURÉES ET NOUVEAUX ENGAGEMENTS DE LA SIACE

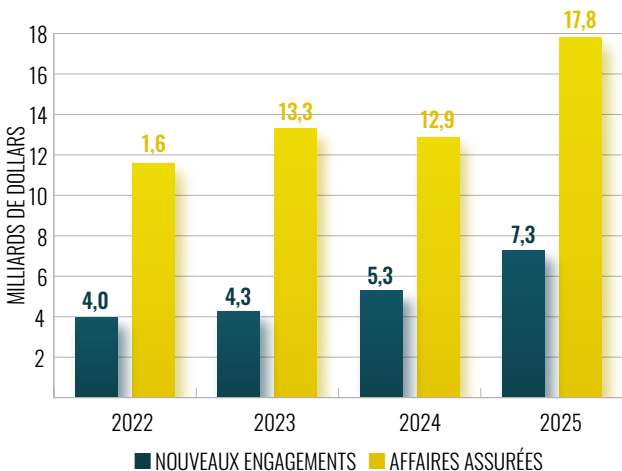
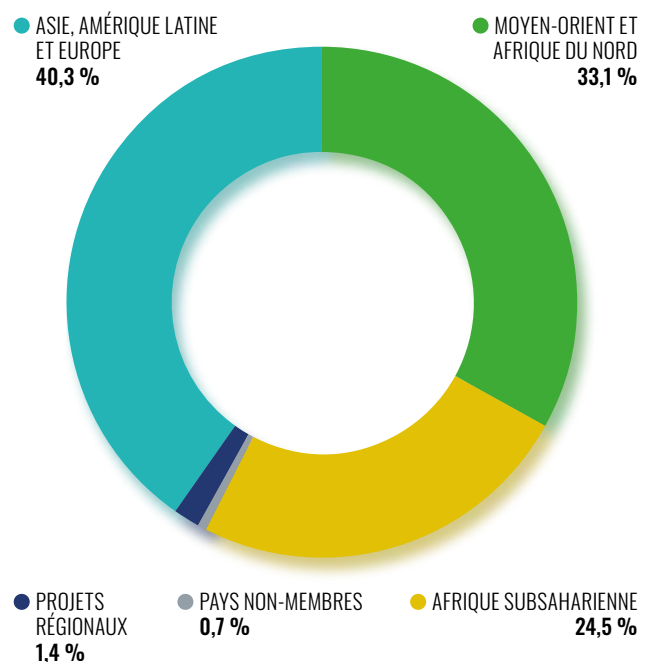


FIGURE 1.9 RAPPROBATIONS NETTES DU GROUPE DE LA BID PAR RÉGION EN 2025



ENCADRÉ 1 FONDS DE FINANCEMENT CONCESSIONNEL DE LA BID (FFC) : FINANCEMENT CONCESSIONNEL POUR UN AVENIR RÉSILIENT

QU'EST-CE QUE LE FFC ?



EN BREF

Le FFC est un fonds spécial dont les ressources sont reconstituables. Il est créé par la BID pour fournir des financements concessionnels exclusivement à ses 27 pays membres les moins avancés.



RAISON D'ÊTRE

Renforcer la résilience, lutter contre la pauvreté, et favoriser le progrès social, sans alourdir davantage le fardeau de la dette existante.



PRINCIPE DIRECTEUR

Le FFC est fondé sur le principe de solidarité de la BID.

QUELS SONT LES OBJECTIFS DU FFC ?



FINANCEMENT CONCESSIONNEL

Canaliser des ressources concessionnelles conséquentes vers les pays membres les moins avancés.



PRÉVISIBILITÉ ET AGILITÉ

Assurer un appui prévisible et agile, qui tient compte des contraintes de la dette.



RÉSILIENCE

Favoriser la résilience et la croissance inclusive, et préserver la dignité humaine.

QUELS AXES D'IMPACT POUR LE FFC ?



SANTÉ



ÉDUCATION



SÉCURITÉ ALIMENTAIRE



RÉSILIENCE FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES



INFRASTRUCTURE SOCIALE

COMMENT LE FFC FONCTIONNE-T-IL ?



BESOINS DES PAYS

Évaluation du revenu par habitant, de la soutenabilité de la dette, et du risque de fragilité extrême et de conflit.



ALIGNEMENT STRATÉGIQUE

Les projets doivent être entièrement alignés sur les stratégies de développement des pays et le cadre stratégique décennal du Groupe de la BID.



PERFORMANCE

La priorité est donnée aux projets qui présentent un potentiel élevé en termes d'efficacité de mise en œuvre et de résultats de développement.

LE FFC EN CHIFFRES

27 PAYS MEMBRES LES MOINS AVANCÉS CIBLÉS.

15 % DES APPROBATIONS ANNUELLES DE LA BID SONT DÉDIÉS AU FINANCEMENT CONCESSIONNEL, Y COMPRIS UNE PART DE 10 % PROVENANT DIRECTEMENT DU FFC.

PLUS DE **3,6** MILLIARDS DE DOLLARS D'ACTIFS DISPONIBLES RÉAFFECTÉS AU FINANCEMENT CONCESSIONNEL.

LE FFC BÉNÉFICIERA SUR UN HORIZON DE CINQ ANNÉES (2026-2030) D'UN APPORT DE **20 %** DU RÉSULTAT ANNUEL NET DE LA BID.

CYCLE DE RECONSTITUTION DES RESSOURCES SUR CINQ ANS, AFIN DE GARANTIR LA PRÉVISIBILITÉ ET LA VIABILITÉ.

UN FONDS TOURNÉ VERS L'AVENIR : LE FFC EST PLUS QU'UNE SOURCE DE FINANCEMENT. IL EST UN ENGAGEMENT ENVERS :



L'ÉQUITÉ PLUTÔT QUE L'ASSISTANCE



LA RÉSILIENCE PLUTÔT QUE LE RISQUE



LE PARTENARIAT PLUTÔT QUE L'INERTIE



1.3: CADRE STRATÉGIQUE DÉCENNAL (2026-2035)

En 2025, le Groupe de la BID a fait progresser ses priorités stratégiques approuvées et franchi une étape importante en lançant son orientation stratégique à long terme. La mise en œuvre de la stratégie revue (2023-2025) s'est poursuivie au cours de l'année grâce au cadre de gestion axée sur les résultats, garantissant la continuité opérationnelle et la conformité à la mission de développement du Groupe.

À sa 50^e réunion annuelle tenue en mai 2025 à Alger, le Conseil des Gouverneurs a validé le cadre stratégique décennal (2026-2035) du Groupe de la BID, qui fondera l'action du Groupe au cours de sa sixième décennie. Ancré dans la Déclaration du cinquantenaire à Riyadh, ce cadre a été élaboré à l'issue d'un processus consultatif impliquant les gouverneurs, les conseils d'administration du Groupe, la direction et les principales parties prenantes, reflétant les aspirations pour l'orientation future du Groupe.

Fondé sur les principes islamiques de solidarité, de justice et de confiance, le cadre stratégique confirme la mission du Groupe qui est de favoriser le développement économique et le progrès social des pays membres et des communautés musulmanes des pays non-membres. Il décline une approche du développement fondée sur l'économie et la finance islamiques, mettant l'accent sur une croissance durable de la productivité inclusive en consacrant les ressources à des investissements qui améliorent la productivité, créent des emplois décents, réduisent la pauvreté, renforcent la résilience, et garantissent la gestion responsable de l'environnement. Le cadre positionne le Groupe de manière à soutenir les solutions nationales, promouvoir le commerce, la coopération et la connectivité au sein de l'Organisation de Coopération islamique, et assurer l'autorité intellectuelle en matière d'économie et de finance islamiques dans le monde.

À la fin de 2025, après la validation du cadre stratégique décennal, un effort a été lancé à l'échelle du Groupe pour élaborer la première série de stratégies quinquennales (2026-2030) des membres du Groupe. Ce processus s'inscrit dans un cadre unifié qui concilie une coordination centralisée du Groupe et une formulation décentralisée, traduisant l'orientation stratégique décennale en priorités, initiatives et indicateurs de performance clairs afin de guider une mise en œuvre efficace.

En outre, le Conseil des Gouverneurs a approuvé la création du Fonds de financement concessionnel de la BID, renforçant ainsi la capacité du Groupe à lutter contre la pauvreté, la fragilité et la vulnérabilité.

1.4: RÉALISATIONS DU GROUPE DE LA BID

Les réalisations du Groupe de la BID en 2025 couvrent les partenariats stratégiques avec les pays membres, la mise en œuvre sectorielle et les initiatives thématiques transversales. Ensemble, elles démontrent comment l'action coordonnée à l'échelle du Groupe a généré un impact probant et durable sur le développement.

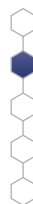
Pour répondre aux défis de développement propres à chaque pays membre, le Groupe de la BID déploie un ensemble coordonné d'instruments. Celui-ci combine généralement financements souverains et concessionnels, financement du commerce, atténuation des risques, investissements dans le secteur privé et solutions de connaissances ciblées. Ancrée dans les priorités de développement nationales, cette approche intégrée permet au Groupe de lever plus efficacement les contraintes tout en tirant parti des synergies entre les institutions.

1.4.1: ACCOMPAGNEMENT DES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT NATIONAUX

Les plans de développement des pays membres constituent le fondement des stratégies du Groupe de la BID avec les pays membres et le principal point d'ancrage pour l'alignement stratégique et l'appropriation par ces pays. À l'entame, le Groupe de la BID mène des consultations approfondies et structurées avec les ministères compétents, les entités publiques, les banques multilatérales de développement, les organisations de la société civile et le secteur privé afin d'identifier les priorités du pays en matière de développement et les entraves à la transformation structurelle. Ces consultations sont complétées par des diagnostics rigoureux, comprenant des analyses macroéconomiques, sectorielles et thématiques, afin de garantir que les choix stratégiques sont fondés sur des données empiriques et ancrés dans les réalités nationales.

La convergence des priorités nationales en matière de développement, des diagnostics et des avantages comparatifs du Groupe de la BID sert de base à la sélection d'un ensemble ciblé de domaines d'intervention prioritaires et de projets connexes. Cela garantit que les stratégies du Groupe de la BID avec les pays membres vont au-delà de la couverture sectorielle générale pour adopter une approche plus sélective et axée sur l'impact, fondée sur les priorités sous-sectorielles. En concentrant ses ressources sur les priorités nationales à fort impact où le Groupe de la BID peut apporter la plus grande valeur ajoutée, la BID renforce l'efficacité du développement, la cohérence opérationnelle et l'impact sur le développement.

Cette approche permet au Groupe de la BID de soutenir la réalisation des aspirations nationales en matière de développement grâce à des interventions ciblées et bien orchestrées. Tirant parti de son expertise technique, de la diversité de ses instruments de financement et de ses partenariats, le Groupe de la BID vise à traduire les stratégies nationales en programmes et projets concrets qui produisent des résultats tangibles, renforcent les institutions, et contribuent à des résultats de développement durables et inclusifs.



1.4.2: CROISSANCE DU SECTEUR PRIVÉ, CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT

Organe Groupe de la BID dédié au développement du secteur privé, la SID a poursuivi en 2025 son rôle catalyseur dans la promotion d'une croissance portée par le secteur privé dans ses pays membres. Ainsi, elle s'est attachée à combler les déficits de financement et à soutenir les investissements dans les secteurs stratégiques.

En 2025, la SID a approuvé au total 555,61 millions de dollars pour de nouvelles opérations, reflétant un déploiement de capitaux discipliné et axé sur la demande, conforme aux priorités de développement des pays membres. Les lignes de financement se sont élevées à 158,01 millions de dollars, soit 28,44 % des approbations. Ce montant souligne l'orientation stratégique de la SID vers le renforcement des intermédiaires financiers et l'élargissement de l'accès au financement, en particulier pour les petites et moyennes entreprises. Les opérations de financement à terme ont totalisé 397,60 millions de dollars, soit 71,56 % des approbations, et permis de soutenir des investissements ciblés en faveur de l'économie réelle.

Réparties par secteur, les approbations sont restées concentrées sur le secteur financier (28,44 %) et ont consolidé ainsi le rôle de la SID dans l'approfondissement des marchés financiers. Les investissements dans le secteur non financier ont été orientés vers les transports (10,80 %), l'industrie et les mines (9,16 %) et l'énergie (8,48 %) et, partant, ont contribué à améliorer la connectivité, la capacité de production et la résilience énergétique.

Distribuées par région, les approbations ont été dominées par l'Europe et l'Asie centrale (47,86 %), suivies par l'Afrique subsaharienne (21,55 %), le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (18,00 %), puis l'Asie (12,60 %). Cela témoigne de la réactivité de la SID aux besoins de développement régionaux. Au cours de l'exercice, les décaissements ont connu une progression soutenue, à 584,46 millions de dollars, traduisant les engagements antérieurs en résultats concrets et facilitant la mise en œuvre efficiente des projets du secteur privé.

EN 2025, LA SID A APPROUVÉ AU TOTAL
555,61 MILLIONS DE DOLLARS
 POUR DE NOUVELLES OPÉRATIONS, REFLÉTANT
 UN DÉPLOIEMENT DE CAPITAUX DISCIPLINÉ ET AXÉ
 SUR LA DEMANDE, CONFORME AUX PRIORITÉS DE
 DÉVELOPPEMENT DES PAYS MEMBRES.

LA SIFC A APPROUVÉ
 9,35 MILLIARDS DE DOLLARS
 POUR LE FINANCEMENT DU COMMERCE
 AU TITRE DE
144 OPÉRATIONS,
 DONT 34,8 % AU PROFIT DES PAYS
 MEMBRES LES MOINS AVANCÉS.

1.4.3: PROMOTION DU COMMERCE POUR UNE CROISSANCE DURABLE

En 2025, la SIFC a fortement contribué au développement de ses pays membres, en mettant l'accent sur l'énergie, la sécurité alimentaire, l'agriculture et le développement du secteur privé. Elle a renforcé ainsi son rôle de catalyseur clé d'un commerce résilient et inclusif dans la région de l'OCI.

La SIFC a approuvé 9,35 milliards de dollars pour le financement du commerce au titre de 144 opérations, dont 34,8 % au profit des pays membres les moins avancés. Les décaissements ont dépassé 7,53 milliards de dollars, ce qui a soutenu l'accès continu aux biens essentiels et contribué à la stabilité économique des pays membres. Sur l'ensemble des approbations, 9,1 milliards de dollars ont été consacrés à la promotion du commerce entre les pays membres de l'OCI, réaffirmant le rôle de la SIFC comme principal prestataire de solutions de financement du commerce.

La diversification du portefeuille a continué, avec 3,29 milliards de dollars d'approbations pour les secteurs non énergétiques. L'appui au secteur privé a augmenté, 1,35 milliard de dollars ayant été accordés à 55 institutions financières et entreprises, dont 18 nouveaux clients principalement issus du secteur privé.

Les initiatives de coopération régionale et l'assistance technique ciblée en matière de commerce ont renforcé le développement du commerce. En 2025, la SIFC a mis en œuvre 63 projets dans 37 pays membres, axés sur l'agriculture, le renforcement des capacités d'exportation, le financement islamique du commerce et l'énergie. Les services de conseil ont été développés afin d'offrir des solutions financières et commerciales islamiques adaptées, dans le but de renforcer les capacités institutionnelles.



ENCADRÉ 2 RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE AU BANGLADESH : LA SIFC MÈNE UN MÉCANISME DE FINANCEMENT SYNDIQUÉ INÉDIT DE 100 MILLIONS DE DOLLARS

Le secteur agricole constitue un pilier de l'économie du Bangladesh, qui contribue à hauteur de 1 % au PIB et assure la subsistance de plus du tiers de la main-d'œuvre nationale. Cependant, les agriculteurs bangladais continuent d'être confrontés à d'énormes difficultés, notamment des vulnérabilités climatiques telles que les inondations et la sécheresse, ainsi que la hausse du coût des intrants. Pour relever ces défis et favoriser la sécurité alimentaire, la SIFC et le Gouvernement du Bangladesh collaborent pour assurer le financement rapide des importations d'engrais.

Dans le cadre de cette initiative stratégique, la SIFC a d'abord établi un mécanisme de financement à mourabaha syndiquée de 100 millions de dollars en partenariat avec la Banque saoudienne d'import-export et le Fonds de l'OPEP pour le développement international. Le mécanisme est structuré au profit du Gouvernement du Bangladesh. Bangladesh Agricultural Development Corporation, une entité publique relevant du ministère de l'Agriculture, agit en maître d'ouvrage. Premier du genre, ce partenariat historique renforce non seulement la sécurité alimentaire nationale, mais marque également une étape importante dans la promotion des flux commerciaux au sein de la région de l'OCI en réunissant des partenaires de développement.

Environ 7,9 millions de personnes devraient bénéficier du financement de la SIFC, principalement des riziculteurs, pour un accès rapide aux engrais essentiels. Cette intervention

À LA FAVEUR DE CETTE INITIATIVE, LA SIFC DEVIENT LE SEUL FINANCIER EXTÉRIEUR À SOUTENIR LES IMPORTATIONS D'ENGRAIS DU BANGLADESH, COUVRANT ENVIRON

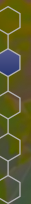
12,5 % DES BESOINS NATIONAUX.



est cruciale pour maintenir et améliorer la productivité des cultures, les moyens de subsistance des populations rurales et la stabilité globale des chaînes d'approvisionnement alimentaire.

La transaction fait partie d'un plan de financement annuel plus vaste de 2,75 milliards de dollars pour la période 2025-2026, mis en œuvre par la SIFC et le Gouvernement du Bangladesh pour renforcer la résilience énergétique et alimentaire du pays. À la faveur de cette initiative, la SIFC devient le seul financier extérieur à soutenir les importations d'engrais du Bangladesh, couvrant environ 12,5 % des besoins nationaux. L'intervention est conforme aux objectifs de développement durable, en particulier « Faim zéro », « Pas de pauvreté » et « Bonne santé et bien-être ».

Depuis le lancement de ses opérations en janvier 2008, la SIFC a octroyé plus de 24 milliards de dollars au Bangladesh, confirmant ainsi son engagement à promouvoir le commerce, favoriser le développement durable, et améliorer les moyens de subsistance de millions de personnes.



ENCADRÉ 3 FINANCEMENT CONSÉQUENT DE LA SIACE AU PROJET D'AUTOROUTE CÔTIÈRE LAGOS – CALABAR (NIGÉRIA)

En 2025, la SIACE a fourni une couverture d'assurance pour un prêt syndiqué de 747 millions de dollars monté par Deutsche Bank pour financer le tronçon 1 de l'autoroute côtière Lagos – Calabar. Il s'agit d'un projet prioritaire du programme d'infrastructure, Renewed Hope, du Nigéria.

La transaction favorise une expansion majeure de la connectivité côtière et des infrastructures commerciales. Elle constitue le plus important financement syndiqué jamais réalisé pour des infrastructures routières de cette nature au Nigéria. Ainsi, elle témoigne d'une forte confiance internationale dans les efforts de réforme du pays et dans son portefeuille de projets d'infrastructures.

Deutsche Bank agit en coordonnateur mondial, avec la participation d'un groupe international de financiers, notamment First Abu Dhabi Bank, Afreximbank, ADEX, BIDC, Nexent Bank N.V. et Zenith Bank.

La SIACE a octroyé une garantie de 360 millions de dollars contre le risque de défaut souverain, couvrant les parties du mécanisme syndiquées par Deutsche Bank et First Abu Dhabi Bank. Cette garantie a renforcé la confiance des investisseurs et démontré le rôle de la finance islamique dans la mobilisation de ressources pour les infrastructures de transformation.

Le projet d'autoroute est mis en œuvre selon une structure ingénierie, approvisionnement, construction + financement, avec Hitech Construction Company Ltd., alliant l'excellence en ingénierie à une approche de financement innovante qui accélère l'exécution tout en encourageant la participation à long terme du secteur privé. La construction du tronçon 1 de la phase 1, qui s'étend sur 47,7 km, entre Victoria Island et Eleko, a déjà progressé de plus de 70 %.

Cette autoroute a vocation à devenir un corridor commercial et logistique stratégique, améliorant l'accès aux ports, aux zones franches, aux pôles industriels et aux sites touristiques de la côte sud du Nigéria. Un cadre de péage structuré est en cours d'élaboration pour assurer la viabilité opérationnelle à long terme, tandis que la planification du financement des phases ultérieures est en cours.

Ce jalon témoigne de l'engagement de la SIACE à promouvoir les infrastructures stratégiques, accompagner les priorités de développement des pays membres, et canaliser les capitaux mondiaux vers des projets transformateurs dans toute la région.



TABLEAU 1 PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE DE LA SIACE (2021-2025)

| INDICATEURS (MILLIONS DE DOLLARS) | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | DEPUIS LA CRÉATION |
|--------------------------------------|--------------|---------------|---------------|---------------|---------------|-----------------------|
| Affaires assurées | 9.797 | 11.642 | 13.317 | 12.904 | 17.777 | 138.951 |
| Transactions commerciales | 7.556 | 9.617 | 10.386 | 9.859 | 11.832 | 107.828 |
| Investissements étrangers | 2.241 | 2.025 | 2.931 | 3.045 | 5.945 | 31.123 |

1.4.4: ATTÉNUATION DES RISQUES SOUVERAINS ET DE CRÉDIT PAR L'ASSURANCE

La SIACE est le membre du Groupe de la BID chargée de développer le commerce et de promouvoir les investissements directs étrangers dans les pays membres. À cette fin, elle utilise des instruments de rehaussement de crédit et d'assurance contre le risque politique conformément aux principes de la charia. La SIACE est notée Aa3 par Moody's et s'est vu attribuer la note AA- avec des perspectives stables par S&P Global. Les actionnaires de la SIACE sont la BID et 51 pays, tous membres de l'OCI.

La SIACE propose des solutions de rehaussement de crédit et d'atténuation des risques pour soutenir les exportations, les importations de produits de base essentiels, de biens d'équipement et d'autres biens stratégiques, ainsi que les investissements étrangers dans ses pays membres.

Le tableau 1 ci-dessous présente les résultats d'exploitation de la SIACE au cours des cinq dernières années ainsi que ses résultats cumulés depuis sa création en 1994 jusqu'à la fin de 2025.

La SIACE propose des solutions de rehaussement de crédit et d'atténuation des risques pour soutenir les exportations, les importations de produits de base essentiels, de biens d'équipement et d'autres biens stratégiques, ainsi que les investissements étrangers dans ses pays membres.

1.4.5: PROMOTION DE LA CONNAISSANCE ET DE L'INNOVATION DANS LE DOMAINE DE LA FINANCE ISLAMIQUE

L'IBID maintient son engagement à fournir des solutions innovantes, fondées sur la connaissance, visant à résoudre les défis du développement dans le cadre de la finance islamique. Les initiatives clés menées en 2025 incluent :



Secteur de la finance islamique : L'IBID a approuvé 25 projets de subventions en finance islamique pour un montant de 4,14 millions de dollars, au profit de 16 pays et organisations partenaires. En outre, il a achevé 19 projets d'une valeur de 3 millions de dollars.



Projets phares : L'IBID a réalisé des études de faisabilité pour ses initiatives phares, destinées à s'attaquer aux défis de développement les plus pressants. Il a mobilisé des partenaires pour leur mise en œuvre pilote.



Renforcement des capacités : En partenariat avec Prince Mohammed Bin Salman College for Business and Entrepreneurship, l'IBID a mis en œuvre le programme de développement de l'entrepreneuriat, destiné à renforcer les compétences des futurs dirigeants des pays membres de la BID. En outre, il a organisé 20 formations portant sur des thématiques variées en économie et finance islamiques.



Solutions Fintech : L'institut a organisé son premier hackathon dédié à l'intelligence artificielle en finance islamique, axé sur l'utilisation de l'intelligence artificielle pour améliorer la mise en œuvre des normes comptables de l'Organisation de Comptabilité et d'Audit pour les Institutions Financières Islamiques. Plus de 40 équipes d'étudiants et de jeunes cadres y ont participé.



Leadership intellectuel : L'IBID a publié plusieurs travaux importants, notamment un rapport sur les obstacles structurels au développement, présentant un cadre axé sur les données pour identifier et surmonter les obstacles à la croissance à long terme et des boîtes à outils de microfinance islamique fournissant une feuille de route opérationnelle aux institutions du secteur.



Prix de la BID pour l'innovation en finance islamique : L'édition 2025 a distingué deux projets novateurs : Medikids, lauréat de la première place pour son initiative waqf visant à résoudre les problèmes de gestion en Indonésie et Blue Filter, deuxième place pour son système éco-responsable de purification d'eau.



ENCADRÉ 4 PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT DE LA BID ET DE MBSC

Le programme de développement de l'entrepreneuriat s'impose comme un succès remarquable et un modèle de collaboration stratégique entre l'IBID et Prince Mohammed Bin Salman College of Business and Entrepreneurship (MBSC). Destiné à développer l'entrepreneuriat, le programme a réuni 29 entrepreneurs à haut potentiel provenant de 20 pays, illustrant la grande diversité géographique, culturelle et professionnelle des communautés desservies par la BID.

Le programme s'appuyait sur une combinaison de l'expertise académique et exécutive de MBSC et la mission de développement de l'IBID, proposant ainsi un alliage unique entre théorie, pratique et transformation de l'état d'esprit. Dans un premier temps, les participants ont suivi des modules en ligne couvrant les fondamentaux : créativité, innovation, identification des opportunités et leadership entrepreneurial.

Ces séances ont permis de créer un socle de connaissances partagé, favoriser les échanges avec les enseignants, et préparer les phases d'immersion du programme.

Après les modules en ligne, les participants ont suivi des sessions en présentiel dispensées sur le campus de MBSC et au siège de la BID. Encadrés des professeurs, mentors et experts, ils ont bénéficié d'un apprentissage expérientiel axé sur des projets d'équipe, des études de cas réels et des ateliers interactifs. L'objectif était d'élaborer des solutions entrepreneuriales concrètes adaptées aux défis de leur pays.

L'environnement d'apprentissage a encouragé la collaboration entre pays et présenté l'entrepreneuriat non pas uniquement comme une compétence économique, mais comme un outil stratégique de développement en phase avec les priorités nationales. Organisée au siège de la BID, la cérémonie de clôture a mis à l'honneur les réalisations des participants et rappelé l'ambition du programme qui est de donner aux futurs acteurs du changement les moyens d'agir.

Cette première édition a illustré la force de la combinaison entre excellence académique et expertise du développement. Elle a non seulement renforcé les compétences des participants, mais aussi créé un réseau de leaders prêts à porter une croissance fondée sur l'innovation dans leurs pays. Le programme jette ainsi les bases d'éditions futures et d'une coopération stratégique approfondie entre l'IBID et MBSC.

1.4.6: PARTENARIATS STRATÉGIQUES POUR LE DÉVELOPPEMENT

En 2025, la BID a renforcé son rôle à l'échelle mondiale grâce à des alliances et des partenariats stratégiques pour le partage de connaissances, transformant l'engagement en une coopération plus structurée et axée sur l'impact. La BID a pris des mesures concrètes en vue d'élargir sa capacité de cofinancement avec des partenaires stratégiques – 2 milliards de dollars avec la Banque asiatique de développement et 1 milliard de dollars avec le Groupe de la Banque interaméricaine de développement. Elle a signé des protocoles d'accords avec la Nouvelle Banque de développement et GIZ, élargissant ainsi les plateformes de programmation conjointe et de collaboration opérationnelle. Elle s'apprête au lancement d'une nouvelle approche de partenariat, appuyée par une plateforme numérique conçue pour améliorer la coordination, la traçabilité et le suivi des initiatives de partenariat.

La BID a procédé à des analyses stratégiques approfondies avec des partenaires clés, notamment le Groupe de coordination arabe, la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures, la Banque asiatique de développement et la Banque mondiale. Elles étaient axées sur l'échange de connaissances, l'alignement opérationnel et les enseignements pratiques en matière de mise en œuvre. Parallèlement, des missions d'études comparatives auprès de la Banque africaine de développement et de l'Association internationale de développement ont permis de recueillir des informations sur les pratiques de gestion financière et les cadres de gestion des risques. Cela a contribué à l'amélioration et à la structuration continues du Fonds de financement concessionnel de la BID. Par ailleurs, en partenariat avec le Conseil des Services financiers islamiques et le Fonds monétaire international, la BID a mis en œuvre un programme régional sur les principes de base de la régulation de la finance islamique au profit de quatorze pays.

Ces efforts ont renforcé l'écosystème de partenariat de la BID et renforcé l'aptitude de la BID à transformer ses relations stratégiques en impact de développement mesurable. En outre, ils ont amélioré la coordination avec les centres régionaux, permettant une mobilisation plus rapide des partenaires et une répartition claire des responsabilités pour le suivi, depuis l'élaboration du concept jusqu'aux processus d'approbation.

STRATÉGIE DE PARTENARIAT ET COLLABORATION AVEC LES PAYS MEMBRES

Pour 2025, la BID s'était fixé comme objectif de produire huit documents stratégiques. À cet égard, la collaboration stratégique avec les pays membres progresse de manière soutenue, avec cinq documents stratégiques achevés : les stratégies de partenariat de la Côte d'Ivoire et du Maroc, le cadre de collaboration de l'Algérie et les rapports d'achèvement des stratégies de partenariat de l'Indonésie et des Maldives. Cinq autres documents stratégiques devraient être approuvés avant la fin de l'année 2025. Il s'agit des cadres de collaboration avec la Sierra Leone, Brunei, la Somalie et le Nigéria, ainsi que de la revue à mi-parcours de la stratégie de partenariat avec le Niger.

En parallèle, la BID a entrepris des initiatives clés pour évaluer et comparer les stratégies avec les pays membres du Groupe de la BID à travers des consultations avec d'autres banques multilatérales de développement. L'objectif était d'assurer une amélioration continue et la conformité au nouveau cadre stratégique décennal (2026-2035) du Groupe de la BID. Les nouveaux modèles de stratégie avec les pays membres et les processus opérationnels font actuellement l'objet de consultations internes pour déploiement prévu en 2026.

Pour 2026, la BID entend produire huit documents stratégiques, en tirant parti des nouveaux modèles et processus opérationnels, pour intégrer la synergie du Groupe et traduire les stratégies en cadres opérationnels porteurs d'impact de développement concret et mesurable.

INTÉGRATION RÉGIONALE

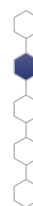
L'intégration régionale reste une priorité stratégique pour accélérer la transformation économique, assurer la résilience, et promouvoir une prospérité partagée entre les pays membres de la BID, dans un contexte de fragmentation mondiale et de perturbations des chaînes d'approvisionnement. Elle constitue un levier concret pour accroître la taille des marchés, réduire les coûts de transaction, et améliorer la compétitivité.

En 2025, les activités d'intégration régionale de la BID portaient sur trois priorités, à savoir (i) la connectivité transfrontalière ; (ii) l'intégration du commerce ; et (iii) la promotion des investissements. Au titre du premier pilier, trois composantes de subvention ont été intégrées dans des projets de transport régionaux au Togo, au Burkina-Faso et au Bénin. De plus, la BID a renforcé deux initiatives régionales phares, en l'occurrence la Connectivité en Asie centrale et l'Initiative pour le Sahel. Une réunion de haut niveau de la Connectivité en Asie centrale avec la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures et le Centre de coopération multilatérale pour le financement du développement a été organisée lors du Forum de Tianshan tenu en décembre 2025 à Urumqi (Chine), pour valider les conclusions du diagnostic. Parallèlement, la formulation de l'Initiative pour le Sahel a été lancée avec les partenaires pour identifier les projets d'investissement et de renforcement des capacités.

La BID a collaboré avec à des agences des Nations Unies, des organisations de coopération régionale, des banques multilatérales de développement, des institutions de l'OCI et des membres du Groupe de la BID pour organiser douze événements de dialogue politique et de partage de connaissances. Entre autres, le cinquième forum consultatif des organisations de coopération régionale à Istanbul (Turquie) a réuni 29 organisations internationales. En 2025, la BID a soutenu sept opérations de subvention portant sur la facilitation du commerce et sa numérisation, l'adhésion à l'OMC, la facilitation des investissements, la connectivité transfrontalière et la logistique.

COOPÉRATION SUD-SUD

La BID a continué à promouvoir la coopération Sud-Sud en facilitant l'échange de solutions de développement entre ses pays membres, principalement par le biais du programme de coopération technique et du mécanisme Reverse Linkage.



En 2025, la BID a approuvé 27 opérations au titre du programme de coopération technique, d'un montant total de 788.100 dollars. La priorité a été accordée aux pays membres les moins avancés et aux initiatives dans les domaines de l'agriculture, de la finance islamique, des marchés publics et de la santé. Ces opérations ont bénéficié à de nombreux pays membres issus de plusieurs régions, notamment le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, l'Afrique subsaharienne, la Communauté des États indépendants et l'Asie.

Au titre de la même année, une subvention de 4,6 millions de dollars a été allouée pour soutenir les interventions relevant du mécanisme Reverse Linkage. Deux projets autonomes ont été approuvés, tandis que neuf interventions ont été intégrées dans les opérations courantes de la BID, pour renforcer les capacités institutionnelles dans des secteurs tels que l'agriculture, la santé, la formation professionnelle, la gestion de l'eau et la numérisation dans plusieurs pays membres.

En outre, la BID a conçu et lancé une plateforme de mise en relation pour la coopération Sud-Sud. Elle a publié le rapport sur les perspectives mondiales conjoint de la BID et de l'OCDE consacré à la coopération triangulaire.

La BID et l'IBID ont mis en œuvre un programme régional de renforcement des capacités en matière de finance islamique destiné aux régulateurs de cinq pays de la Communauté des États indépendants et de l'Azerbaïdjan, améliorant ainsi l'harmonisation réglementaire, la résilience institutionnelle, et la coopération Sud-Sud grâce à une immersion dans l'écosystème malaisien.

1.4.7: MOBILISATION DE RESSOURCES ET PLAIDOYER

En 2025, la BID a conjugué plaidoyer et mobilisation de ressources ciblée pour faire avancer les programmes prioritaires. Elle a joué un rôle de premier plan à la Conférence internationale sur le financement du développement à Séville, en portant l'Engagement de Séville, en organisant un événement parallèle sur le financement en contextes fragiles, et en publiant un communiqué conjoint avec le Groupe de coordination arabe. La BID a également pris part au Sommet sur le développement social de Doha, renouvelant son engagement en faveur du développement social et du capital humain au titre du cadre stratégique décennal (2026-2035).

Au cours de l'année, la BID a entretenu des dialogues stratégiques avec le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, le Programme des Nations Unies pour le développement, l'Organisation internationale du Travail, et Enabel. Elle a promu le plaidoyer en faveur des objectifs de développement durable par le biais de deux éditions de sa publication *SDGs Digest*, en présentant des idées et des solutions pratiques. Au titre de la mobilisation de ressources, la BID a obtenu 223 millions de dollars de subventions auprès d'entités philanthropiques pour financer des projets et programmes dans ses pays membres. Une étape majeure a été la célébration du 50^e anniversaire du Groupe de coordination arabe en marge des réunions annuelles de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, ainsi que le lancement de l'étude sur l'évaluation du Groupe de coordination arabe,

notamment le rapport d'inventaire, la « stratégie prospective ACG 2.0 », et l'élaboration du plan d'action conjoint 2025-2030 visant à accroître le cofinancement, renforcer la coopération Sud-Sud, et accélérer la mise en œuvre des engagements clés. Par ailleurs, la BID a organisé un programme de renforcement des capacités de trois jours sur la conception et la mise en œuvre de projets dans le cadre du Programme pour les Résultats. Inscrit au titre du pilier de partage des connaissances du protocole d'accord signé entre la BID et la Banque mondiale, le programme a été dispensé par cette dernière.

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Organe du Groupe de la BID dédié à la lutte contre la pauvreté, le Fonds de solidarité islamique pour le développement (FSID), a en 2025 dégagé 77,0 millions de dollars pour 20 projets approuvés et un programme phare, portant la valeur totale des projets à 714,7 millions de dollars. Ces approbations ont généré un ratio de cofinancement de 1:8,9, confirmant le rôle du FSID dans la mobilisation de ressources additionnelles pour faire avancer la lutte contre la pauvreté et le développement dans les pays membres.

L'essentiel de ces approbations, soit 78 %, a porté sur le développement du capital humain. Au titre de ce pilier, l'éducation arrive en tête, avec 49 % des fonds alloués, suivie de la santé à 29 %, aux fins d'améliorer les compétences, l'alphabétisation et l'accès aux soins de santé. Les 22 % restants ont soutenu des initiatives d'autonomisation économique, en mettant l'accent sur l'agriculture pour améliorer la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance dans les communautés rurales vulnérables.

L'Afrique est le principal bénéficiaire, avec 64 % des approbations. Elle est suivie de l'Asie et de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord. Les situations de fragilité sont restées une priorité, plus de 57 % des approbations ciblant les pays concernés, conformément à la mission du FSID qui est de soutenir les populations vulnérables.

Les financements consistaient en 60 millions de dollars de prêts (77,7 % des approbations totales) et 17,2 millions de dollars de subventions (22,3 %). Cette structure reflète l'approche du FSID axée sur des solutions de financement durables, tout en conservant la flexibilité nécessaire pour répondre aux besoins humanitaires et aux initiatives de renforcement des capacités.

C'est dans ce contexte que la création du Fonds de financement concessionnel de la BID marque une étape importante dans l'évolution de l'institution. Le Fonds de financement concessionnel renforce la capacité de la BID à appuyer les pays membres les plus vulnérables en leur fournissant des ressources dédiées à des conditions très favorables pour répondre à leurs besoins de développement les plus urgents, notamment la pauvreté, l'insécurité alimentaire, les carences en infrastructures et la fragilité. Avec des initiatives telles que Tadamon et le Programme de compétences, de formation et d'éducation, le Fonds de financement concessionnel permet à la BID d'intervenir de manière plus précise et plus prévisible là où les marges de manœuvre budgétaires sont le plus limitées et les besoins de résilience les plus criants.

ENCADRÉ 5 UNE NOUVELLE APPROCHE DE LA LUTTE CONTRE LES RAVAGEURS GÈNÈRE DE MEILLEURS RENDEMENTS

Alors que les changements climatiques accélèrent la hausse des températures et les perturbations des régimes de pluviométrie, la propagation des ravageurs invasifs qui s'attaquent aux cultures dans de nouvelles régions, détruisant des centaines de milliers d'hectares de terres agricoles. Dans les communautés rizicoles du Nigéria, ces ravageurs se reproduisent rapidement dans des conditions chaudes et humides, menaçant la sécurité alimentaire, le revenu des ménages, et les moyens de subsistance ruraux.

Dans l'État de Kano, des progrès significatifs dans la lutte contre ce fléau ont commencé en 2019 lorsque le Gouvernement du Nigéria, en collaboration avec le Fonds Lives & Livelihoods, a lancé le projet de développement agropastoral de l'État de Kano. Dotée d'un budget de 90 millions de dollars, cette initiative quinquennale couvre 44 zones et vise à renforcer les chaînes de valeur agricoles, favoriser la productivité, et améliorer la résilience des petits exploitants agricoles.

Pour des femmes comme Laraba Muhammad, rizicultrice de 40 ans, originaire de Kura, les défis étaient immenses. Elle a commencé à cultiver à l'adolescence et a vu, au fil des ans, les invasions de ravageurs s'intensifier, anéantissant les récoltes et réduisant considérablement les revenus de sa famille. « Les ravageurs avaient dévasté mes rizières. Il ne me restait presque plus rien à vendre », se souvient-elle. « J'avais recours aux pesticides chimiques, mais ils ont cessé d'être efficaces et ont engendré des problèmes environnementaux et sanitaires. »

En quête de solution durable, Laraba s'est inscrite au programme de formation sur la gestion intégrée des ravageurs du projet de développement agropastoral de l'État de Kano, une approche respectueuse de l'environnement qui allie contrôle, méthodes de lutte biologique et usage raisonné de pesticides à moindre risque.

« Le projet de développement agropastoral de l'État de Kano m'a fait découvrir une méthode holistique qui permet de lutter contre les ravageurs tout en protégeant l'environnement », explique-t-elle.



« Ma récolte est passée de 15 à 38 sacs cette saison. Je ne remercierai jamais assez le Fonds Lives & Livelihoods et le projet de développement agropastoral de l'État de Kano. »

Mettant sa formation en pratique, Laraba procède désormais à un contrôle précoce des ravageurs, utilise des solutions naturelles telles que l'extrait de neem (margousier) et n'applique des pesticides homologués qu'en cas de nécessité. L'impact a été remarquable. Selon Mejala, agent de vulgarisation local, l'infestation de ravageurs dans ses champs a chuté de manière spectaculaire, donnant des cultures plus saines et des rendements nettement supérieurs.

« Ma récolte est passée de 15 à 38 sacs cette saison. Je ne remercierai jamais assez le Fonds Lives & Livelihoods et le projet de développement agropastoral de l'État de Kano », déclare Laraba.

Aujourd'hui, l'expérience de Laraba inspire les agriculteurs voisins à adopter la gestion intégrée des ravageurs. Dans les communautés soutenues par le projet de développement agropastoral de l'État de Kano, cette gestion respectueuse de l'environnement améliore la productivité, restaure la résilience, et renforce les moyens de subsistance ruraux.

LE FONDS LIVES & LIVELIHOODS EST UNE INITIATIVE DE DÉVELOPPEMENT LANCÉE PAR :



Gates Foundation



CHAPITRE 2 PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT INCLUSIF ET RÉSILIENT

Ce chapitre explique comment la Banque islamique de développement (BID) a déployé ses ressources pour répondre aux besoins de développement en constante évolution des pays membres en 2025 et comment les engagements stratégiques ont été traduits en interventions concrètes qui ont favorisé la croissance inclusive, la résilience et le développement durable dans ces pays.

2



2.1: DÉVELOPPEMENT INCLUSIF DU CAPITAL HUMAIN

L'investissement dans le capital humain inclusif s'avère essentiel pour bâtir des sociétés résilientes, renforcer la participation économique, et promouvoir des résultats de développement durables.

2.1.1: ÉDUCATION ET SANTÉ

En 2025, la BID a réalisé des avancées considérables en matière de développement humain, avec le renforcement des acquis dans les domaines de la santé et de l'éducation au sein des pays membres. Les nouvelles approbations au titre de l'éducation se sont chiffrées à près de 178 millions de dollars en faveur du Cameroun (39,8 millions), du Sénégal (36,8 millions) et de la Mauritanie (34,0 millions), entre autres, auxquelles se sont ajoutés des subventions de 13 millions d'euros et 15 millions de dollars du Partenariat mondial pour l'éducation au Cameroun et au Tchad respectivement, ainsi qu'un financement de 20 millions de dollars d'Education Above All destiné au Bénin, au Burkina-Faso et au Nigéria. L'exercice a marqué le lancement de la phase II de SmartEd à la faveur d'un engagement conjoint de 400 millions de dollars du Groupe de coordination arabe, y compris la BID, pour la plateforme ACG-GPE, qui devrait catalyser environ 10 % du financement dans le cadre du fonds à effet multiplicateur du Partenariat mondial pour l'éducation. Grâce à la plateforme Nutritious Start de l'Initiative pour le développement du capital humain, le système des cantines scolaires a été élargi au Bénin, à la Gambie, au Sénégal et à la Sierra Leone.

Dans le domaine de la santé, la BID a financé 10 opérations à hauteur de 865 millions de dollars, notamment dans l'oncologie à Djibouti (27,5 millions), en Ouganda (27,4 millions), au Turkménistan (10 millions) et en Ouzbékistan (102,7 millions). Des approbations additionnelles ont permis de renforcer les services de cardiologie en Mauritanie (19,62 millions), les systèmes de santé au Nigéria (50 millions), la lutte contre les maladies non transmissibles au Suriname (75 millions) et le projet phare d'infrastructures sanitaires résilientes aux catastrophes de 520 millions de dollars en Türkiye. Grâce à la Plateforme d'investissement à impact pour la santé, l'assistance technique a permis de financer les soins de santé primaires résilients au Kazakhstan et aux Maldives.

La BID a réalisé sept rapports d'achèvement de projet, élargi la surveillance des eaux usées et de l'environnement à dix-huit pays, et contribué à la connaissance grâce au rapport conjoint des banques multilatérales de développement sur les infrastructures sociales et au rapport de 2025 de la Banque mondiale sur le développement humain au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.



ENCADRÉ 6 TRANSFORMATION DE LA PRISE EN CHARGE DU CANCER EN OUBÉKISTAN

Le projet d'appui au développement des services d'oncologie a permis d'enregistrer des résultats innovants dans la lutte contre le cancer en Ouzbékistan, en améliorant considérablement l'accès et la qualité des soins. Il a créé quinze centres d'oncologie pour couvrir l'ensemble des régions du pays et pallié les insuffisances jusque-là chroniques en matière d'infrastructures, de technologies et de capacités de spécialistes qui empêchaient le diagnostic précoce et le traitement efficace.

Grâce à un financement de 37,04 millions de dollars de la BID et un cofinancement substantiel du gouvernement, le projet a doté Republican Specialized Scientific and Practical Medical Center of Oncology and Radiology et ses antennes régionales de matériel de diagnostic et de radiothérapie de pointe, notamment des scanners, des accélérateurs linéaires, des systèmes de gamma-thérapie et de curiethérapie. Deux nouveaux centres d'oncologie ont été construits à Navoi et à Jizzakh, ce qui a permis de fournir des services de cancérologie modernes aux populations mal desservies auparavant et d'améliorer l'équité géographique dans l'accès aux soins.

Les résultats sont tangibles et de grande ampleur. En effet, quelque 134 000 patients atteints de cancer ont désormais accès à des services d'oncologie de meilleure qualité. Les services de consultation externe par jour ont augmenté

d'environ 40 % et les services d'hospitalisation de 20 %, ce qui a permis de réduire le temps d'attente et de procéder à un diagnostic et un traitement précoce. Fondamentalement, l'introduction de technologies de radiothérapie de pointe et de protocoles de diagnostic modernes a donné lieu à une baisse constante du taux de mortalité par cancer la première année – 23,2 % en 2015 à 18,3 % en 2020 – qui témoigne d'une nette amélioration des résultats de survie.

Le projet a également permis de renforcer le capital humain dans le secteur de la santé. Plus de cinquante médecins, physiciens médicaux, radiothérapeutes et infirmières ont bénéficié d'une formation internationale spécialisée permettant de garantir une utilisation sûre et efficace des équipements de haute technologie et d'intégrer de nouvelles normes cliniques au système d'oncologie national. Au sein du ministère de la Santé et dans les centres d'oncologie, les capacités institutionnelles et de gestion ont été renforcées pour une viabilité à long terme.

Malgré quelques difficultés dans la mise en œuvre, le projet a atteint ses principaux objectifs et permis de réaliser des économies grâce à une passation de marchés efficace. Globalement, il illustre pleinement l'impact de la BID en matière de promotion de la couverture sanitaire pour tous, de réduction de la mortalité, et d'amélioration de la qualité de vie grâce à des investissements résilients et à fort impact dans la santé, qui sont en cohérence avec les priorités nationales et les objectifs de développement durable.

ENCADRÉ 7 AMÉLIORATION DE LA SANTÉ MATERNELLE EN SIERRA LEONE

En Sierra Leone, la grossesse a été pendant longtemps une expérience potentiellement mortelle avec l'un des taux de mortalité maternelle les plus élevés au monde. Selon l'Organisation mondiale de la santé, une femme sur 17 risquait de mourir en couches. Des années de conflit, l'épidémie à virus Ebola et la pandémie à coronavirus ont fragilisé le système de santé, tandis que pour beaucoup de familles, la pauvreté a rendu les services essentiels inaccessibles. Toutefois, la Sierra Leone est en train de renverser la tendance grâce à un partenariat stratégique avec la BID. En effet, une dizaine de districts bénéficient désormais de 150 types d'équipements hospitaliers de sauvetage, de médicaments et de fournitures, tandis qu'une formation a été dispensée à 28 agents de santé. À Makeni Government Hospital, le principal centre de référence du nord du pays, un appareil d'échographie spécial et d'autres instruments essentiels sont en train de donner un autre visage aux soins maternels.

Pour la jeune maman Aminata Bangura, ce changement a été une véritable bouée de sauvetage. « Je n'en croyais pas mes yeux quand j'ai vu mon bébé à l'écran pour la première fois », se souvient-elle. Lorsque des complications sont survenues pendant l'accouchement, une échographie a permis d'intervenir à temps pour sauver la mère et l'enfant. Les histoires comme celle d'Aminata deviennent de plus en plus



fréquentes car les sage-femmes peuvent désormais détecter précocement les grossesses à risque et agir rapidement.

Au-delà de Makeni, l'accompagnement de la BID par le biais du projet de renforcement du système de santé a permis de doter les hôpitaux de Bo et de Kenema d'unités de radiographie numérique mobiles, de lampes chirurgicales et d'unité de production d'oxygène, renforçant ainsi l'écosystème sanitaire de la Sierra Leone et accélérant les avancées vers la Bonne santé et le bien-être. Plus qu'une infrastructure, cette initiative représente l'espoir. En réduisant la mortalité maternelle et infantile, la Sierra Leone commence à lutter contre les inégalités en matière de santé et à s'orienter vers un avenir plus sain.

2.1.2: AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE

En 2025, les initiatives d'autonomisation économique ont essentiellement porté sur l'élargissement des débouchés aux femmes et aux jeunes, tout en renforçant les micro, petites et moyennes entreprises en tant que vecteurs de croissance inclusive et de création d'emplois.

FEMMES ET JEUNES

En 2025, l'autonomisation des femmes et des jeunes a poursuivi son évolution pour devenir un moteur de l'impact opérationnel dans l'ensemble du portefeuille de la BID. L'accent a été mis sur l'inclusion de l'autonomisation des femmes et des jeunes dans de grandes opérations multisectorielles afin d'améliorer l'accès aux avantages, d'influer sur les résultats, et de tirer le meilleur parti des opportunités créées.

Cette approche a été appliquée dans neuf opérations majeures. En Jordanie, le programme de financement HOPE démontre ce que l'autonomisation pleinement intégrée peut apporter, avec des considérations relatives au genre et à la jeunesse introduites dans l'agriculture climato-intelligente et le développement des entreprises. La contribution de l'autonomisation des femmes et des jeunes a permis de mobiliser 3,5 millions de dollars en subventions de partenaires et d'élargir ainsi la formation, l'accès aux marchés et les instruments financiers aux femmes rurales et aux jeunes entrepreneurs.

En Gambie, l'intégration de l'autonomisation des femmes et des jeunes est en train de transformer l'École de médecine et des sciences paramédicales. Leur intégration au projet d'enseignement et de formation techniques et professionnels ouvre une voie claire pour l'emploi des jeunes. Une subvention spéciale permettra de financer la formation de techniciens en télémédecine, de fixer des objectifs de participation féminine, et de créer des stages structurés adaptés aux besoins du marché du travail.

Dans le cadre du projet agricole de l'État de Zamfara au Nigéria, des interventions ciblant les femmes et les jeunes permettront aux femmes d'accéder à des jardins communautaires, des formations en agroalimentaire et des programmes d'élevage touchant 3 000 personnes, tandis que la formation des jeunes au maniement des machines agricoles contribuera au renforcement de la résilience dans 140 villages.

Une intégration similaire dans les projets de transport, d'énergie, de moyens de subsistance et de capital humain permettra de transformer les investissements lourds en plateformes de renforcement des compétences, de débouchés et de résilience durable.



ENCADRÉ 6 AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES ET DES JEUNES EN JORDANIE

Les petits exploitants agricoles et les petites et moyennes entreprises en milieu rural constituent l'épine dorsale des systèmes alimentaires, mais beaucoup peinent à accéder aux financements dont ils ont besoin et cela les empêche de résister aux chocs ou d'atteindre les marchés. L'autonomisation des femmes et des jeunes dans ces systèmes et l'élargissement de leur accès à un appui financier et non financier adapté renforcent l'ensemble de la chaîne de valeur et alimentent une croissance économique résiliente et inclusive.

L'objectif général du projet HOPE en Jordanie est d'améliorer la sécurité alimentaire du pays et de promouvoir la création d'emplois inclusifs en renforçant les capacités et le potentiel de production des petits exploitants agricoles, des coopératives et des micro, petites et moyennes entreprises, en particulier celles détenues ou dirigées par des femmes et des jeunes.

Grâce à une approche de conception inédite, holistique, intégrée et inclusive, le projet mobilise divers leviers pour libérer la productivité et renforcer la résilience. Il regroupe également différents partenaires afin de créer des synergies et d'optimiser l'impact, chacun apportant des atouts complémentaires pour répondre aux différents besoins de développement sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

Les considérations relatives aux femmes et aux jeunes étaient ancrées dans le projet HOPE en Jordanie au moment de sa conception. Le projet a opté pour une architecture inclusive qui s'attaque aux barrières structurelles limitant l'accès des femmes et des jeunes à la finance islamique, aux ressources productives et aux débouchés du marché. Des objectifs d'inclusion clairs, des capacités institutionnelles renforcées et une assistance technique adaptée aux enjeux de l'agriculture climato-intelligente, du développement des entreprises, des solutions numériques et des liens avec le marché ont permis de garantir la cohérence directe des interventions avec leurs besoins.

Cet engagement pour l'intégration des femmes et des jeunes a été renforcé par des partenariats coordonnés favorisant une croissance rurale inclusive. En mobilisant une expertise technique, des financements concessionnels et des subventions, notamment grâce au soutien d'ONU Femmes, le projet a apporté des solutions ciblées aux coopératives et aux micro, petites et moyennes entreprises dirigées par des femmes et des jeunes, renforçant ainsi leur participation aux chaînes de valeur rurales et favorisant une transformation économique résiliente et inclusive.

LES PRINCIPAUX RÉSULTATS SUIVANTS SONT ATTENDUS D'ICI 2030 :

CRÉATION D'EMPLOIS TENANT COMPTE DES QUESTIONS DE GENRE ET DE JEUNESSE, DONT

26 000

DANS L'AGRICULTURE ET L'AGROALIMENTAIRE (10 000 DIRECTS ET 16 000 INDIRECTS).

SERVICES AXÉS SUR LES FEMMES EN MATIÈRE DE VULGARISATION, DE LIENS AVEC LE MARCHÉ ET D'AUTONOMISATION, BÉNÉFICIAINT À

5 000 PERSONNES

DONT 95 % SONT DES FEMMES.

PROGRAMME DE RÉSILIENCE FACE AU CLIMAT À L'INTENTION DE

6 450 AGRICULTEURS

DONT 43 % SONT DES FEMMES.

ACCÈS ÉLARGI À LA MICROFINANCE CONFORME À LA CHARIA POUR

4,300 AGRICULTEURS

DONT AU MOINS 30 % SONT DES FEMMES.

RENFORCEMENT CIBLÉ DES COMPÉTENCES DONT LES BÉNÉFICIAIRES SONT À

60 % DES FEMMES.

DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISES SOUTIEN OU CRÉATION DE

300 ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES DE MOYENNE TAILLE.

INITIATIVES D'AUTONOMISATION QUI BÉNÉFICIENT DIRECTEMENT À

1 600 FEMMES.

FORMATION AXÉE SUR LES MÉNAGES EN SOUTIEN DE

1 200 FEMMES ET COUPLES

GRÂCE À UN RENFORCEMENT DES CAPACITÉS SUR MESURE.



ENCADRÉ 9 AUTONOMISATION DES FEMMES ET DES JEUNES AU SÉNÉGAL : VERS LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ ET LE TRAVAIL DÉCENT

Mis en œuvre par la BID, en partenariat avec le Gouvernement sénégalais, le projet d'appui à l'entrepreneuriat des femmes et à l'emploi des jeunes illustre comment des interventions ciblées peuvent contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable 1 et 8. Lancé en 2013, ce projet visait à autonomiser les femmes entrepreneures grâce à la finance islamique, au développement des infrastructures, et au soutien des filières agricoles et d'élevage dans la région de Louga.

L'amélioration de l'accès au financement était au cœur de cette initiative. Grâce à un financement islamique de plus de 2,2 millions de dollars, le projet a soutenu 214 entreprises dirigées par des femmes. En s'attaquant aux contraintes liées aux garanties, il a contribué à lever les principaux obstacles au crédit rencontrés par les femmes entrepreneures, renforçant ainsi les revenus des ménages, leur résilience et leur indépendance financière.

La preuve la plus tangible des progrès accomplis réside dans l'expérience des bénéficiaires elles-mêmes. Codou Diop, éleveuse de volailles de 44 ans, a utilisé son financement pour développer sa production, se diversifier dans la restauration, et améliorer la sécurité économique de sa famille. Adja Mariétou Ndoye a transformé sa boulangerie en une entreprise florissante, créant 17 emplois et générant

GRÂCE À UN FINANCEMENT ISLAMIQUE DE PLUS DE
2,2 MILLIONS DE DOLLARS,
LE PROJET A SOUTENU

**214 ENTREPRISES DIRIGÉES
PAR DES FEMMES.**

des revenus dont bénéficient les employés et leurs familles. Ces réussites individuelles témoignent non seulement d'une croissance économique, mais aussi d'un renforcement du pouvoir d'achat au niveau communautaire.

Au-delà du financement direct, le projet a investi dans la pérennité économique à long terme. Par exemple, la mise en place d'une mini-laiterie centrale à Louga a renforcé la collecte, la transformation et la commercialisation du lait pour la Coopérative Laitière de Léona et les communes environnantes.

Selon Oumar Sadio Ba, président de la Maison des Éleveurs, cette installation a amélioré la sécurité des produits, la prévisibilité des revenus et la qualité de vie des productrices. « Nous vivons dans des villages isolés, et les femmes se levaient à 5 heures du matin pour traire le lait et parcouraient de longues distances pour le vendre, parfois au risque d'être mordues par des serpents. Désormais, elles peuvent se lever à 7 heures et se préparer plus sereinement avant de partir vendre leur lait. »

APPUI AUX MICRO, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

En 2025, la BID a poursuivi son appui aux micro, petites et moyennes entreprises dans les pays membres. Deux nouvelles opérations autonomes et une initiative d'intégration pour améliorer le développement des micro, petites et moyennes entreprises et créer des emplois ont été approuvées. D'un montant total de 3,16 millions de dollars, ces interventions témoignent d'un engagement fort pour la promotion de solutions d'autonomisation économique inclusives et conformes à la charia dans divers contextes.

En Libye, le projet TAMEEN a marqué la première initiative majeure du genre lancée par la BID dans le pays. Ce projet d'un coût de 959.931 dollars vise à autonomiser les particuliers et les micro, petites et moyennes entreprises en améliorant leurs compétences entrepreneuriales, en leur facilitant l'accès à la microfinance islamique, et en renforçant leurs liens avec les institutions financières. Au-delà du rétablissement des moyens de subsistance, TAMEEN contribue à la consolidation de la paix et à la cohésion sociale dans un cadre post-conflit.

Au Yémen, le projet Bina Business Incubator Green Building de 1,89 million de dollars, financé par la BID et Foreign, Commonwealth and Development Office du Royaume-Uni mettra en place une installation spéciale alimentée à l'énergie solaire et respectueuse de l'environnement. Ce pôle climatique intelligent permettra à l'incubateur d'accroître sa capacité à servir les startup et les micro, petites et moyennes entreprises grâce à des espaces de travail partagés, des salles de formation et des services numériques, renforçant ainsi l'innovation.

En Jordanie, le projet HOPE comprend une subvention de 300.000 dollars pour renforcer la société Agricultural Credit Corporation en intégrant des boîtes à outils d'autonomisation économique, en renforçant la gouvernance de la charia, en mettant à jour le plan stratégique, et en renforçant les capacités techniques du personnel.

La BID a également lancé des programmes de renforcement des capacités en Indonésie et en Libye et assuré le suivi du portefeuille de 2024, notamment Herfati en Algérie, Bina au Yémen et des initiatives de renforcement des capacités des micro, petites et moyennes entreprises dans sept pays membres de l'OCI.



« Nous vivons dans des villages isolés, et les femmes se levaient à 5 heures du matin pour traire le lait et parcouraient de longues distances pour le vendre, parfois au risque d'être mordues par des serpents. »



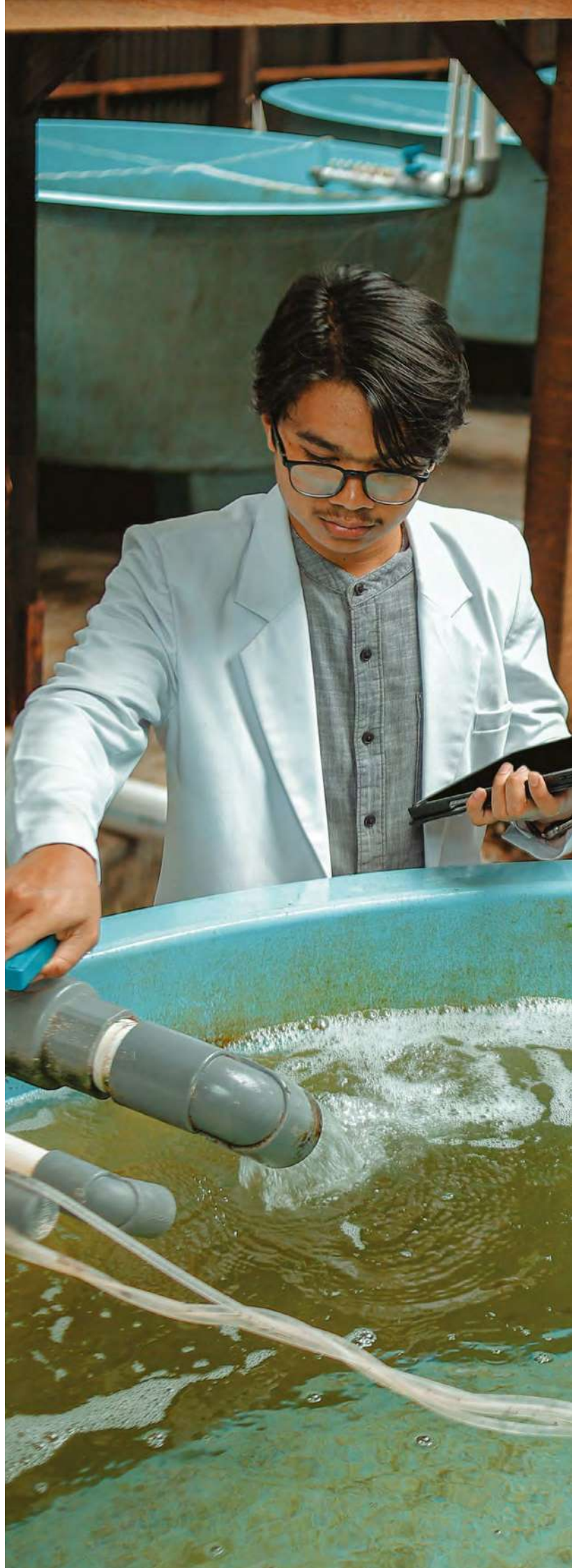
2.1.3: BOURSES D'ÉTUDES

Créé en 1983, le Programme de bourses d'études est une pierre angulaire de la mission de la BID qui est de promouvoir un développement socioéconomique durable par l'investissement dans le capital humain. En élargissant aux jeunes, aux femmes et aux communautés défavorisées des pays membres et communautés musulmanes établies dans des pays non-membres l'accès à un enseignement supérieur de qualité, le programme forme les futurs dirigeants et professionnels dans des secteurs prioritaires tels que les sciences, la technologie, la santé, l'ingénierie et l'agriculture.

Les bourses d'études sont accordées au titre de quatre programmes spécialisés couvrant tous les niveaux d'enseignement supérieur. Il s'agit du (i) Programme de bourses d'études pour les communautés musulmanes établies dans des pays non-membres (SPMC), (ii) Programme de bourses d'excellence (MSP) pour la recherche doctorale et postdoctorale en sciences et technologies, (iii) Programme de bourses d'études de maîtrise ès sciences (MSc) pour les étudiants des pays membres les moins avancés, et (iv) Programme de bourses d'études conjoint (BID et Fonds de solidarité islamique pour le développement (FSID) pour les étudiants des pays membres les moins avancés. En outre, l'année 2025 a vu l'approbation d'un nouveau programme spécial de bourses d'études BID-Türkiye pour les étudiants palestiniens de Gaza, conçu pour soutenir les étudiants palestiniens de Gaza en coopération avec le Gouvernement de la Türkiye.

En 2025, la BID a octroyé 677 bourses à des étudiants de 50 pays, dont 250 dans le cadre du Programme spécial de bourses d'études pour les étudiants de Gaza, avec 46 % attribuées à des femmes. Depuis sa création, le programme a parrainé 20 168 bénéficiaires issus de 56 pays membres et 66 communautés musulmanes. À la fin de 2025, 14 192 diplômés contribuaient au développement de leur pays d'origine, tandis que plus de 1 950 étudiants étaient inscrits ou se préparaient à commencer leurs études.

En tant que pilier de la stratégie de la BID en matière de capital humain, le Programme de bourses d'études renforce durablement les capacités et favorise un développement inclusif et durable dans le monde entier.

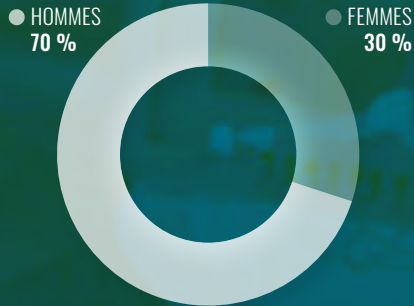


PROGRAMME DE BOURSES D'ÉTUDES DE LA BID (1983-2025)

TOTAL DES BOURSES
D'ÉTUDES
20 168

COUVERTURE

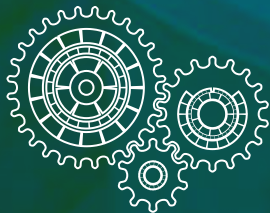
56 PAYS MEMBRES ET **66** COMMUNAUTÉS
MUSULMANES



RÉPARTITION DES GENRES

30 % FEMMES / **70 %** HOMMES

PROGRAMMES



SPMC

PROGRAMME DE BOURSES D'ÉTUDES
POUR LES COMMUNAUTÉS MUSULMANES
ÉTABLIES DANS DES PAYS NON-MEMBRES
CRÉÉ EN 1983

15 941

BOURSES DE LICENCE



MSP

PROGRAMME DE BOURSES
D'EXCELLENCE POUR LES PAYS
MEMBRES
1992

1 801

BOURSES POUR LES
ÉTUDES DOCTORALES ET LA
RECHERCHE POSTDOCTORALE



M.Sc

PROGRAMME DE BOURSES D'ÉTUDES
DE MAÎTRISE ÈS SCIENCES POUR LES
PAYS MEMBRES LES MOINS AVANCÉS
1997

1 538

BOURSES DE MAÎTRISE



BID – FSID

PROGRAMME DE BOURSES D'ÉTUDES
POUR LES PAYS MEMBRES LES MOINS
AVANCÉS
2019

638

BOURSES DE LICENCE ET DE
FORMATION TECHNIQUE



BID – TÜRKIYE

PROGRAMME SPÉCIAL DE BOURSES
D'ÉTUDES POUR LES ÉTUDIANTS
PALESTINIENS DE GAZA
2025

250

BOURSES DE LICENCE

2.1.4: ASSISTANCE SPÉCIALE

Depuis sa création en 1981, le Programme d'aide aux communautés s'est élevé à 836,4 millions de dollars. Il bénéficie aux communautés musulmanes établies en dehors des pays membres, qui sont réparties sur huit sous-régions. Au fil de plus de quatre décennies, les interventions du programme n'ont cessé de s'attaquer aux besoins sociaux, humanitaires et scolaires cruciaux des communautés musulmanes. Ces interventions ont permis de répondre à des besoins sociaux, éducatifs et humanitaires essentiels pendant plus de quatre décennies.

En 2025, des opérations d'un montant total de 2,8 millions de dollars ont été approuvées au titre du programme. L'accent y est mis sur l'éducation, la santé, l'enseignement et la formation techniques et professionnels, l'emploi des jeunes et le renforcement des capacités. Ces projets sont implantés en Asie, en Afrique, dans les Balkans et en Amérique latine. Ils portent sur l'expansion des écoles et des universités, le soutien à l'éducation des filles, les infrastructures d'apprentissage numériques, la formation professionnelle, et les services de santé tels que le traitement de la cataracte et les initiatives régionales de partage des connaissances. Un appui considérable a été apporté aux Philippines, en Inde, en Thaïlande, au Kenya, ainsi que par le biais de partenariats régionaux aux Caraïbes et en Amérique latine.

Le programme a piloté deux feuilles de route pour la collaboration avec les communautés musulmanes au Rwanda et en Éthiopie, rendant opérationnel le cadre de collaboration avec les communautés musulmanes. Établies suite à des consultations inclusives avec les institutions musulmanes nationales et les partenaires au développement, ces feuilles de route mettent l'accent sur le développement du capital humain, la santé et les services sociaux, l'employabilité, la finance islamique et le renforcement des capacités institutionnelles.

Ensemble, les opérations de 2025 et les nouvelles initiatives stratégiques devraient permettre d'améliorer considérablement la prestation de services, renforcer le capital humain, et promouvoir la cohésion sociale, consolidant ainsi le rôle de chef de file de la BID en matière de développement inclusif des communautés musulmanes établies dans des pays non-membres.

DEPUIS SA CRÉATION EN 1981,
LE PROGRAMME D'AIDE AUX COMMUNAUTÉS
A FINANCÉ 1 887 PROJETS POUR UN
MONTANT DE
912,13 MILLIONS
DE DOLLARS,
DONT 1 114 PROJETS DE DÉVELOPPEMENT ET
773 INITIATIVES DE SECOURS TOUCHANT DES
COMMUNAUTÉS MUSULMANES DANS 84 PAYS NON-
MEMBRES RÉPARTIS SUR HUIT SOUS-RÉGIONS.



ENCADRÉ 10 AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT D'APPRENTISSAGE À L'UNIVERSITÉ FATONI GRÂCE À L'AGRANDISSEMENT ET LA RÉNOVATION DU COLLÈGE INTERNATIONAL

En 2025, la BID a approuvé une subvention de 250.000 dollars destinée au raffermissement d'International College international de Fatoni University en modernisant son infrastructure, en améliorant ses installations pédagogiques, et en renforçant les capacités de son personnel afin de positionner l'établissement en tant que centre régional de premier plan pour des études linguistiques approfondies. À la faveur du premier projet d'éducation thaïlandais financé par la BID, qui est passé d'un petit centre d'études islamiques en 1985 à l'actuelle Fatoni University comptant plus de 14 000 diplômés, la nouvelle initiative vise à remédier aux installations obsolètes et à la pression croissante des inscriptions grâce à des environnements d'apprentissage améliorés et un développement académique ciblé pour douze membres du personnel.

Une fois achevée, la subvention permettra d'offrir une éducation de haute qualité à 400 élèves dans un cadre académique amélioré. L'Évaluation groupée de 2025 a mis en évidence Fatoni University comme une réussite majeure du Programme d'aide aux communautés. Par ailleurs, le Programme du Roi Abdullah bin Abdulaziz des œuvres caritatives contribuera à hauteur de 1,70 million de dollars à la construction du nouveau bâtiment d'International College et à la rénovation de ses installations, en coordination avec la Fondation humanitaire du Roi Abdullah.





ENCADRÉ 11 PROGRAMME DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE : LA CRISE COMME DÉTONATEUR DE LA RÉSILIENCE

La BID a lancé le programme de sécurité alimentaire en juillet 2022 pour faire face aux graves risques d'insécurité alimentaire causés par la crise en Europe de l'Est et la pandémie à coronavirus qui ont fait grimper les prix des denrées de plus de 50 %. Trente-six de ses pays membres étant des importateurs nets de produits alimentaires, la crise compromettait les moyens de subsistance et les progrès vers les objectifs de développement durable. Le programme a engagé 10,54 milliards de dollars dont 8,84 milliards à titre de nouvelles approbations, 1,7 milliard de décaissements accélérés et 500 millions pour l'assurance du commerce et des investissements, suivant le principe « Un Groupe – Un Objectif » pour une action coordonnée. À sa clôture en décembre 2025, le programme avait atteint au total 12,14 milliards de dollars, dépassant ainsi les attentes (115 %). Il aura alloué des ressources conséquentes à l'assurance du commerce et de l'investissement.

À la fin de 2025, le programme avait dépassé les attentes en allant au-delà de son engagement initial et en consacrant des ressources considérables à l'assurance du commerce et des investissements. Figurent parmi les principales interventions le projet de sécurité alimentaire d'urgence en Jordanie, la relance agroalimentaire post-séisme en Türkiye, le développement de ressources hydriques résilientes au climat au Kazakhstan et la réduction de la pauvreté au Pakistan. Le programme de recensement de la fertilité des sols dans cinq pays d'Afrique de l'Ouest et le programme de chaîne de valeur du manioc au Bénin et en Côte d'Ivoire font partie des initiatives régionales phares.

Collectivement, ces interventions visent à protéger des millions de personnes contre la faim, stabiliser les marchés de produits alimentaires et renforcer la résilience face aux chocs futurs. Elles ont démontré que les financements et les partenariats coordonnés peuvent transformer les crises en opportunités tout en renforçant l'engagement de la BID en faveur du développement durable et de la sécurité alimentaire.

2.2: DÉVELOPPEMENT VERT, RÉSILIENT ET DURABLE

Le développement vert et résilient demeure indispensable pour la viabilité à long terme. Il nécessite des investissements permettant de lutter contre les risques climatiques, renforcer les systèmes essentiels, et promouvoir une croissance respectueuse de l'environnement.

2.2.1: DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES

Le développement des infrastructures joue un rôle fondamental en favorisant la productivité économique, la connectivité et la prestation de services essentiels dans les domaines de l'agriculture, de l'énergie, des systèmes numériques, des transports, de l'eau et de l'assainissement.

AGRICULTURE

En 2025, la BID a renforcé son programme d'agriculture et de développement rural, réaffirmant ainsi son engagement pour la sécurité alimentaire dans les pays membres. Dans ce cadre, huit projets ont été approuvés pour un financement total de 426 millions de dollars.

L'année 2025 a marqué l'achèvement du programme de sécurité alimentaire du Groupe de la BID, qui a mobilisé 10,54 milliards de dollars, dont 4 milliards à titre de nouvelles approbations de la BID et 1,7 milliard pour les décaissements accélérés. Le programme a été au-delà des attentes avec de nouvelles approbations qui se sont chiffrées à 4,32 milliards, en dépassement de la cible et preuve s'il en est de la réponse forte et opportune de la BID aux défis en matière de sécurité alimentaire à l'échelle mondiale.

Pour renforcer la mobilisation technique et financière dans le secteur de l'agriculture et du développement rural, la BID a approuvé le cadre de l'initiative de résilience de l'élevage en Afrique, qui déterminera la collaboration avec des pays membres et les partenaires au développement, en servant de mécanisme de plaidoyer et de développement des entreprises tout en donnant une orientation stratégique pour la conception des projets prévus à ce titre.

Pour renforcer l'impact et amplifier les interventions qui ont fait leurs preuves, la BID a élargi les initiatives phares en cours, telles que le programme de chaîne de valeur du manioc en Sierra Leone (montant approuvé de 30 millions de dollars) et le programme de chaîne de valeur du riz en Côte d'Ivoire (montant approuvé de 112,5 millions de dollars).



ÉNERGIE

Le développement des infrastructures énergétiques demeure une priorité absolue pour le Groupe de la BID et compte pour 40,4 % de ses approbations, soit plus de 83 milliards de dollars depuis sa création. Les interventions portent sur les projets de partenariat public-privé, le financement du commerce et les opérations d'assurance.

Depuis sa création, la BID a approuvé un financement total de 16 milliards de dollars pour 303 projets dans le secteur de l'énergie dont 248 exécutés. Un financement de 3,5 milliards de dollars a été approuvé pour des projets d'énergie renouvelable, y compris l'hydroélectricité. À la date de novembre 2025, la BID avait approuvé 319,78 millions de dollars pour des projets du secteur énergétique.

Figure parmi les nombreuses interventions de la BID dans le secteur de l'énergie l'initiative Mission 300 menée par la Banque mondiale et la Banque africaine de développement, qui vise à fournir de l'électricité à 300 millions d'africains d'ici 2030. Suite au Sommet africain sur l'énergie, « Mission 300 », de 2025, le Groupe de BID a annoncé un engagement de 4,65 milliards de dollars à titre de financements et de garanties. La stratégie repose sur des pactes nationaux visant à catalyser les investissements, déployer les énergies renouvelables, et opérer des réformes stratégiques pour surmonter les obstacles et résorber le déficit d'accès à l'énergie.

La BID joue également un rôle de premier plan dans le Programme de coopération en matière d'énergies renouvelables pour électrifier l'Afrique, en collaboration avec des partenaires techniques. Le programme s'étale sur cinq ans, 2024-2028, vise à élargir l'accès à l'électricité aux zones rurales d'Afrique subsaharienne grâce à l'énergie solaire. Il s'agit de lancer des projets solaires hors réseau et raccordés au réseau dans les pays à faible taux d'électrification, des projets bancables à même de produire 500 MW.

LE DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES ÉNERGÉTIQUES DEMEURE UNE PRIORITÉ ABSOLUE POUR LE GROUPE DE LA BID ET COMPTE POUR 40,4 % DE SES APPROBATIONS, SOIT PLUS DE

83 MILLIARDS DE DOLLARS
DEPUIS SA CRÉATION.





ENCADRÉ 12 INVESTISSEMENT À FORT IMPACT SUR LES COMMUNAUTÉS AU GUYANA

Le financement du développement a un impact durable lorsque les investissements vont au-delà de la simple fourniture d'actifs et permettent de créer des services publics fiables et durables. Si l'investissement à grande échelle est essentiel au développement national, l'expérience a toujours montré qu'il était important de ne pas laisser pour compte les petites communautés défavorisées.

Ce principe s'est vérifié au Guyana où un projet dans le secteur de l'énergie financé par la BID a démontré l'impact transformateur des systèmes de centrales hydroélectriques pour combler le fossé entre les objectifs nationaux en matière d'infrastructures et les besoins de développement rural.

Pour les communautés de l'arrière-pays de Moco Moco et Kumu, la principale contrainte était l'accès à une électricité abordable et fiable, ainsi que la transition d'une fourniture de base à un service rentable tirant parti des ressources hydroélectriques locales. Historiquement, ces régions dépendaient d'une production d'électricité à partir de centrales thermiques diesel à forte intensité de carbone et étaient soumises à des tarifs élevés et des coupures.

Un coinvestissement de 16,59 millions de dollars de la BID (14,63 millions) et du Gouvernement du Guyana (1,95 million) a permis de financer l'intégration des énergies renouvelables dans les systèmes locaux desservant les zones de Moco Moco et Kumu. Le projet comprenait deux petites centrales hydroélectriques : celle de Kumu (1,5 MW) et celle de Moco Moco (0,7 MW) intégrées via 57 km d'infrastructures à moyenne tension au réseau local et répondant à 90 % de la demande en électricité de Lethem et des communautés environnantes.

LE PROJET A PERMIS D'ATTÉNUER LES PRINCIPALES DIFFICULTÉS DU SYSTÈME EN ASSURANT STABILITÉ, LARGE COUVERTURE ET RÉDUCTION DES TARIFS DE 0,40 DOLLAR/KWH À 0,20 DOLLAR/KWH, SOIT UN GAIN DE

40 % EN TERMES D'ACCESSIBILITÉ.

Le projet a permis d'atténuer les principales difficultés du système en assurant stabilité, large couverture et réduction des tarifs de 0,40 dollars/kWh à 0,20 dollars/kWh, soit un gain de 40 % en termes d'accessibilité. Il devrait également permettre de réduire les émissions de CO₂ de 11 826 tonnes par an et au Guyana de sortir des combustibles fossiles. Ses retombées socioéconomiques se sont traduites par un allongement des heures d'ouverture des entreprises, des services hospitaliers et éducatifs, ainsi que la création d'emplois au sein des communautés locales.

Cet impact de l'investissement sur les communautés favorise la progression du Guyana vers les objectifs de développement durable 7, 8 et 13, tout en améliorant indirectement les résultats en matière de santé et d'éducation grâce à un accès ininterrompu à l'énergie. Désormais, l'infrastructure électrique permet d'aligner les priorités nationales sur les besoins des populations. Ce projet est sans conteste un modèle illustrant la capacité des investissements stratégiques à favoriser une croissance durable, inclusive et résiliente, porteuse d'avantages concrets qui font progresser et autonomisent les pays.

ENCADRÉ 13 ROJET DE MÉTRO LÉGER DE KAYSERI

Le projet de métro léger de Kayseri constitue une étape importante dans la promotion d'une mobilité urbaine durable en Türkiye. Mis au point en réponse à la demande sans cesse croissante en moyens de transport urbain à Kayseri, le projet a pour but d'améliorer la connectivité entre les quartiers résidentiels et le centre-ville tout en réduisant les embouteillages, la durée des trajets et les émissions qui en résultent.

Suite à la demande du Gouvernement de la Türkiye en 2018, la BID a en 2019 approuvé le projet. Inscrit dans le cadre du programme de transport urbain, le projet bénéficie d'un financement de la BID de 30 millions d'euros.

Malgré les perturbations liées à la pandémie à coronavirus, la mise en œuvre s'est effectuée efficacement. Les travaux de génie civil ont démarré en 2021 et la ligne a été ouverte au trafic passagers en 2023, soit plus tôt que prévu. L'acquisition des rames a été finalisée en 2024.

Le projet a permis de construire une ligne de métro léger à double voie de 5,52 km reliant le complexe de logements sociaux Talas-Mevlana au centre-ville. En tant que tronçon essentiel de l'axe nord-sud de 26 km prévu pour Kayseri, il s'intègre à la section Anafartalar-YHT réalisé par le ministère des Transports et renforce les liaisons entre les zones résidentielles, commerciales et éducatives.

Six rames de tramway de fabrication locale pouvant transporter chacune jusqu'à 300 passagers, ont été livrées, renforçant ainsi la capacité industrielle de la Türkiye dans le domaine des systèmes ferroviaires de pointe, l'efficacité opérationnelle et le confort des passagers.

Le projet devrait améliorer la mobilité urbaine, réduire les embouteillages et les accidents de la route ainsi que les émissions de gaz à effet de serre et contribuer aux objectifs de développement durable 11 (Villes et communautés durables) et 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques). À la faveur d'une étroite coordination entre ILBANK, la municipalité métropolitaine de Kayseri et la BID, le projet montre qu'une mise en œuvre efficace, une intégration urbaine stratégique et un modèle de transport urbain durable et accessible sont possibles dans d'autres pays membres de la BID.



INFRASTRUCTURE NUMÉRIQUE

En 2025, la BID a réalisé des avancées dans sa mission visant à réduire la fracture numérique et à promouvoir une transformation inclusive dans les pays membres. Dans le cadre de sa stratégie d'inclusion numérique (2024-2027) et de son programme phare de partenariat stratégique pour l'inclusion numérique, elle s'est appuyée sur les partenariats stratégiques, le financement innovant et le renforcement des capacités pour intégrer les technologies de l'information et de la communication dans l'éducation, la santé et l'agriculture.

Des projets à fort impact ont été lancés dans le cadre du programme de partenariat stratégique pour l'inclusion numérique, notamment l'initiative du Pakistan pour l'augmentation des villages intelligents (250.000 dollars) avec l'Union internationale des télécommunications et le ministère des Technologies de l'Information et des Télécommunications, qui a permis de créer une infrastructure numérique, pratiquer la télémédecine et l'apprentissage en ligne, et d'offrir une formation professionnelle à 2 500 résidents ruraux, en particulier des femmes et des jeunes. En Indonésie, le projet de l'intelligence artificielle au service du développement inclusif des villages (200.000 dollars) avec le PNUD a déployé des outils de planification axés sur l'intelligence artificielle et des solutions d'énergie renouvelable dans 50 villages, en faveur de 75 000 citoyens. La BID a également financé la numérisation de l'économie comorienne par le biais d'un prêt de 5,96 millions d'euros cofinancé avec la Banque africaine de développement, dans le cadre de la Stratégie numérique 2028 des Comores.

Le partage des connaissances a été un thème central, avec une formation virtuelle sur la gouvernance numérique pour 35 décideurs de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord et l'atelier inaugural de la journée du numérique et de la gestion numérique de la BID, réunissant des dirigeants de plus de dix pays pour la création conjointe de projets bancables. Grâce à une enveloppe de financement de 250 millions de dollars, ces actions ont permis de renforcer les infrastructures, la gouvernance et les capacités humaines pour une transformation numérique inclusive et durable.

TRANSPORTS

En 2025, la BID a renouvelé son engagement en faveur du transport durable pour l'inclusion et la prospérité, en privilégiant les systèmes de transport intégrés et résilients au climat comme catalyseurs de la croissance économique, de la réduction de la pauvreté, et de la connectivité régionale. Elle a approuvé treize projets de transport pour un montant de 2,67 milliards de dollars, dont neuf projets routiers (1,58 milliard), deux autoroutes (639,26 millions), un pont (241,3 millions) et un projet de mobilité urbaine (216 millions). Ces investissements ont pour but d'améliorer la connectivité, réduire la durée et les coûts des déplacements, promouvoir le commerce et le tourisme, et renforcer la résilience au climat pour améliorer la qualité de vie de millions de personnes.

Le portefeuille est aligné sur les principaux objectifs de développement durable, notamment l'objectif 9 (Industrie, innovation et infrastructures), l'objectif 11 (Villes et communautés durables) et l'objectif 13 (Mesures relatives

à la lutte contre les changements climatiques). Il appuie les objectifs de développement durable 1, 3, 8 et 17. Les projets couvrent différentes régions et notamment des axes majeurs en Afrique et en Asie, la mobilité urbaine à Abidjan, et la construction de ponts au Bangladesh.

Au-delà du financement, la BID a encouragé la connaissance et le renforcement des capacités grâce à des initiatives telles que des évaluations des ports de marchandises, l'actualisation de l'outil de développement et de gestion des autoroutes, et des revues du secteur des transports pour de nombreux pays. Des ateliers sur les technologies de revêtement durable et la résilience au climat ont été organisés à l'intention de responsables des pays membres. La BID a également consolidé son leadership intellectuel mondial lors du forum Transport Transformation 2025 et réalisé huit grands projets d'infrastructure, notamment des autoroutes, des lignes ferroviaires à grande vitesse et des pistes de production, renforçant ainsi son rôle dans la promotion d'un développement inclusif et durable.

EAU, DÉVELOPPEMENT URBAIN ET ASSAINISSEMENT

En 2025, la BID a renforcé le développement urbain résilient aux changements climatiques et la sécurité de l'eau dans les pays membres grâce à des investissements stratégiques, l'assistance technique et des initiatives de partage des connaissances.

Dans le secteur urbain, les principales approbations concernent le projet de mobilité durable et intégrée d'Abidjan (200 millions d'euros) visant à améliorer l'efficacité des transports, le projet de rénovation des infrastructures de l'eau, de l'assainissement et d'hygiène, et de l'environnement aquatique de Freetown (40 millions de dollars) visant à améliorer l'assainissement et la résilience aux inondations, et le projet d'approvisionnement en eau potable au Togo (23,12 millions d'euros) visant à élargir l'accès à l'eau potable.

Les initiatives en amont ont porté sur la rénovation respectueuse du patrimoine au Maroc, les études sur les risques climatiques au Sénégal et les travaux de faisabilité en matière d'assainissement au Niger. À cela se sont ajoutés des programmes de renforcement des capacités et des orientations sur les solutions urbaines axées sur la nature.

Dans le secteur de l'hydraulique, la BID a approuvé neuf projets pour un montant de plus de 1,3 milliard de dollars, dont le projet de barrages de protection contre les inondations résilients au climat d'Oman (632 millions de dollars) visant à protéger environ 670 000 personnes grâce à une infrastructure d'envergure pour la protection contre les inondations.

DANS LE SECTEUR URBAIN, LES PRINCIPALES APPROBATIONS CONCERNENT LE PROJET DE MOBILITÉ DURABLE ET INTÉGRÉE D'ABIDJAN

(200 MILLIONS D'EUROS)
VISANT À AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DES TRANSPORTS



Au Maroc, le projet d'atténuation du stress hydrique (189 millions de dollars) finance la construction de barrages pour sécuriser l'approvisionnement en eau et transférer l'excédent des bassins du nord vers les régions du sud plus touchées par le stress hydrique.

La BID a également favorisé l'échange de connaissances sur la sécurité des barrages et coorganisé la Douzième table ronde sur le financement de l'eau avec l'OCDE, en favorisant des modes innovants comme la finance islamique. Les mécanismes des systèmes ont été renforcés avec le lancement de la boîte à outils électronique d'observation de la terre afin d'améliorer la planification fondée sur les données dans les secteurs de l'eau, de l'agriculture et des infrastructures.

2.2.2: FINANCEMENT DURABLE

En 2025, la BID a modernisé le cadre de financement durable en introduisant de nouvelles catégories et en adoptant une période de référence plus courte afin de s'aligner sur les meilleures pratiques.

Le cadre est totalement aligné sur les dernières éditions des Principes relatifs aux obligations vertes (2025), des Principes relatifs aux obligations sociales (2025) et des Directives relatives aux obligations durables (2021) publiées par l'Association internationale des marchés de capitaux. Il permet à la BID d'émettre des soukous thématiques (verts, sociaux et durables). Les nouveaux types de projets comprennent l'adaptation aux changements climatiques (verts) et la sécurité alimentaire (sociaux) qui reflètent le volume sans cesse croissant d'approbations dans ces secteurs.

Le cadre a fait l'objet d'une évaluation externe par S&P Global qui a émis un avis indépendant de seconde partie et lui a attribué des notes très élevées. Dans le nouveau cadre, la BID est revenue sur les marchés financiers durables en émettant sa deuxième série de soukous verts pour lever 500 millions d'euros (environ 580 millions de dollars) en 2025.

Cette émission historique qui faisait partie d'un nombre record de 11 transactions en 2025 (plus grand nombre jamais réalisé en une année civile par la BID) a confirmé la valeur des soukous en tant qu'instruments de financement durable. Les investisseurs ont souscrit cinq fois plus que ce qui était offert, ce qui démontre la forte demande inexploitée pour ces instruments. L'émission de référence à cinq ans a été réalisée selon le cadre de financement durable de la BID qui a été élargi et amélioré plus tôt dans l'année.

Dans la foulée de l'émission de soukous verts, la BID a organisé le Sommet mondial sur les soukous 2025 à Londres, plaçant ainsi ces instruments au cœur des discussions entre les acteurs mondiaux tels que les banques centrales, les institutions financières et les investisseurs des secteurs souverains, supranationaux et des agences. Le sommet était coorganisé par Financial Times Live avec l'appui de London Stock Exchange Group et International Capital Market Association.

Cet événement a été marqué par la présence d'experts de haut niveau dont le gouverneur de la Banque centrale saoudienne et le directeur exécutif de la Banque d'Angleterre. Il a permis de positionner fermement la BID comme un chef de file mondial dans les marchés financiers internationaux et de finance durable, et de renforcer directement la crédibilité du marché des soukous dont l'encours de la dette a dépassé 1 000 milliards de dollars.

2.2.3: FINANCEMENT DE L'ACTION EN FAVEUR DU CLIMAT

En 2025, la BID a intensifié son action en faveur du climat en faisant passer le volume du financement de 35 à 42,2 % des approbations des ressources ordinaires en capital, soit 2,4 milliards de dollars sur un total de 5,7 milliards de financements souverains et non souverains. Un montant de 1,4 milliard de dollars (59 %) a été consacré à l'adaptation contre 978 millions (41 %) pour l'atténuation, ce qui témoigne de la priorité accordée par la BID aux investissements axés sur la résilience dans les pays membres. Pour renforcer davantage les résultats de l'action en faveur du climat dans les contextes fragiles, la BID a mobilisé environ 4 millions de dollars auprès du ministère britannique des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement pour des interventions résilientes au Yémen et en Jordanie.

La BID a également actualisé et lancé son cadre de financement durable, établissant ainsi une plateforme solide pour les futurs soukous verts et privilégiant la résilience. Les vérifications et divulgations ayant été effectuées, le cadre renforce la diversification des investisseurs, consolide l'alignement sur l'Accord de Paris, et ouvre la voie à des émissions durables ultérieures.

Conformément à son orientation stratégique, la BID s'est associée à des banques multilatérales de développement, des agences des Nations Unies et au G20 pour mettre au point d'importants produits de la connaissance offrant un leadership éclairé en matière de financement islamique de l'adaptation aux changements climatiques, de résilience face à la sécheresse, et de financement de la nature. Ces publications donnent des pistes pour l'amplification d'investissements en faveur de l'action climatique conformes à la charia grâce à takafoul, aux soukous verts, au financement mixte et aux instruments axés sur les résultats.

La BID est également devenue membre du comité directeur du Partenariat mondial de Riyad pour la résilience à la sécheresse qui est en train de lancer un fonds de 150 millions de dollars en faveur de 74 pays vulnérables à la sécheresse. Les priorités en matière de climat et de croissance verte ont été intégrées dans l'ensemble des stratégies de partenariat et cadres de collaboration avec les pays membres formulés en 2025.

Par ailleurs, la BID a co-préparé, avec la Banque mondiale, un rapport phare sur la finance islamique et le programme climatique, lancé lors de la COP30, mettant en lumière des instruments novateurs tels que les soukous verts et la finance



ENCADRÉ 14 INFRASTRUCTURE DE PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS RÉSILIENTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES À OMAN

Au cours des dernières années, le Sultanat d'Oman a été frappé par des inondations de plus en plus graves imputables aux changements climatiques, avec des cyclones de forte intensité qui ont entraîné des pertes en vies humaines, d'importants dégâts aux infrastructures, et de graves perturbations économiques. L'expansion urbaine accélérée le long des oueds a davantage aggravé l'exposition aux risques d'inondation, d'où l'impérieuse nécessité de mettre en place des infrastructures hydrauliques résilientes aux changements climatiques.

Face à ces défis, le Gouvernement omanais a lancé un vaste programme de barrages de protection contre les inondations afin de préserver les communautés, les moyens de subsistance et les infrastructures essentielles. Pour soutenir ces initiatives, la BID a approuvé le projet de barrages de protection contre les inondations résilients aux changements climatiques. Ce projet a pour but de financer la construction de quatre principaux barrages à Wadi Majlass (Quriyat), Wadi Al-Khawd (Al Seeb), Wadi Ahin (Saham) et Wadi Rijma (Shinas). Outre la construction d'une petite centrale hydroélectrique, le projet prévoit également une usine d'embouteillage d'eau et le lancement d'une ville

agricole intelligente. L'investissement global est estimé à 720,57 millions de dollars dont un financement de 632,16 millions de la BID sous forme de vente à tempérament pour 602,16 millions et de prêt de 30 millions, avec un financement de contrepartie fourni par le Gouvernement omanais.

Les résultats escomptés sont substantiels. D'ici 2030, l'initiative vise à protéger environ 670 000 personnes contre les risques d'inondation, réduire les pertes économiques annuelles moyennes dues aux inondations d'environ 4,2 milliards de dollars, et porter la capacité nationale de stockage d'eau à 338,8 millions de mètres cubes. En outre, les barrages favoriseront la reconstitution des nappes phréatiques, atténueront l'intrusion saline dans les aquifères côtiers, et faciliteront la mise en valeur d'environ 220 000 hectares de terres agricoles en aval, renforçant ainsi la sécurité alimentaire et hydrique.

Cette initiative est en droite ligne de la Vision 2040 d'Oman et de la priorité stratégique de promotion des infrastructures vertes, résilientes et durables de la BID. Le projet illustre l'engagement constant de la BID en matière d'adaptation aux changements climatiques, de réduction des risques de catastrophe et de développement durable dans ses pays membres, ainsi que son respect de délais extrêmement serrés.

mixte pour faire progresser l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation, et renforçant le leadership de la BID dans la production de connaissances sur la finance climatique.

2.2.4: FRAGILITÉ ET RÉSILIENCE

La BID continue d'intégrer la fragilité, la résilience, la sensibilité aux conflits et l'approche Do No Harm dans l'ensemble de ses opérations du secteur public, tant dans les pays membres fragiles que les autres, ces principes étant pris en considération dans plus de trente projets.

Les considérations relatives à la fragilité, la gestion des risques de catastrophe et la résilience ont été intégrées aux stratégies de partenariat et les cadres de collaboration avec la Somalie, le Nigéria, la Sierra Leone et la Libye, avec des mesures adaptées aux contextes post-conflit comme en Somalie et en Libye. La BID a également intégré les notions de fragilité et de résilience dans sa collaboration stratégique avec Brunei et le Qatar.

En 2025, la BID a financé des besoins humanitaires urgents dans les pays membres, en préparant des interventions d'urgence en faveur des populations déplacées par le conflit à Al Fasher (Darfour Nord) au Soudan et des réfugiés rohingyas en Indonésie. Elle a également approuvé un financement de 254.500 dollars pour accompagner l'initiative de prise en charge des élèves du secondaire déplacés au Yémen.

La BID a également approuvé le programme Tadamon 2.0 visant à réduire la pauvreté et améliorer le bien-être socioéconomique, en particulier dans les pays membres fragiles et touchés par des conflits. Six projets lauréats au Burkina-Faso, en Irak, au Niger, en Palestine, en Somalie et au Yémen ont reçu un soutien financier de plus de 628.600 dollars. Deux publications, intitulées Graines de réussite et héritage de solidarité et d'impact, ont retracé les principales réalisations du programme Tadamon.

Afin de renforcer la collaboration fondée sur des données probantes, la BID réalise des évaluations de la fragilité et de la résilience en Somalie et en Libye, orientant ainsi les interventions stratégiques. Elle a également établi son troisième rapport sur la résilience axé sur la relation entre climat et conflits dans neuf pays membres, en collaboration avec le Comité international de la Croix-Rouge, le Programme des Nations Unies pour le Développement, Qatar Charity et le FSID.

Pour renforcer les opérations tenant compte des conflits, la BID a lancé un manuel sur la sensibilité aux conflits et le principe Do Not Harm et organisé des ateliers de formation sur l'intégration de la fragilité et de la résilience, en appliquant son indice de résilience et les principes de sensibilité aux conflits dans l'ensemble des opérations.



« Aujourd’hui, l’exemple de Bouthaina montre de fort belle manière qu’avec l’existence de débouchés, le talent doublé d’une formation ciblée, peut lancer une carrière florissante dans le marketing numérique. »



ENCADRÉ 15 PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES, DE FORMATION ET D'ÉDUCATION

Mis au point dans le cadre de la politique de lutte contre la fragilité et de renforcement de la résilience de la BID, le programme de renforcement des compétences, de formation et d'éducation vise à réduire la pauvreté et améliorer les conditions de vie des réfugiés, des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et des communautés d'accueil vulnérables dans les pays membres. En offrant l'accès au renforcement des compétences, à l'éducation et aux opportunités économiques, le programme entend redonner espoir et renforcer la résilience des enfants et des jeunes déplacés.

Le programme a réalisé des avancées considérables en mobilisant 73,94 millions de dollars sur l'objectif de 100 millions. Il a permis de réaliser treize projets pour un montant de 15,8 millions de dollars en faveur de 11 060 personnes et 2 242 petites et moyennes entreprises, de créer trois écoles, deux collèges et un institut de formation. Quatorze projets sont en cours pour un investissement total de 13,5 millions de dollars. Ils devraient bénéficier à 16 098 personnes

LE PROGRAMME A RÉALISÉ DES AVANCÉES CONSIDÉRABLES EN MOBILISANT

73,94 MILLIONS DE DOLLARS
SUR L'OBJECTIF DE 100 MILLIONS. IL A PERMIS DE RÉALISER TREIZE PROJETS POUR UN MONTANT DE 15,8 MILLIONS DE DOLLARS EN FAVEUR DE 11 060 PERSONNES ET 2 242 PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE CRÉER TROIS ÉCOLES, DEUX COLLÈGES ET UN INSTITUT DE FORMATION.

et 40 petites et moyennes entreprises et contribuer à l'aménagement de quatre écoles et d'un institut de formation. Par ailleurs, quatre projets sont en cours de préparation pour un financement de 3,2 millions de dollars à l'intention de 15 730 personnes et 50 petites et moyennes entreprises.

L'impact du programme est illustré par l'histoire de Bouthaina, une jeune libanaise qui, d'une autodidacte indépendante, est devenue une spécialiste du marketing numérique très recherchée. À seulement 22 ans, Bouthaina traçait déjà sa voie dans le marketing numérique. Autodidacte et déterminée, elle a commencé à travailler en pigiste pour la librairie Al Masri à Tripoli dont elle gérait les comptes sur les réseaux sociaux. Face à la nécessité d'une expertise plus poussée, elle s'est inscrite au projet Tashgheel dans le cadre du programme, où elle a perfectionné ses compétences techniques et créatives.

Les résultats ont été immédiats et impressionnants. Bouthaina a transformé la présence numérique de la librairie, augmentant considérablement le nombre d'abonnés et l'engagement sur toutes les plateformes. Ses résultats ont été si impressionnants que la librairie a choisi de lui confier l'intégralité de sa stratégie de contenu numérique et mis fin à son contrat avec son agence média.

À la faveur de ce succès, Bouthaina a élargi sa clientèle pour inclure des marques locales de renom comme Al Amira Jewelry et la célèbre boulangerie Al Sheikh, créant un contenu vidéo dynamique et narratif qui a trouvé un écho profond auprès du public. Elle a réussi sa percée lorsqu'une de ses vidéos est devenue virale avec 2,3 millions de vues, démontrant son exceptionnelle capacité à allier créativité et vision stratégique.

Aujourd'hui, l'exemple de Bouthaina montre de fort belle manière qu'avec l'existence de débouchés, le talent doublé d'une formation ciblée, peut lancer une carrière florissante dans le marketing numérique.

2.2.5: SCIENCE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION

En 2025, le Groupe de la BID a intensifié son engagement en faveur de la science, la technologie et de l'innovation en tant que levier du progrès socioéconomique et de la réalisation des objectifs de développement durable. En privilégiant les technologies évolutives, éprouvées, pratiques et abordables, la BID a obtenu un impact mesurable dans divers secteurs.

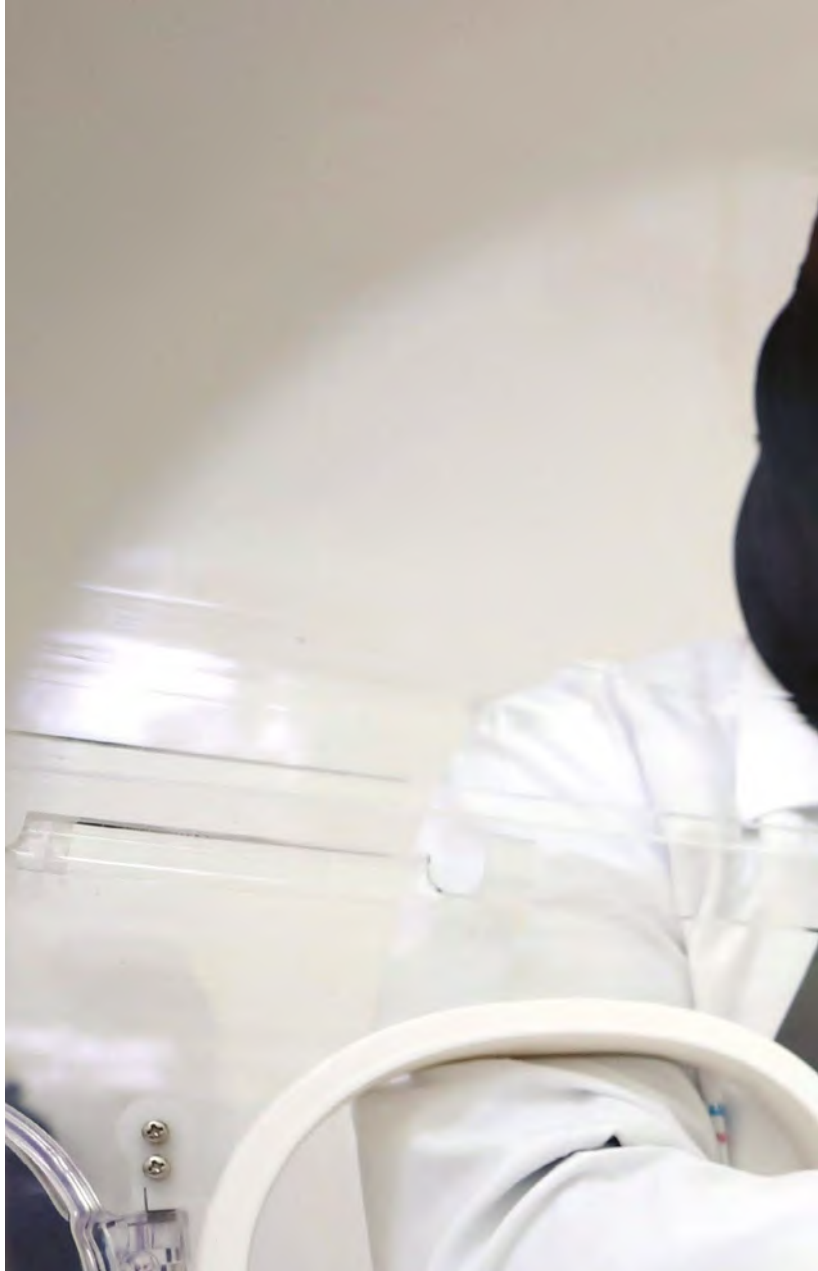
Dans le domaine de l'éducation, la BID a déployé des infrastructures de technologies de l'information et de la communication et des systèmes de gestion de l'apprentissage au Sénégal, en Somalie et en Indonésie, favorisant ainsi des milieux d'apprentissage inclusifs et axés sur le numérique. Elle a également apporté des solutions scientifiques, technologiques et d'innovation aux défis sanitaires dans des environnements fragiles. À titre d'exemple, le projet des services de télésanté verts au Yémen a été d'un apport essentiel, notamment avec les consultations à distance pour combler l'absence d'accès à une expertise médicale spécialisée.

Des interventions climato-intelligentes ont permis de renforcer l'agriculture et le développement durable. La BID a introduit des technologies de refroidissement durables en Sierra Leone et mis en œuvre des systèmes de refroidissement passifs économes en énergie au Kazakhstan afin de réduire considérablement les déperditions post-récolte. Elle a également mené à bien la première phase de sa boîte à outils électronique d'observation de la Terre, une plateforme en ligne utilisant l'imagerie satellitaire et l'analyse géospatiale pour optimiser la gestion des ressources agricoles et hydriques.

Grâce à ces initiatives intégrées, le Groupe de la BID continue d'inclure la science, la technologie et l'innovation dans l'ensemble de ses opérations, fournissant ainsi aux pays membres les outils résilients et innovants dont ils ont besoin pour améliorer la productivité et la qualité de vie.

À L'ACHÈVEMENT DU PROJET, AU MOINS
1 500 MÉDECINS ET 500 AGENTS DE SANTÉ
COMMUNAUTAIRES

(DONT 40 % DE FEMMES)
SERONT FORMÉS ET CERTIFIÉS EN MÉDECINE
FAMILIALE, EN SANTÉ NUMÉRIQUE ET DANS DES
DISCIPLINES CONNEXES.



ENCADRÉ 16 DÉPLOIEMENT D'INFRASTRUCTURES DE TÉLÉSANTÉ VERTES ALIMENTÉES À L'ÉNERGIE SOLAIRE POUR LA FORMATION ET LE SOUTIEN CLINIQUE AU YÉMEN

Au Yémen, le système de santé est sous forte pression. Moins de la moitié des établissements de santé du pays sont fonctionnels et même ceux qui le sont, manquent souvent de personnel qualifié, d'équipement et de fournitures essentielles. Près de 11 % des installations ont été totalement ou partiellement endommagées et l'impact a été particulièrement dévastateur pour les femmes et les nouveau-nés, avec l'un des taux de mortalité maternelle et néonatale les plus élevés de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Dans les communautés isolées et rurales, l'accès aux services de santé reproductive, aux soins prénatals et à l'accouchement en toute sécurité est limité : moins de la moitié des accouchements sont assistés par un personnel qualifié et seulement un tiers ont lieu dans des établissements de santé.

Dans ce contexte, la BID a lancé une initiative visant à apporter des solutions de télésanté modernes et écologiques



à certaines des régions les plus défavorisées du pays. Avec une contribution de 250.000 dollars de la BID, le projet a réussi à mobiliser 1,16 million de livres sterling (1,50 million de dollars) supplémentaires auprès du ministère britannique des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement, ainsi qu'un cofinancement de 175.000 dollars du fournisseur de technologie Educast. Ce partenariat est en train d'aider à redéfinir la fourniture des services de santé dans les environnements marqués par la fragilité. Le projet accompagne les médecins yéménites, notamment les femmes qui n'exercent pas, en renforçant leurs compétences cliniques et numériques en médecine familiale et en maladies infectieuses. Grâce à une plateforme d'apprentissage en ligne individualisé, à des formations en ligne en direct et à l'accès à des spécialistes internationaux pour obtenir un deuxième avis, cette initiative vise à former un personnel de santé plus compétent, plus confiant et plus connecté.

Au-delà de la formation, le projet répond également à des besoins immédiats en matière de santé publique. Alors que le Yémen continue de faire face à des épidémies récurrentes de diarrhée aqueuse aiguë (DAA) et de choléra, le projet se procurera et distribuera des kits anticholériques aux

ménages vulnérables répertoriés par le ministère de la Santé, contribuant ainsi à freiner la propagation de ces maladies potentiellement mortelles.

L'une des principales innovations de cette initiative est son orientation vers une technologie verte alimentée à l'énergie solaire. Le projet permettra d'équiper 25 centres de soins de santé primaires, cinq hôpitaux de district et un pôle de télésanté dans un grand hôpital universitaire de kits de télésanté, d'instruments de diagnostic, de systèmes de technologies de l'information et de la communication et d'unités d'énergie solaire. Ces améliorations permettront de faire des consultations à distance, des orientations vers des spécialistes et une formation continue, même dans les zones où l'électricité et la connectivité sont peu fiables. À l'achèvement du projet, au moins 1 500 médecins et 500 agents de santé communautaires (dont 40 % de femmes) seront formés et certifiés en médecine familiale, en santé numérique et dans des disciplines connexes. Cette initiative permet non seulement d'améliorer la qualité des soins, mais elle crée également un vivier durable de professionnels de la santé qualifiés qui pourront aider au redressement du Yémen dans les années à venir.

CHAPITRE 3

RENFORCEMENT DE LA PERFORMANCE ET DE LA GOUVERNANCE INSTITUTIONNELLES

Ce chapitre présente les fondements institutionnels, financiers et de gouvernance qui sous-tendent la mission de développement de la Banque islamique de développement (BID). Il met en évidence les systèmes, les pratiques de gestion des risques et les initiatives organisationnelles qui renforcent l'efficacité opérationnelle et sauvegardent la viabilité à long terme de la BID.

3





3.1: CONSEIL DES GOUVERNEURS

Le Conseil des Gouverneurs de la BID est composé de représentants de haut niveau des cinquante-sept pays membres de la BID. Cet organe directeur se réunit chaque année dans un pays membre et une fois tous les trois ans dans le pays du siège de la BID. Les décisions sont prises à la majorité des voix, ce qui permet au Conseil des Gouverneurs d'examiner la performance de la BID, de définir les stratégies futures, et d'élire les prochains dirigeants.

RÉUNIONS ANNUELLES DE 2025 DU GROUPE DE LA BID

Sous le haut patronage de S.E. M. Abdelmadjid TEBBOUNE, président de l'Algérie, le Groupe de la BID a tenu ses réunions annuelles du 19 au 22 mai 2025 à Alger. Elles avaient pour thème « Diversifier l'Économie, Enrichir la Vie ». L'évènement a permis d'organiser 51 activités, notamment des réunions statutaires et des sessions de partage des connaissances. L'interprétation simultanée était assurée dans plusieurs langues afin de faciliter la participation.

La 50^e réunion annuelle du Conseil des Gouverneurs s'est tenue le 21 mai 2025. L'ordre du jour comprenait l'examen du rapport annuel de la BID, l'approbation des états financiers et l'élection des président et vice-présidents pour la session de 2026. En outre, le Conseil des Gouverneurs a nommé le commissaire aux comptes pour la BID, le Fonds waqf, le Fonds d'investissement des biens awqaf, la Fondation mondiale du waqf, le Fonds d'autonomisation économique du peuple palestinien et l'Institut de la BID pour 2026.

L'année 2025 a été particulièrement importante, car elle a marqué l'adoption du cadre stratégique décennal (2026-2035) du Groupe de la BID qui témoigne de l'ambition collective des pays membres et du Groupe de la BID de redéfinir et de renforcer la proposition de valeur de celui-ci pour une nouvelle ère de développement.

L'année 2025 a été particulièrement importante, car elle a marqué l'adoption du cadre stratégique décennal (2026-2035) du Groupe de la BID qui témoigne de l'ambition collective des pays membres et du Groupe de la BID de redéfinir et de renforcer la proposition de valeur de celui-ci pour une nouvelle ère de développement. Ce cadre définit l'orientation générale pour l'élaboration de deux stratégies quinquennales successives pour chaque membre du Groupe de la BID.

La table ronde des gouverneurs s'est tenue le 22 mai 2025 autour du thème « Éliminer les inégalités : Multilatéralisme, dynamique commerciale changeante et avenir du financement du développement ». Elle est une tribune ouverte permettant aux gouverneurs de débattre des questions prioritaires de développement. Cette année, l'accent a été mis sur la manière dont les pays membres redéfinissent leurs stratégies de développement afin de renforcer leur résilience structurelle, sur les moyens d'optimiser les contributions à la coopération multilatérale, et sur les changements institutionnels nécessaires pour que la BID s'impose en matière de finance islamique et d'économie du développement.

3.2: CONSEIL DES DIRECTEURS EXÉCUTIFS

Le Conseil des Directeurs exécutifs est composé de dix-neuf membres dont dix sont nommés, représentant chacun des dix actionnaires majoritaires, et neuf élus, représentant chacun un groupe de quatre à sept pays. Le Conseil des Directeurs exécutifs, qui en est à son 16^e mandat, se réunit généralement cinq fois par an.

Le Conseil des Directeurs exécutifs est chargé de définir l'orientation générale des opérations de la BID. Il exerce tous les pouvoirs qui lui sont délégués par le Conseil des Gouverneurs. Il s'agit notamment de la préparation des travaux de ce dernier, la prise de décisions quant aux activités et opérations de la BID, l'approbation du budget et la présentation des états financiers à l'approbation du Conseil des Gouverneurs.

Les directeurs exécutifs siègent dans cinq comités, à savoir le Comité d'Audit, le Comité d'Éthique, le Comité des Finances et Gestion des Risques, le Comité administratif et de Gouvernance, et le Comité des Opérations et de l'Efficacité du Développement. En 2025, le Conseil des Directeurs exécutifs a tenu cinq réunions, dont deux virtuelles, une en marge de la réunion annuelle du Conseil des Gouverneurs et deux en présentiel, en plus d'une réunion extraordinaire tenue en mode virtuel.

3.3: GOUVERNANCE DE CHARIA

En 2025, la BID a renforcé son cadre de gouvernance de charia, en s'appuyant sur ses réalisations antérieures et faisant preuve d'un engagement fort en faveur de l'excellence dans toutes ses opérations. L'écosystème de la gouvernance de charia a bénéficié d'un suivi rigoureux de la part du Conseil de Charia du Groupe de la BID.

Au titre de ses efforts en matière de gouvernance, le Conseil de Charia a fourni des évaluations approfondies et émis des résolutions sur des questions émergentes de finance islamique, dans le respect des principes de la charia tout en encourageant l'innovation. Outre la publication du volume II des résolutions et recommandations du Conseil de Charia, ce dernier a organisé sa première table ronde annuelle, démontrant ainsi son engagement en faveur d'une gouvernance solide, de l'innovation et du renforcement des capacités.

La BID a mené des missions d'audits de charia axés sur les risques et des initiatives d'amélioration de la gouvernance, impliquant plusieurs gestionnaires de fonds externes. Cela a conduit à la mise en œuvre de mesures correctives pour gérer les risques induits par la non-conformité à la charia. Des progrès importants ont été réalisés grâce à l'introduction de solutions de financement innovantes conformes à la charia et aux principes du financement axé sur les résultats, produisant des effets concrets sur le développement et une croissance durable dans les pays membres.

De plus, la BID a publié des directives relatives au financement de l'acquisition foncière conforme à la charia et élaboré un manuel d'audit de charia, conforme aux meilleures pratiques internationales. Enfin, elle a dispensé des programmes de formation spécialisés aux pays membres, aux partenaires de développement et aux bureaux régionaux.

3.4: GESTION DES RISQUES

La BID a maintenu des pratiques de gestion des risques robustes et intégrées qui protègent sa solidité financière, soutiennent sa note de crédit, et assurent la réalisation efficace de sa mission de développement. Le Conseil des Directeurs exécutifs assure la surveillance des risques, tandis que son Comité des Finances et de Gestion des Risques approuve les stratégies, les politiques et les cadres en matière de gestion des risques. Appuyée par les comités de gestion des risques, la direction veille au respect du cadre de gouvernance approuvé.

En 2025, la BID a renforcé sa fonction de gestion des risques grâce à une approche globale de la gestion des risques de crédit, de marché, de liquidité et opérationnels. Parmi les principales réalisations, on note la mise à jour complète des cadres de gestion des risques et de gestion de l'actif et du passif afin de refléter l'évolution du modèle et la situation financière. Des outils d'analyse avancée des risques et des finances, ainsi qu'un dépôt de données intégré pour la gestion des risques, ont été mis en service. La production de rapports trimestriels au titre du cadre d'appétence au risque s'est

En 2025, la BID a renforcé sa fonction de gestion des risques grâce à une approche globale de la gestion des risques de crédit, de marché, de liquidité et opérationnels.

poursuivie, renforçant la transparence et la viabilité à long terme.

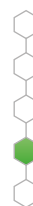
La gestion des risques opérationnels a été renforcée par la mise en œuvre d'un système automatisé dédié à cette fin, comprenant le contrôle et les auto-évaluations des risques, les données sur les pertes et les indicateurs de risque. En outre, les modèles de perte en cas de défaut ont été améliorés, un projet de validation des modèles a été lancé et les modèles de notation internes des lignes de financement ont été revus, calibrés et intégrés afin de permettre des évaluations du risque de crédit cohérentes et robustes.

3.5: AUDIT

Troisième ligne de défense, les activités d'audit fournissent au Conseil des Directeurs exécutifs et à la direction une assurance objective et indépendante, ainsi que des conseils sur l'efficacité et l'efficience de la gouvernance, la gestion des risques et les processus et systèmes de contrôle interne.

En 2025, la BID a réalisé des missions d'audit conformément au plan d'audit axé sur les risques approuvé. Elle a continué d'investir dans le perfectionnement de son personnel chargé de l'audit par le biais de formations et de conférences pertinentes. De plus, elle a investi pour garantir la conformité de ses processus et pratiques aux nouvelles Normes internationales d'audit interne de l'Institut des auditeurs internes. Elle a poursuivi le développement de son logiciel d'audit pour le mettre au niveau de la dernière version, tout en utilisant efficacement les outils d'exploration de processus. Enfin, la BID a assuré un suivi rigoureux de la mise en œuvre des plans d'action de la direction.

La BID a participé aux réunions du Groupe des responsables de l'audit des institutions financières multilatérales et aux réunions des représentants des services d'audit interne des organismes des Nations Unies, qui offrent d'excellentes opportunités d'échange d'expériences et de bonnes pratiques. Aussi des délégations d'audit interne et de contrôle de l'Union africaine et de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique ont-elles été reçues à plusieurs occasions à des fins de partage de connaissances, de partenariat et de renforcement des capacités.



EN 2025, LA BID A TRAITÉ
2 107 DEMANDES DE
CONFORMITÉ
 DE **29** DÉPARTEMENTS.

3.6: CONFORMITÉ

Les activités liées à la conformité sont restées étroitement associées aux opérations quotidiennes de la BID afin de garantir que les investissements, les transactions, etc. soient conformes aux cadres, réglementations et procédures établis. En 2025, la BID a poursuivi la mise en œuvre de sa politique en renforçant la culture de conformité interne grâce à des formations ciblées et des initiatives de sensibilisation. Elle a dispensé douze sessions de formation structurées adaptées aux différents niveaux hiérarchiques et apporté un appui continu en matière de sensibilisation afin d'aider les services à gérer l'exposition aux sanctions et autres risques réglementaires.

Sur le plan externe, la BID a maintenu un dialogue actif avec ses partenaires, en les informant des dernières évolutions en matière de diligence raisonnable et en facilitant le partage d'informations sur la propriété effective, la criminalité financière, les initiatives de renforcement des capacités et les risques de conformité au sens large.

En 2025, la BID a traité 2 107 demandes de conformité de 29 départements. Cela comprend 1 814 demandes liées à la connaissance du client, 100 avis externes, 75 avis internes, 103 demandes relatives aux paiements, 11 relatives aux sanctions et quatre à la fiscalité.

De plus, la BID a activement participé aux fora nationaux et internationaux sur la conformité et poursuivi sa transformation numérique en adoptant des solutions de conformité technologiques avec l'aide de prestataires de services externes.

3.7: GOUVERNANCE

Les activités liées à la gouvernance de la BID assurent la mise au point, le maintien et l'amélioration de pratiques de gouvernance saines. En 2025, ces activités ont franchi des étapes clés qui ont renforcé la structure de gouvernance de la BID.

Les principales réalisations en matière de gouvernance sont les suivantes :



Lancement d'un programme pluriannuel (2025-2029) de revue de la gouvernance visant à actualiser les instruments de politique



Amélioration des cadres de suivi et de contrôle



Renforcement du système de justice interne grâce à un tribunal administratif pleinement opérationnel et à un comité d'appel du personnel actif



Facilitation de l'élaboration et de l'approbation des principaux instruments de gouvernance



Promotion de la sensibilisation à la gouvernance par le biais de sessions de formation du personnel



Gestion du portail de gouvernance centralisé pour l'accès aux documents



Réalisation des tâches planifiées et ponctuelles, remplissant ainsi efficacement sa mission

Dans l'ensemble, l'année 2025 a été marquée par des avancées substantielles et stratégiques dans le paysage de la gouvernance de la BID.

3.8: NOTE DE CRÉDIT

La note AAA de la BID, assortie de perspectives stables, en 2025, a été confirmée par les trois principales agences de notation internationales, à savoir Standard & Poor's Global, Moody's Investors Service et Fitch Ratings. Cette note exceptionnelle, la plus élevée possible, souligne la forte résilience financière de la BID, qui repose sur une excellente capitalisation, un endettement maîtrisé, des liquidités et un financement robustes.

De plus, la BID du statut de créancier privilégié, ce qui renforce sa position de partenaire fiable et de choix au sein de la communauté internationale de l'investissement et du développement. Le soutien constant de ses actionnaires, conjugué à la mise en œuvre efficace de sa mission de développement dans les pays membres, conforte son rôle unique et précieux de première banque multilatérale de développement islamique au monde, dont les politiques revêtent une importance stratégique majeure pour ses pays membres.

Enfin, pour le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire et la Commission européenne, la BID est une banque multilatérale de développement à pondération de risque zéro. Cette désignation, qui reflète l'excellence opérationnelle de la BID et sa discipline en matière de gestion financière et des risques, l'a placé à l'avant-garde de l'émission de soukook dans le monde. Elle est ainsi devenue l'un des émetteurs les mieux notés et les plus fréquents du monde musulman, ainsi qu'un contributeur clé au développement et à l'approfondissement des marchés de capitaux islamiques à travers le monde.

3.9: ÉVALUATION

La BID évalue les résultats de ses interventions en matière de développement.

En 2025, onze évaluations de projets du secteur de l'énergie dans neuf pays membres et une évaluation groupée des opérations d'assistance spéciale en Thaïlande ont été conclues. Par ailleurs, sept évaluations internes, nationales et thématiques portant sur les programmes Tadamon, la décentralisation du Groupe de la BID, la collaboration avec le Nigéria, l'efficacité opérationnelle lors de la mise en œuvre et de l'achèvement des projets, ainsi qu'une évaluation rapide des programmes d'autonomisation des organisations non gouvernementales du Fonds de solidarité islamique pour le développement et des programmes de réponse accélérée de Tadamon ont été finalisées.

La BID a également évalué le soutien apporté aux femmes et aux jeunes, examiné dix stratégies de partenariat et neuf cadres de collaboration avec les pays membres, témoignant ainsi de l'attention portée à sa pertinence stratégique, à sa performance opérationnelle et à ses priorités thématiques.

LA NOTE **AAA** DE LA BID, ASSORTIE DE PERSPECTIVES STABLES, EN 2025, A ÉTÉ CONFIRMÉE PAR LES TROIS PRINCIPALES AGENCES DE NOTATION INTERNATIONALES, À SAVOIR STANDARD & POOR'S GLOBAL, MOODY'S INVESTORS SERVICE ET FITCH RATINGS.

3.10: PASSATION DES MARCHÉS AU TITRE DES PROJETS

En 2025, la BID a poursuivi le renforcement de ses pratiques de passation de marchés afin de favoriser une mise en œuvre efficace des projets et des résultats de développement durables dans les pays membres.

En fin d'exercice, le portefeuille des marchés des projets actifs de la BID dépassait 29,3 milliards de dollars, dont 13,5 milliards de contrats actifs et 10,3 milliards de dollars de contrats en cours de passation. Au total, 532 nouveaux contrats d'une valeur de 1,93 milliard de dollars ont été signés en cours d'exercice. Les entreprises des pays membres d'Afrique subsaharienne ont représenté plus de 70 % de l'ensemble des contrats. Les marchés ont été principalement attribués dans les secteurs des transports, de la santé, de l'agriculture et de l'eau, reflétant les priorités de développement de la BID. Les contrats portaient majoritairement sur les travaux, suivis par les biens et les services de conseil, avec une forte participation des pays membres et un recours sélectif à des entreprises de pays non-membres pour des lots de biens et d'équipements spécialisés. La BID déploie des efforts systématiques pour l'utilisation des systèmes nationaux de passation de marchés au Maroc et au Sénégal et le système électronique de passation des marchés publics en Indonésie, au Bangladesh et en Ouzbékistan.

Les efforts de renforcement des capacités ont notamment inclus des ateliers nationaux sur la passation de marchés dans huit pays membres, des formations régionales et thématiques, ainsi que des initiatives de professionnalisation financées par des subventions, bénéficiant à environ 900 professionnels. La BID a également étendu son offre de formation en ligne, en lançant son premier cours en langue russe sur le nouveau cadre de passation des marchés. Elle a par ailleurs renforcé sa présence sur le marché et promu les opportunités d'affaires grâce à des séminaires et des fora régionaux organisés par les banques multilatérales de développement.

Ensemble, ces efforts ont permis de consolider les systèmes de passation de marchés ainsi que les capacités des marchés et d'améliorer les résultats en matière de développement dans les pays membres.



3.11: EFFICACITÉ DU DÉVELOPPEMENT

La BID a renforcé son cadre de gestion axé sur les résultats, articulé autour d'objectifs, d'indicateurs de résultats consolidés, de l'efficacité opérationnelle et de l'efficacité organisationnelle, afin de soutenir la stratégie revue (2023-2025). Le rapport de 2025 sur l'efficacité du développement a été considérablement perfectionné pour se conformer aux normes des banques multilatérales de développement, ce qui a permis d'importantes améliorations.

Ainsi, une étape majeure a été franchie avec 100 % des données du rapport annuel sur l'efficacité du développement provenant désormais directement des rapports d'achèvement de projets. Ce changement garantit que les résultats publiés sont fondés sur des données probantes et validés, ce qui renforce considérablement la crédibilité et l'exactitude des rapports.

Dépassant le cadre des statistiques agrégées, la nouvelle approche d'information financière met l'accent sur la narration et l'analyse de l'impact humain. Cette nouvelle approche narrative offre une vision plus convaincante et accessible de l'impact sur le développement, complétant les résultats statistiques par des illustrations concrètes des changements sur le terrain.

Afin de pérenniser cette culture de la qualité, la BID a investi dans la formation de son personnel affecté aux opérations par le biais du Programme international de formation à l'évaluation du développement. Cette formation a renforcé les compétences du personnel en matière de mesure des résultats, de méthodologies d'évaluation et d'assurance qualité des données pour produire des données probantes crédibles et de qualité sur le développement.

Ces améliorations du processus ont été complétées par le déploiement de tableaux de bord interactifs et l'intégration du module SAP Analytics Cloud. Ces outils permettent un suivi en temps réel des efforts en faveur du développement, faisant passer la BID d'une production de rapports rétrospectifs à une gestion proactive des résultats.

Ensemble, ces progrès témoignent de l'engagement constant de la BID à améliorer l'efficacité du développement grâce à une exhaustivité des données, une rigueur analytique accrue et des récits d'impact humain plus riches, qui permettent de saisir, communiquer et maximiser l'impact transformateur de ses interventions.

3.12: NUMÉRISATION

L'environnement numérique est en constante évolution et nécessite une maintenance continue pour rester adapté aux besoins de toute organisation.

Les activités de numérisation s'articulent autour de deux axes principaux, à savoir la conception et l'exploitation. Le premier englobe la mise en place et le déploiement de systèmes, de solutions numériques et de technologies, tandis que le second vise à maintenir une infrastructure informatique résiliente et garantir un appui opérationnel continu pour l'ensemble de la BID. Ces activités couvrent de multiples domaines, comme l'illustre le cadre ci-joint.

En 2025, des initiatives ont été mises en œuvre dans ces domaines afin de renforcer les capacités numériques de la BID, d'améliorer l'expérience utilisateur, et d'assurer la continuité des opérations, grâce à une gouvernance, une gestion des risques et des contrôles de conformité robustes.

Deux réalisations majeures en 2025, ayant eu une incidence sur l'ensemble du Groupe de la BID et des services partagés, ont été la migration de SWIFT vers le nuagique et l'instauration des politiques et cadres de cybersécurité et de sécurité de l'information et de sécurité informatique.

SWIFT joue un rôle essentiel dans le fonctionnement des systèmes de trésorerie et financiers de la BID, qui offrent des services aux pays membres à travers un système financier sécurisé. La migration vers le nuagique a impliqué une transition vers une architecture sans encombrement, réduisant ainsi les coûts d'infrastructure et facilitant la transition de la BID vers un environnement informatique écoénergétique.

Les politiques et cadres de cybersécurité et de sécurité de l'information renforcent la protection des actifs d'information et de l'intégrité opérationnelle de la BID, contribuant ainsi au maintien de sa note AAA grâce à une gestion efficace des risques opérationnels. En outre, ils atténuent les risques liés aux violations de données et aux interruptions de service susceptibles d'affecter les revenus, les opérations et la réputation. Ces politiques et cadres s'appliquent à l'ensemble de la BID et aux services partagés avec les autres membres du Groupe de la BID.

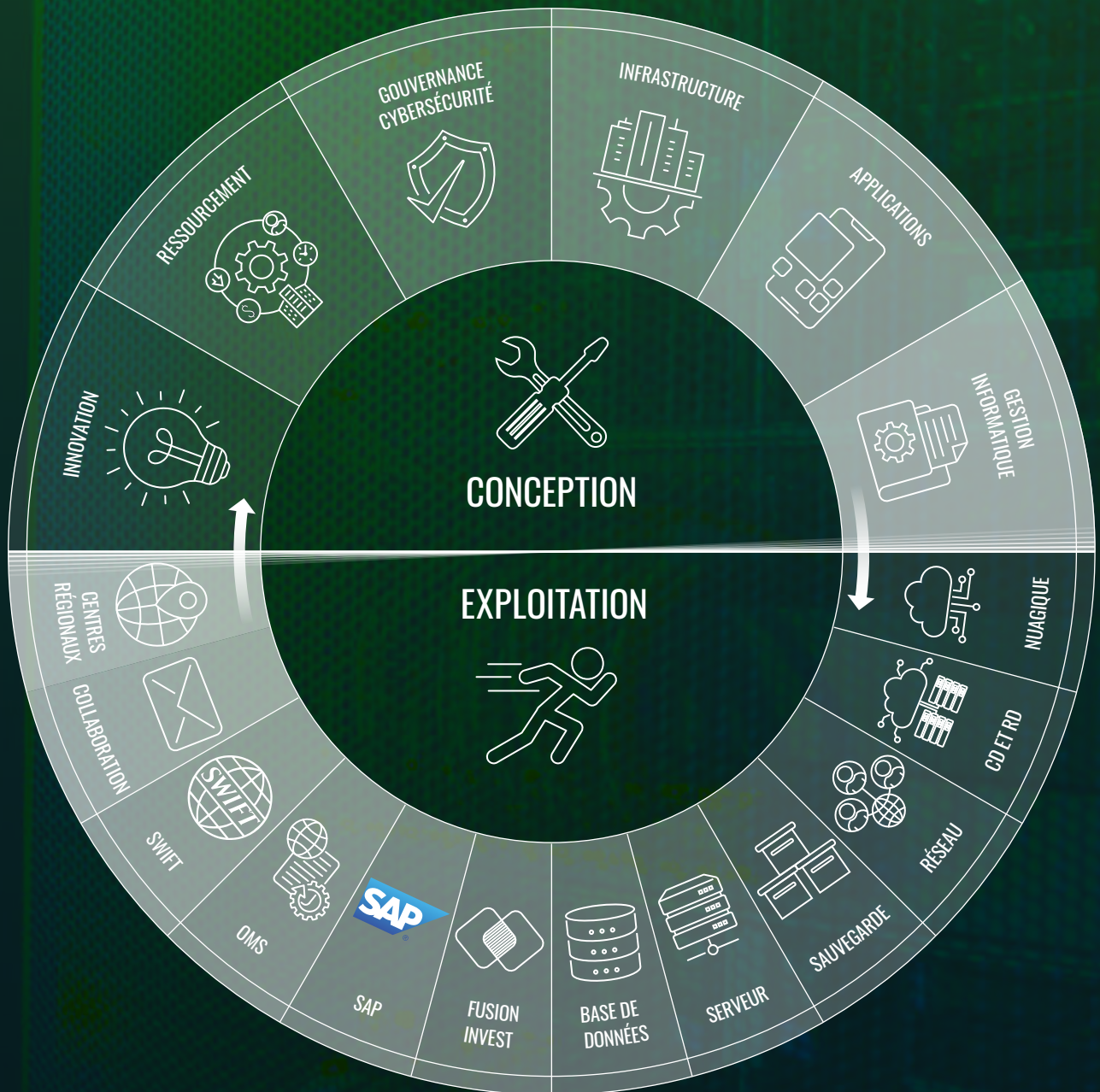
La mise en œuvre de ces initiatives a été réalisée en collaboration avec les services compétents du Groupe de la BID.



LES ACTIVITÉS DE NUMÉRISATION S'ARTICULENT AUTOUR DE DEUX AXES PRINCIPAUX, À SAVOIR LA

CONCEPTION ET L'EXPLOITATION

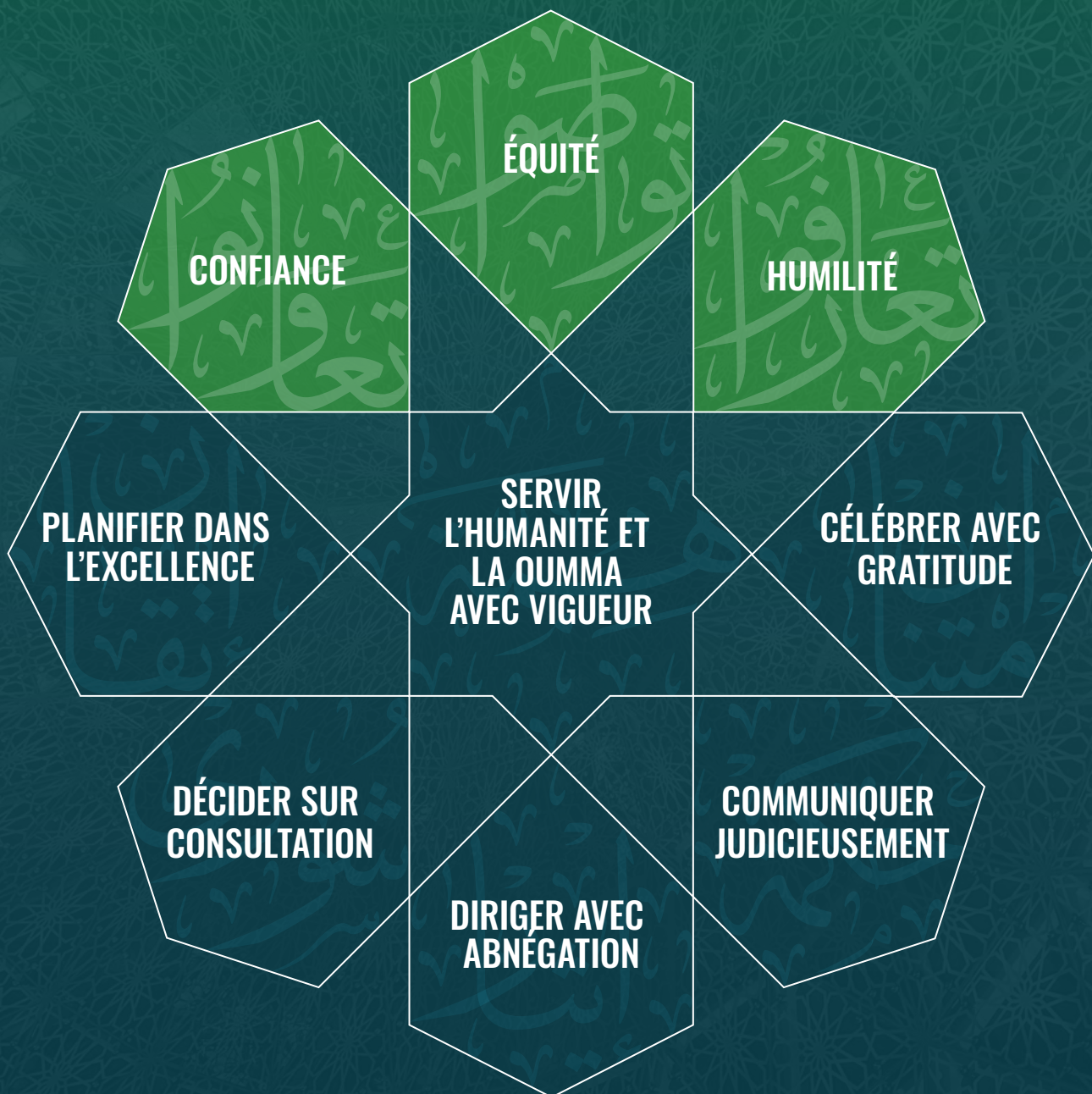
LE PREMIER ENGLOBE LA MISE EN PLACE ET LE DÉPLOIEMENT DE **SYSTÈMES, DE SOLUTIONS NUMÉRIQUES ET DE TECHNOLOGIES**



LE SECOND VISE À MAINTENIR UNE **INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE RÉSILIENTE**

ET GARANTIR UN APPUI OPÉRATIONNEL CONTINU POUR L'ENSEMBLE DE LA BID.

« Ce renouveau culturel a abouti à la formulation de « The IsDB Way », un cadre culturel fondé sur des valeurs, qui traduit les principes islamiques en comportements organisationnels concrets pour une institution de développement moderne. »



3.13: GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Entre 2024 et 2025, la BID a mené à bien une vaste initiative de renouveau culturel, constituant une avancée institutionnelle majeure pour le renforcement de la cohérence organisationnelle, du leadership et de la participation du personnel. Cette initiative s'est déroulée sur dix-huit mois, selon un processus structuré visant à garantir une large adhésion au sein de la BID.

Le processus a débuté par une évaluation culturelle globale menée en 2023, intégrant des enquêtes auprès du personnel, des groupes de discussion et des entretiens. Une journée de réflexion de la haute direction a ensuite été organisée afin de définir l'orientation stratégique et d'harmoniser le leadership. De multiples analyses et consultations auprès des employés des différents services ont permis de s'assurer que le cadre final reflétait à la fois les priorités institutionnelles et l'expérience vécue au sein de l'organisation.

Ce renouveau culturel a abouti à la formulation de The IsDB Way, un cadre culturel fondé sur des valeurs qui traduit les principes islamiques en comportements organisationnels concrets pour une institution de développement moderne. Ancré dans la mission de « Servir l'humanité et la Oumma avec Vigueur », ce cadre repose sur trois valeurs fondamentales, à savoir la confiance, l'équité et l'humilité. Il se concrétise par cinq piliers comportementaux essentiels qui définissent la planification, la prise de décision, le leadership, la communication et la reconnaissance.

Favorisant des comportements de leadership cohérents, une prise de décision éthique et une collaboration efficace au sein de l'institution, The IsDB Way constitue désormais un référentiel culturel fédérateur. Le cadre renforce ainsi une culture axée sur un objectif précis et de haute performance, en accord avec la mission et les orientations stratégiques de la BID.

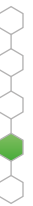
3.14: RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE INSTITUTIONNELLE

En 2025, la BID a renforcé sa résilience grâce à des initiatives visant à consolider la sécurité, assurer la continuité des opérations, et moderniser les espaces de travail.

L'organisation de la réunion annuelle des responsables de la sécurité des institutions financières internationales au siège de la BID à Djeddah a constitué une étape clé. De hauts responsables de la sécurité de onze grandes institutions financières internationales, dont la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, ont discuté des interventions d'urgence, de la coopération régionale en matière de sécurité et de l'intégration de l'intelligence artificielle dans les opérations de sécurité. Cette réunion a positionné la BID comme un acteur de premier plan sur la scène internationale et donné lieu à des initiatives conjointes telles que la création de groupes de contact régionaux, la coordination des crises, et l'établissement de référentiels de sécurité, renforçant ainsi les objectifs de devoir de vigilance.

Au titre de la gestion de la continuité des activités, une série d'ateliers spécialisés axés sur le renforcement des connaissances et des capacités techniques en matière de continuité des activités au sein du Groupe de la BID a été organisée. De plus, une simulation de continuité des activités complète a été coordonnée au siège. Cette activité a porté sur la simulation d'un séisme majeur, incluant l'évacuation des bâtiments et une transition maîtrisée vers le télétravail, démontrant ainsi la capacité de préparation de la BID et l'efficacité des dispositifs de continuité des activités.

Ensemble, ces efforts ont renforcé la résilience de la BID, assurant la sécurité des personnes et l'excellence opérationnelle.

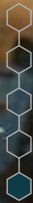


ANNEXES

| | |
|--|-----|
| ANNEXES 1 À 6 : DONNÉES FINANCIÈRES | 72 |
| ANNEXES 7 À 10 : FINANCEMENT | 102 |
| ANNEXE 11: MARCHÉS ATTRIBUÉS EN 2025 | 109 |
| ANNEXE 12: ORGANIGRAMME DE LA BID | 110 |
| ANNEXE 13: COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE | 111 |

ANNEXES





ANNEXE 1: RAPPORT D'AUDIT DE CHARIA

RAPPORT ANNUEL 1446-1447 CONSEIL DE CHARIA DU GROUPE DE LA BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Louanges à Allah
Prière et paix sur le Prophète, sa famille et ses compagnons

Excellence Monsieur le Président du Conseil des Gouverneurs,
Excellences les membres du Conseil des Gouverneurs,

Assalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh

Conformément à son règlement, le Conseil de Charia du Groupe de la Banque islamique de développement (Groupe de la BID) soumet au Conseil des Gouverneurs un rapport annuel de charia sur le degré de conformité des transactions et activités du Groupe de la BID à la charia, à la lumière des fatwas et résolutions rendues par le Conseil de Charia et son sous-comité. Nous avons fait passer en revue par le sous-comité les activités du Groupe de la BID au titre de l'exercice 1446-1447, conformément à la pratique arrêtée au sein du Conseil de Charia du Groupe de la BID. La revue a consisté en un audit de charia général des principes appliqués et des contrats utilisés au titre des transactions et applications qui nous ont été présentés.

La revue a porté sur :

- Ressources ordinaires en capital de la BID
- Fonds waqf
- Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation
- Société islamique pour le développement du secteur privé
- Société internationale islamique de financement du commerce
- Fonds de solidarité islamique pour le développement
- Fonds d'investissement des biens awqaf
- Fondation mondiale du waqf
- Tous les fonds gérés par la BID au titre de l'exercice financier terminé au 31 décembre 2025 (11 radjab 1447)

Nous avons effectué la revue demandée avec l'assistance de la Division des Affaires de Charia. Notre objectif est d'exprimer une opinion indépendante quant au degré de conformité du Groupe de la BID aux règles et principes de charia, fatwas, résolution, arrêts et directives émis.

Il convient de souligner que la responsabilité d'assurer la conformité du Groupe de la BID aux règles et principes de charia incombe à la Direction du Groupe de la BID. Notre responsabilité se limite à exprimer une opinion de charia indépendante, fondée sur notre revue de charia des opérations du Groupe de la BID.

Nous avons accompli notre revue en examinant et en vérifiant les procédures suivies par le Groupe de la BID. À cet égard, nous avons inspecté chaque type d'opérations. Notre revue de charia a été planifiée et menée dans le but d'obtenir tous les éléments factuels et justifications jugés nécessaires pour établir la preuve adéquate devant étayer la confirmation raisonnable que le Groupe de la BID n'a pas enfreint les règles et principes de charia.

PAR CONSÉQUENT, NOUS ESTIMONS QUE :

1. Le Groupe de la BID a observé les procédures nécessaires pour se conformer aux contrats que nous avons préparés et vérifiés.
2. Les dividendes payés et les pertes subies au titre des comptes d'investissement répondent au principe adopté par le Conseil de Charia, conformément aux règles et principes de charia.
3. Tous les gains tirés de transactions et méthodes interdites par la charia ont été écartés conformément aux résolutions du Conseil de Charia, et ce dans l'attente de les dépenser, avec notre aval, sur des œuvres de bienfaisance.
4. Le Groupe de la BID n'est pas tenu d'acquitter zakat vu que les sources de ses actifs sont soit des publiques ou des fonds waqf. Dans le cas des fonds des autres institutions, le Groupe de la BID n'acquitte pas zakat au nom de leurs propriétaires sans qu'il ne soit autorisé par eux. Par conséquent, le paiement de zakat dû titre desdits fonds est de la seule responsabilité de leurs propriétaires.

Nous prions Allah – Le Tout-Puissant – de guider le Groupe de la BID sur le droit chemin, au service de la oumma et de l'humanité.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh



S.E. Dr Mohamed ALI ELGARI
Président du Conseil de Charia



S.E. Dr Nizam YAQOUBI
Vice-président du Conseil de Charia



S.E. Dr Aznan HASAN
Membre du Conseil de Charia



S.E. Dr Sa'id ADEKUNLE MIKAIL
Membre du Conseil de Charia

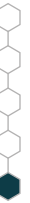


S.E. Mufti Muhammad HASSAAN KALEEM
Membre du Conseil de Charia



Dr Abdallahi MOHAMED
Chef de la Division des Affaires de Charia

Djeddah, 22 chaâbane 1447 (10 février 2025)



ANNEXE 2A: RAPPORT DE LA DIRECTION RELATIF À L'EFFICACITÉ DES CONTRÔLES INTERNES

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR L'EFFICACITÉ DES CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La Direction de la Banque islamique de développement (ressources ordinaires en capital) est responsable de la mise au point et du maintien de contrôles internes adéquats à l'égard de l'information financière. Les contrôles internes de la Banque à l'égard de l'information financière constituent un processus conçu pour parvenir à une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers de la Banque aux fins de leur communication, conformément au cadre d'information financière. Les contrôles internes à l'égard de l'information financière comprennent également les contrôles et procédures de communication conçus pour prévenir des inexactitudes.

L'organe chargé de la gouvernance est responsable de la supervision du processus d'exécution et de maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière.

- La Banque a évalué la conception, l'exécution et l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière jusqu'au 31 décembre 2025. Elle s'est fondée sur les critères énoncés dans le Cadre de contrôle intégré (2013) publié par le Comité des organisations de tutelle de la Commission Treadway (« COSO »).

Le commissaire aux comptes de la Banque, Deloitte and Touche & Co. - Chartered Accountants, cabinet de comptabilité indépendant, émet un rapport d'assurance raisonnable sur notre évaluation des contrôles internes à l'égard de l'information financière.

RISQUES LIÉS À L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les principaux risques liés à l'information financière, sont la préparation d'états financiers qui ne reflètent pas fidèlement la situation financière, en raison d'erreurs involontaires ou intentionnelles, ou la publication en retard des états financiers. Les états financiers ne reflètent pas fidèlement la situation financière lorsqu'un ou plusieurs comptes ou l'information fournie dans ces états financiers contient des anomalies ou des omissions importantes. Les anomalies sont considérées importantes si elles peuvent, individuellement ou collectivement, influencer les décisions économiques que les utilisateurs prennent sur la base des états financiers.

Pour pallier les risques liés à l'information financière, la Banque a mis au point des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui permettent de donner une assurance raisonnable mais non-absolue quant à la non-existence d'anomalies importantes. La Banque a également évalué la conception, l'exécution et l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière sur la base des critères énoncés dans le Cadre de contrôle intégré (2013). Le cadre recommande la définition d'objectifs spécifiques pour faciliter la conception et l'évaluation de l'adéquation d'un système de contrôle interne. Par conséquent, la Direction a répondu au moment de la mise au point des contrôles internes à l'égard de l'information financière aux assertions ci-après :

- Existence/survenue : les actifs et les passifs existent et les transactions ont eu lieu.
- Intégralité : toutes les transactions sont enregistrées et les soldes des comptes inclus dans les états financiers.
- Évaluation : les actifs, les passifs et les transactions sont enregistrés dans les états financiers aux montants appropriés.
- Droits et obligations, et propriété : les droits et obligations sont correctement enregistrés au titre des actifs et des passifs.
- Présentation et communication : le classement, la communication et la présentation de l'information financière sont appropriés.

Cependant, tous les systèmes de contrôle interne, y compris les contrôles internes à l'égard de l'information financière, aussi bien conçus et exécutés soient-ils, ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable, mais non-absolue, que les objectifs sont atteints. En tant que tels, les contrôles et procédures ou systèmes de communication au titre des contrôles internes de l'information financière peuvent ne pas empêcher tous les actes de fraude et toutes les erreurs. De plus, la conception d'un système de contrôle doit procéder de ressources raisonnables, et les avantages des contrôles doivent être pondérés par rapport aux coûts.

ORGANISATION DU SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE DE LA BANQUE

Fonctions intervenant dans le système de contrôle interne à l'égard de l'information financière

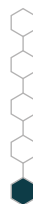
Le Conseil des Directeurs exécutifs a créé le Comité d'Audit pour l'assister dans son rôle de supervision de la solidité des politiques et pratiques comptables et de l'efficacité des contrôles internes. Composé de membres sélectionnés du Conseil des Directeurs exécutifs, le Comité d'Audit aide également le Conseil des Directeurs exécutifs à s'acquitter de ses responsabilités de supervision de la préparation des états financiers et de l'information financière sur les ressources ordinaires en capital, des procédures d'audit internes et externes, et des principales conclusions. Le Comité d'Audit tient des réunions périodiques avec la Direction pour examiner et assurer le suivi des questions qui revêtent une importance des points de vue financier, comptable et d'audit. Le commissaire aux comptes et les auditeurs internes tiennent des réunions régulières avec le Comité d'Audit pour statuer sur l'adéquation des contrôles internes à l'égard de l'information financière et de toute autre question sur laquelle ledit comité devrait se pencher.

Les contrôles au sein du système de contrôle interne à l'égard de l'information financière sont effectués par tous les services qui interviennent dans l'examen de la fiabilité des livres et registres sur la base desquels les états financiers sont préparés. Par conséquent, le fonctionnement des contrôles internes à l'égard de l'information financière implique des employés de diverses fonctions au sein de toute l'institution.

Contrôles destinés à minimiser les risques d'anomalie dans la préparation de l'information financière

Le système des contrôles internes à l'égard de l'information financière consiste en un grand nombre de contrôles et procédures internes visant à minimiser le risque d'anomalie dans les états financiers. Ces contrôles sont intégrés au processus d'exploitation et comprennent ceux qui :

- sont de nature continue ou permanente, comme la supervision au titre des politiques et procédures écrites ou la séparation des tâches ;
- sont périodiques tels que ceux effectués dans le cadre du processus de préparation des états financiers annuels ;
- sont de nature préventive ou détective ;
- sont une incidence directe ou indirecte sur les états financiers ; étant entendu que les contrôles qui ont une incidence indirecte sur les états financiers comprennent les contrôles au niveau de l'entité et les contrôles généraux des technologies de l'information tels que les contrôles d'accès aux systèmes et de déploiement des systèmes, tandis qu'un contrôle ayant une incidence directe pourrait être, par exemple, un rapprochement qui appuie directement un poste au bilan ; et
- comportent des composantes automatisées et/ou manuelles, étant entendu que les contrôles automatisés sont des fonctions de contrôle intégrées aux processus du système, telles que les contrôles de séparation des tâches forcés par les applications et les contrôles d'interface sur l'exhaustivité et l'exactitude des entrées, et les contrôles internes manuels sont ceux opérés par un individu ou un groupe d'individus, tels que l'autorisation des transactions.



ANNEXE 2A: RAPPORT DE LA DIRECTION RELATIF À L'EFFICACITÉ DES CONTRÔLES INTERNES

(SUITE)

ÉVALUATION DE LA CONCEPTION, EXÉCUTION ET EFFICACITÉ DES CONTRÔLES INTERNES

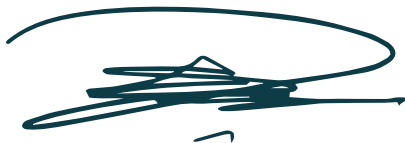
Pour l'exercice 2025, la Banque a entrepris une évaluation formelle de l'adéquation de la conception, exécution et efficacité du système des contrôles internes à l'égard de l'information financière en tenant compte des éléments ci-après :

- le risque d'inexactitude des postes dans les états financiers, compte tenu de facteurs tels que l'importance et la sensibilité d'un poste quelconque dans les états financiers aux inexactitudes et
- la susceptibilité des contrôles identifiés à l'échec, compte tenu de facteurs tels que le degré d'automatisation, la complexité et le risque de dépassement par la Direction, la compétence du personnel et le niveau d'appréciation requis.

Pris ensemble, ces facteurs déterminent la nature, le moment et l'étendue des preuves dont la Direction a besoin pour évaluer si la conception, l'exécution et l'efficacité du système de contrôle interne à l'égard de l'information financière sont efficaces. La preuve elle-même est générée à partir de procédures intégrées dans les responsabilités quotidiennes du personnel ou à partir de procédures mises en œuvre spécifiquement aux fins de l'évaluation du contrôle interne à l'égard de l'information financière. Des informations provenant d'autres sources constituent également un élément important dans l'évaluation car ces preuves peuvent attirer l'attention de la Direction sur des problèmes de contrôle supplémentaires ou étayer les conclusions.

CONCLUSION

L'évaluation a inclus la revue de la conception, de l'exécution et de l'efficacité des contrôles au sein de divers processus, notamment les actifs de trésorerie, les actifs des projets, les investissements et les revenus y liés, les passifs, y compris les passifs de trésorerie et les coûts de financement y afférents, les charges d'exploitation, les salaires et les prestations du personnel. L'évaluation a également inclus la revue de la conception, de l'exécution et de l'efficacité des contrôles au niveau de l'entité, des contrôles généraux des technologies de l'information et des applications, et des contrôles à l'égard de la communication de l'information financière. À la suite de l'évaluation de la conception, de l'exécution et de l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière, la Direction n'a identifié aucune faiblesse importante et a conclu que les contrôles internes à l'égard de l'information financière ont été conçus, exécutés et opérés efficacement jusqu'au 31 décembre 2025.



Dr Muhammad AL JASSER

Président de la Banque islamique de développement



Dr Zamir IQBAL

Vice-Président et Chargé en Chef des Finances

ANNEXE 2B: RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DE LA DIRECTION RELATIF À L'EFFICACITÉ DES CONTRÔLES INTERNES

BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT – RESSOURCES ORDINAIRES EN CAPITAL CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE 8 AVRIL 2026

RAPPORT D'ASSURANCE RAISONNABLE INDÉPENDANT

Rapport d'assurance raisonnable indépendant sur le Rapport de la Direction relatif à la conception, l'exécution et l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière au sujet des ressources ordinaires en capital de la Banque islamique de développement

Excellences les Président et membres du Conseil des Gouverneurs,
Banque islamique de développement – Ressources ordinaires en capital
Djeddah
Royaume d'Arabie saoudite

ÉTENDUE

La Banque islamique de développement – Ressources ordinaires en capital (« la Banque » ou « la BID ») s'est adjointe nos services pour mener une mission d'assurance raisonnable sur le Rapport de la Direction relatif à l'évaluation de la conception, de l'exécution et de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière (« le Rapport de contrôle interne de la Direction » à l'égard de l'information financière ou « le rapport ») jusqu'au 31 décembre 2025.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ET DE L'ORGANE CHARGÉ DE LA GOUVERNANCE

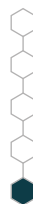
La Direction est responsable de l'exécution et du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière. Cette responsabilité comprend la conception, l'exécution et le maintien de contrôles internes pertinents à la préparation et la présentation sincère d'états financiers exempts d'inexactitudes significatives, que celles-ci soient le résultat d'un acte de fraude ou d'une erreur ; l'adoption et l'application de conventions comptables adéquates ; et les estimations et jugements comptables raisonnables face aux circonstances.

L'organe chargé de la gouvernance est responsable de la supervision du processus d'exécution et de maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière.

La BID a évalué la conception, l'exécution et l'efficacité de son système de contrôle interne jusqu'au 31 décembre 2025. Elle s'est fondée sur les critères énoncés dans le Cadre de contrôle intégré (2013) publié par le Comité des organisations de tutelle de la Commission Treadway (« le Cadre COSO »).

L'évaluation par la BID de son système de contrôle interne présentée par la Direction au Conseil des Directeurs exécutifs et au Conseil des Gouverneurs dans le Rapport de la Direction sur l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière, a porté sur :

- la description des contrôles mis au point au titre du Contrôle interne tels que définis dans le Cadre COSO ;
- la description de l'étendue des principaux processus de travail objet de l'évaluation du contrôle interne à l'égard de l'information financière ;
- la description des objectifs du contrôle interne ;
- l'identification des risques susceptibles de compromettre la réalisation des objectifs de contrôle ;
- l'évaluation de la conception, l'exécution et l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière ; et
- l'évaluation de la gravité des lacunes de conception, d'exécution et d'efficacité du contrôle interne, si constatées et non comblées jusqu'au 31 décembre 2025.



ANNEXE 2B: RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DE LA DIRECTION RELATIF À L'EFFICACITÉ DES CONTRÔLES INTERNES

(SUITE)

NOTRE RESPONSABILITÉ

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion d'assurance raisonnable sur la sincérité de la présentation du « Rapport de la Direction sur l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière » joint à l'Annexe 2a du rapport annuel, à la lumière des critères énoncés dans le Cadre COSO. Notre opinion porte notamment sur la conclusion de la Direction quant à l'efficacité de la conception, de l'exécution et de l'exploitation du contrôle interne à l'égard de l'information financière jusqu'au 31 décembre 2025.

Nous avons mené notre mission conformément à la Norme internationale révisée sur les missions d'assurance 3000 (« Missions d'assurance autres que les audits et les revues de l'information financière historique »), émise par le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance. Cette norme exige la planification et l'exécution de procédures afin de parvenir à une assurance raisonnable quant à l'évaluation faite par la Direction de la conception, de l'exécution et de l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière jusqu'au 31 décembre 2025, telle qu'indiquée dans le Rapport de la Direction sur l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière.

Une mission d'assurance raisonnable implique de comprendre le contrôle interne à l'égard de l'information financière, d'identifier et d'évaluer le risque qu'une faiblesse matérielle existe, et de tester et d'évaluer la conception et l'efficacité du contrôle interne, sur la base du risque évalué, et d'exécuter toute autre procédure jugée nécessaire dans les circonstances.

Nos procédures appliquées au Rapport de la Direction sur l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière ont consisté à :

- comprendre les composantes du contrôle interne de la BID à la lumière des définitions énoncées dans le Cadre COSO, et les comparer au Rapport ;
- comprendre la définition de la BID de l'étendue des principaux processus, et la comparer au Rapport ;
- évaluer les risques importants liés aux comptes, classes de transactions et informations communiquées au sein de la BID quant aux principaux processus et entités, et les comparer au Rapport ;
- obtenir les tests effectués par la Direction sur la conception, l'exécution et l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, et évaluer l'adéquation des procédures de test effectuées par la Direction et l'exactitude des conclusions de la Direction pour chaque contrôle interne testé ;
- tester de manière indépendante la conception, l'exécution et l'efficacité des contrôles internes qui traitent des risques importants d'inexactitudes significatives, et soumettre derechef au test une partie des tests effectués par la Direction sur les risques normaux d'inexactitudes significatives ; et
- évaluer la gravité des lacunes du contrôle interne qui n'ont pas été comblées jusqu'au 31 décembre 2025, et comparer ces lacunes, dans la mesure du possible, à l'évaluation comprise dans le Rapport.

Un processus est considéré comme important si une anomalie résultant d'un acte de fraude ou d'une erreur dans les transactions ou les états financiers pourrait raisonnablement affecter les décisions des utilisateurs des états financiers. Aux fins de notre mission, les processus jugés importants sont les contrôles au niveau des entités, des actifs de trésorerie, des actifs des projets, des investissements et des revenus y liés, des passifs y compris les sources de financement externes, des coûts de financement y liés, des pertes de valeur et de crédit, des dépenses d'exploitation, des salaires, des prestations payées au personnel, de l'information financière et de sa communication, et des contrôles généraux et d'application liés aux technologies de l'information.

Les procédures établies pour tester la conception, l'exécution et l'efficacité du contrôle interne dépendent de notre jugement, y compris l'évaluation des risques d'inexactitudes significatives identifiés, et impliquent une combinaison d'enquêtes, d'observations, de répétitions et d'examen des preuves.

Nous avons obtenu suffisamment de preuves adéquates pour étayer notre conclusion sur l'évaluation faite par la Direction de la conception, exécution et efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la BID jusqu'au 31 décembre 2025.

NOTRE INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Nous nous sommes conformés à l'indépendance et aux autres exigences déontologiques du Code de déontologie des professionnels comptables publié par le Conseil des normes internationales de déontologie comptable, qui repose sur les

principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de diligence raisonnable, de confidentialité et de comportement professionnel.

Notre cabinet applique la Norme internationale sur la gestion de la qualité 1 et, par conséquent, maintient un système complet de contrôle qualité comprenant des politiques et des procédures documentées concernant le respect des exigences déontologiques, des normes professionnelles et des exigences légales et réglementaires applicables.

DÉFINITION ET LIMITES DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le contrôle interne d'une entité à l'égard de l'information financière est un processus conçu ou dont la préparation a été supervisée par les principaux dirigeants et responsables financiers de l'entité ou les personnes exerçant des fonctions similaires. Le processus est exécuté par le Conseil des Directeurs exécutifs, la Direction et d'autres personnels de l'entité afin de dégager l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et la préparation d'états financiers à des fins externes conformément au cadre d'information financière pertinent.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une entité comprend les politiques et procédures qui (1) concernent la tenue de registres reflétant de manière raisonnablement détaillée, précise et fidèle les transactions et les cessions d'actifs de l'entité ; (2) fournissent l'assurance raisonnable que les transactions sont enregistrées comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers conformément au cadre d'information financière pertinent, et que les recettes et les dépenses de l'entité sont effectuées uniquement conformément aux autorisations de la Direction et des administrateurs de l'entité ; et (3) fournissent l'assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de l'acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de l'entité qui pourraient avoir un effet important sur les états financiers.

En raison des limites inhérentes au contrôle interne à l'égard de l'information financière, y compris la possibilité de collusion ou de contournement inapproprié des contrôles, des inexactitudes significatives dues à des erreurs ou à un acte de fraude pourraient se produire et ne pas être prévenues ou détectées à temps. Par ailleurs, les projections de toute évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière au titre de périodes futures sont exposées au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison d'un changement de circonstances ou de la détérioration possible du degré de conformité aux politiques ou aux procédures.

UTILISATION DE NOTRE RAPPORT D'ASSURANCE

Notre rapport est destiné exclusivement à la Direction de la BID et au Conseil des Gouverneurs. Il n'est pas destiné à des tiers et nous déclinons toute responsabilité à l'égard de toute partie autre que la Direction de la BID et le Conseil des Gouverneurs au sujet du rapport. Si un tiers prend des décisions sur la base du contenu du rapport, la responsabilité de ces décisions incombe à ce tiers.

OPINION

À notre avis, le Rapport de la Direction sur l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière joint à l'Annexe 2a du rapport annuel est fidèlement présenté, à tous égards importants, sur la base des critères énoncés dans le Cadre COSO, y compris la conclusion de la Direction sur la conception, l'exécution et l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière jusqu'au 31 décembre 2025.

Deloitte.

Deloitte and Touche & Co.
Comptables agréés



Waleed Bin Moha'd. Sobahi
Expert-Comptable Agréé
License No. 378
20 chaoual 1447
8 avril 2026



ANNEXE 3: RESSOURCES ORDINAIRES EN CAPITAL DE LA BID ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE TERMINÉ AU 31 DÉCEMBRE 2025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Excellences, le président et les membres du Conseil des Gouverneurs,
Banque islamique de développement – Ressources ordinaires en capital
Djeddah
Royaume d'Arabie saoudite

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

OPINION

Nous avons vérifié les états financiers ci-joints des ressources ordinaires en capital de la Banque islamique de développement (BID), lesquels états financiers comprennent le Bilan arrêté au 31 décembre 2025, le Compte de résultat, l'État des autres éléments du résultat global, l'État des variations des fonds propres, l'État des flux de trésorerie et l'État des variations des actifs hors bilan sous gestion au titre de l'exercice terminé à la date indiquée, ainsi que les Notes liées aux états financiers, y compris un résumé des principales politiques comptables.

À notre avis, les états financiers susmentionnés donnent, à tous égards, une image fidèle de la situation financière de la BID au titre de l'exercice terminé au 31 décembre 2025, des résultats de ses opérations, des variations des fonds propres, des flux de trésorerie et des variations des actifs hors bilan sous gestion au titre de l'exercice arrêté à la date indiquée, conformément aux normes comptables de l'Organisation de Comptabilité et d'Audit pour les Institutions Financières Islamiques (OCAIFI).

À notre opinion, la BID s'est également conformée au titre de la période sous revue aux principes et règles de charia énoncées par le Conseil de Charia du Groupe de la BID.

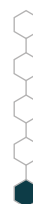
FONDEMENT DE L'OPINION

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes comptables applicables aux institutions financières islamiques de l'OCAIFI et aux normes internationales d'audit. Notre responsabilité au titre des normes susvisées sont décrites en détail sous le titre « Responsabilité du commissaire aux comptes à l'égard de l'audit des états financiers ». Nous sommes indépendants de la BID, conformément au Code de déontologie des comptables et auditeurs professionnels de l'OCAIFI (Code de l'OCAIFI), au Code du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (Code du CNIDC), et aux exigences déontologiques pertinentes à l'audit des états financiers en vigueur localement (Arabie saoudite) pour autant qu'elles sont applicable aux états financiers des institutions publiques. Nous avons rempli notre mission dans le respect de ces exigences et des codes de l'OCAIFI et du CNIDC. Nous estimons que les preuves obtenues à la suite de l'audit sont suffisantes et appropriées pour étayer notre opinion.

QUESTIONS CLÉS LIÉES À L'AUDIT

Ces questions sont, de notre jugement professionnel, des questions qui ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de l'exercice terminé au 31 décembre 2025. Elles ont été abordées dans le cadre de notre audit des états financiers dans leur ensemble et dans l'expression de notre opinion à ce sujet. Nous n'exprimons pas une opinion séparée sur ces questions.

| QUESTIONS CLÉS LIÉES À L'AUDIT | TRAITEMENT |
|--|--|
| <p>PROVISION POUR PERTE DE CRÉDIT ATTENDUE AU TITRE DES ACTIFS DES PROJETS</p> <p>Au 31 décembre 2025, la valeur des actifs des projets de la BID s'élevaient à 17,75 milliards de dinars islamiques (2024 : 17,39 milliards), soit 57 % (2024 : 58 %) du total des actifs. La provision pour perte de crédit attendue à la date indiquée était à 778 millions de dinars islamiques (2024 : 729 millions).</p> <p>L'audit des provisions pour perte de valeur attendue des actifs des projets est un domaine d'intérêt clé en raison de sa taille et de l'importance des estimations et jugements utilisés pour classer les actifs des projets à différents stades et déterminer les exigences en provision et la complexité des jugements, hypothèses et estimations utilisées dans les modèles de perte de crédit attendue.</p> <p>La BID comptabilise les provisions pour perte de crédit attendue à un montant égal à 12 mois de perte de crédit attendue (Stade 1) ou à une perte de crédit attendue sur toute la durée de vie (Stade 2). Une provision pour perte de crédit attendue sur toute la durée de vie est requise pour un instrument financier si le risque de crédit au titre de celui-ci a augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale.</p> <p>Les pertes de crédit attendues sont une estimation pondérée de la valeur actualisée des pertes de crédit. Celles-ci sont évaluées comme la valeur actualisée de la différence entre les flux de trésorerie dus à la BID au titre du contrat et les flux de trésorerie attendus par la BID au titre de la pondération de plusieurs scénarii économiques futurs, actualisés au taux de profit effectif de l'actif. La BID utilise des modèles statistiques pour les calculs de la perte de crédit attendue. Les variables clés utilisées dans ces calculs sont la probabilité de défaut, la perte en cas de défaut, et le risque en cas de défaut, lesquels sont définis dans la Note 3 aux états financiers.</p> <p>La partie significative des actifs des projets est évaluée individuellement pour l'augmentation significative du risque de crédit et la mesure de la perte de crédit attendue. Cela requiert de la Direction de saisir toutes les informations prospectives qualitatives et quantitatives raisonnables et justifiables lors de l'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit ou de l'évaluation des critères de crédit ayant perdu de sa valeur au titre du risque. Le jugement de la Direction peut également être impliqué dans la dérogation au classement en stades manuels, conformément aux politiques de la BID, le cas échéant.</p> | <ol style="list-style-type: none"> 1. Nous avons obtenu une compréhension du processus des actifs des projets, du processus de gestion du risque de crédit, de la politique de perte de valeur et de perte de crédit et du processus d'estimation pour la détermination des provisions pour perte de valeur au titre des actifs des projets aux contreparties et de la méthode de la perte de crédit attendue. 2. Nous avons évalué les contrôles dans les domaines ci-après pour déterminer s'ils ont été conçus et exécutés : <ul style="list-style-type: none"> ● l'approbation, l'exactitude et l'exhaustivité des provisions pour perte de crédit attendue et les contrôles en matière de gouvernance relatifs au suivi du modèle et aux ajustements post-modèle, et ce par des réunions de Direction et de comité, lesquelles réunions font partie du processus d'approbation des provisions pour perte de valeur des actifs des projets ; ● les sorties des modèles ; et ● la comptabilisation et l'évaluation des provisions pour perte de crédit attendue. 3. Sur la base d'un échantillon, nous avons sélectionné des actifs de projets et évalué : <ul style="list-style-type: none"> ● l'identification faite par la BID de l'augmentation significative du risque de crédit (Stade 2), l'évaluation de la classification de la perte de crédit (Stade 3), et si les événements de perte de valeur pertinents ont été identifiés en temps opportun, ainsi que la classification des actifs des projets à différents stades et la détermination des cas de défauts/engagements ayant perdu de leur valeur individuellement ; ● les informations prospectives intégrées dans les calculs de la perte de valeur en impliquant nos spécialistes pour tester les multiples scénarii économiques retenus et les pondérations y afférentes appliquées ; ● la méthode de calcul et sa conformité aux exigences de la norme FAS 30 ; et ● les ajustements post-modèle et les superpositions de la Direction, le cas échéant, et les facteurs qualitatifs qui ont été examinés par la BID afin de comptabiliser tout ajustement post-modèle, en cas de limitations des données ou du modèle. |



ANNEXE 3: RESSOURCES ORDINAIRES EN CAPITAL DE LA BID ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE TERMINÉ AU 31 DÉCEMBRE 2025

(SUITE)

| QUESTIONS CLÉS LIÉES À L'AUDIT | TRAITEMENT |
|--|---|
| <p>La mesure des montants de la perte de crédit attendue au titre des actifs des projets classés aux stades 1 et 2 est effectuée par les modèles de perte de crédit attendue, avec une intervention manuelle limitée. Cependant, il est important que les modèles (probabilité de défaut, perte en cas de défaut et risque en cas de défaut) et les ajustements macroéconomiques soient valides tout au long de la période sous revue et soumis à un processus d'examen par un expert tiers indépendant. S'agissant des actifs de projets ayant perdu de leur valeur, la BID estime la perte de crédit attendue comme le produit de la perte en cas de défaut et du risque en cas de défaut de chaque instrument.</p> <p>Cette question a été considérée comme une question clé liée à l'audit. L'audit s'est concentré sur cette question en raison de l'importance des actifs des projets et de la complexité des jugements, hypothèses et estimations utilisés dans les modèles de perte de crédit attendue.</p> <p>La Note 3 des présents états financiers donne d'amples détails sur la politique comptable en matière de perte de valeur des actifs financiers, la Note 15 sur la communication de la perte de valeur, et la Note 30 sur la communication du risque de crédit et les principales hypothèses et facteurs pris en compte dans la détermination de la perte de crédit attendue.</p> | <ol style="list-style-type: none"> 4. Nous avons testé les modèles et les applications informatiques utilisées dans le processus de perte de crédit et vérifié l'intégrité des données utilisées comme intrants dans les modèles de perte de valeur. 5. La BID a effectué une validation externe des modèles de perte de crédit attendue et des modèles de perte en cas de défaut, notamment le modèle macroéconomique au cours de la période en cours. Nous avons examiné le processus d'une telle validation externe des modèles et son incidence sur les résultats de l'estimation de perte de valeur. Nous avons évalué la méthode et le cadre conçus et exécutés par la BID pour déterminer si les résultats des modèles de perte de valeur et la classification en stades étaient raisonnables et reflétaient les prévisions utilisées par la BID pour déterminer les conditions économiques futures à la date de clôture. 6. À chaque fois qu'il était nécessaire, nous avons fait appel à nos spécialistes pour nous aider à examiner les calculs du modèle, évaluer les intrants y liés et le caractère raisonnable des hypothèses utilisées dans le modèle de perte de crédit attendue, notamment en ce qui concerne les variables macroéconomiques, les scénarii macroéconomiques prévus et les pondérations de probabilité, et des hypothèses utilisées dans les ajustements post-modèle, le cas échéant. 7. Nous avons évalué les informations communiquées dans les états financiers par rapport aux exigences des normes comptables émises par l'OCAIFI. |

AUTRES INFORMATIONS

La Direction est responsable des « Autres informations » contenues dans le rapport annuel. Les autres informations comprennent le rapport annuel mais excluent les états financiers et le rapport du commissaire aux comptes. Il est prévu que le rapport annuel 2025 de la BID soit mis à notre disposition après la date du présent rapport du commissaire aux comptes.

Notre opinion sur les états financiers ne couvre pas les « Autres informations » et nous n'exprimons aucune assurance quant à elles.

S'agissant de notre audit des états financiers, notre responsabilité est de lire les « Autres informations » visées ci-dessus si disponibles, et chemin faisant, examiner si elles sont incohérentes à un large degré avec les états financiers ou les informations que nous avons obtenues au moyen de l'audit, ou constituent une fausse déclaration importante.

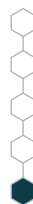
RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La Direction est responsable de l'engagement de la BID à mener ses opérations conformément aux principes et règles de charia mis en place par le Conseil de charia du Groupe de la BID.

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux normes comptables. Aussi est-elle responsable des contrôles internes selon qu'elle le juge nécessaire aux fins de préparation d'états financiers exempts d'inexactitudes importantes résultant d'actes de fraude ou d'erreurs.

Dans la préparation des états financiers, la Direction est responsable de l'évaluation de la capacité de la BID à poursuivre son exploitation, de la communication, selon le cas, des questions liées à son exploitation et de l'utilisation de la base de continuité d'exploitation en comptabilité, sauf si la Direction a l'intention de liquider la BID, de cesser ses opérations, ou n'a pas d'autre solution réaliste que de le faire.

Les responsables de la gouvernance sont chargés de la supervision du processus de communication de l'information financière de la BID.



ANNEXE 3: RESSOURCES ORDINAIRES EN CAPITAL DE LA BID ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE TERMINÉ AU 31 DÉCEMBRE 2025

(SUITE)

RESPONSABILITÉ DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE LA VÉRIFICATION DES ÉTATS FINANCIERS

Notre objectif consiste à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers sont dans leur ensemble exempts d'inexactitudes importantes résultant de fraude ou d'erreur et à émettre un rapport d'audit qui comprend notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau élevé d'assurance, mais elle ne garantit pas que l'audit effectué conformément aux normes de l'OCAIFI saura toujours détecter une inexactitude significative lorsque celle-ci existe. Des anomalies peuvent résulter de fraude ou d'erreur et sont considérées comme significatives si, individuellement ou dans leur ensemble, elles peuvent raisonnablement avoir une incidence sur les décisions économiques prises par les utilisateurs sur la base des états financiers.

Dans le cadre d'un audit conformément aux normes de l'OCAIFI et aux normes d'audit internationales, nous exerçons notre jugement professionnel et maintenons une attitude professionnelle le long de l'audit. Également, nous :

- identifions et évaluons les risques que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci soient le résultat d'un acte de fraude ou d'erreur, concevons et effectuons des procédures d'audit sensibles à de tels risques, et nous obtenons des éléments probants suffisants et adéquats pour étayer notre opinion. Le risque de ne pas détecter une anomalie significative résultant d'un acte de fraude est plus élevé que celui d'une anomalie due à une erreur, car la fraude peut impliquer un acte de connivence, de falsification, des omissions délibérées, de fausses déclarations, et le non-respect du contrôle interne ;
- obtenons une compréhension du contrôle interne relatif à l'audit pour mettre en place des procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pour exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la BID ;
- évaluons la pertinence des politiques comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables, ainsi que les informations y afférentes présentées par la Direction ;
- décidons de la pertinence de l'utilisation faite par la Direction de la base de continuité d'exploitation en comptabilité, à la lumière des éléments probants obtenus, de l'existence d'une incertitude significative liée à des événements ou à des conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la BID à poursuivre son exploitation. Si nous arrivons à la conclusion de l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus, dans notre rapport, d'attirer l'attention sur les informations présentées à cet égard dans les états financiers ou, si de telles informations sont inadéquates, de modifier notre opinion. Nos conclusions se fondent sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Néanmoins, des événements ou des conditions ultérieures peuvent induire la cessation d'exploitation de la BID ;
- évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris l'information présentées, et si les états financiers représentent les opérations et les événements sous-jacents de la manière qui permet une présentation fidèle ; et
- planifions et effectuons l'audit de la BID afin d'obtenir des éléments d'audit suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des services de la BID pour pouvoir exprimer une opinion sur les états financiers de la BID. Nous sommes responsables de diriger, superviser et passer en revue l'audit effectué aux fins de l'audit de la BID. Nous demeurons seuls responsables de notre opinion d'audit.

Nous communiquons avec les responsables chargés de la gouvernance concernant, entre autres, l'étendue prévue et le calendrier de l'audit, et les résultats importants d'audit, y compris des lacunes importantes dans le système de contrôle interne que nous identifions au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables chargés de la gouvernance une déclaration que nous avons respecté les exigences déontologiques en ce qui concerne l'indépendance, et nous communiquons avec eux sur toutes les relations et autres questions qui peuvent raisonnablement être considérées comme susceptibles de compromettre notre indépendance, et le cas échéant, sur les garanties pertinentes.

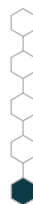
À la lumière des questions communiquées par les responsables chargés de la gouvernance, nous décidons de celles ayant eu la plus haute importance dans l'audit des états financiers au titre de l'exercice sous revue et qui constituent donc des questions clés liées à l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport sauf si la loi ou le règlement prévient leur publication ou, dans de très rares circonstances, nous estimons qu'une question quelconque ne devrait pas être présentée dans notre rapport car le contraire entraînerait des conséquences néfastes susceptibles de supplanter l'intérêt d'une telle publication.

Deloitte.

Deloitte and Touche & Co.
Comptables agréés



Waleed Bin Moha'd. Sobahi
Expert-Comptable Agréé
License No. 378
20 Shawwal, 1447
April 8, 2026



ANNEXE 3: RESSOURCES ORDINAIRES EN CAPITAL DE LA BID BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2025

(SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIERS DE DINARS ISLAMIQUES)

| | NOTE | 31 DÉCEMBRE 2025 | 31 DÉCEMBRE 2024 |
|---|------|---------------------|---------------------|
| Actifs | | | |
| Espèces et quasi-espèces | 4 | 820.508 | 927.002 |
| Placements mourabaha de marchandises | 5 | 5.093.155 | 4.260.426 |
| Placements wakala | 6 | 572.754 | 702.325 |
| Placements soukook | 7 | 4.771.082 | 4.302.550 |
| Effets à recevoir mourabaha | 8 | 316.100 | 385.412 |
| Actifs de trésorerie | | 11.573.599 | 10.577.715 |
| Moudaraba restreinte | 10 | 288.729 | 391.328 |
| Actifs istisna | 11 | 7.832.487 | 8.247.718 |
| Vente à tempérament | 12 | 5.378.598 | 4.435.079 |
| Actifs idjara | 13 | 2.642.160 | 2.685.476 |
| Prêts (qards) | 14 | 1.607.435 | 1.625.603 |
| Actifs des projets | | 17.749.409 | 17.385.204 |
| Placements en actions | 16 | 468.808 | 624.562 |
| Placements auprès d'entités associées | 17 | 918.038 | 910.961 |
| Autres placements | | 73.820 | 89.848 |
| Actifs d'investissement | | 1.460.666 | 1.625.371 |
| Biens, équipements et immobilisations incorporelles | | 60.963 | 61.351 |
| Autres actifs | 18 | 92.029 | 71.410 |
| Actifs, total | | 30.936.666 | 29.721.051 |
| Passifs | | | |
| Passifs mourabaha de marchandises | 19 | 281.158 | 872.018 |
| Soukook émis | 20 | 17.205.274 | 16.618.865 |
| Autres passifs | 21 | 257.920 | 240.795 |
| Passifs, total | | 17.744.352 | 17.731.678 |
| Fonds propres des membres | | | |
| Capital libéré | 23 | 8.215.901 | 7.464.654 |
| Réserves | 24 | 4.338.001 | 4.136.592 |
| Résultat de l'exercice, net | | 638.412 | 388.127 |
| Fonds propres des membres, total | | 13.192.314 | 11.989.373 |
| Passifs et fonds propres des membres, total | | 30.936.666 | 29.721.051 |
| Actifs hors bilan sous gestion | | 82.597 | 83.557 |
| Engagements | 26 | | |

Les Notes de 1 à 33 font partie intégrante des états financiers.

ANNEXE 3: RESSOURCES ORDINAIRES EN CAPITAL DE LA BID

COMPTE DE RÉSULTAT

EXERCICE TERMINÉ AU 31 DÉCEMBRE 2025

(SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIERS DE DINARS ISLAMIQUES)

| | NOTE | EXERCICE TERMINÉ AU 31 DÉCEMBRE 2025 | EXERCICE TERMINÉ AU 31 DÉCEMBRE 2024 |
|--|---------|--|--|
| Revenu provenant de : | | | |
| Placements mourabaha de marchandises | | 192.834 | 263.711 |
| Placements wakala | | 22.783 | 31.292 |
| Placements soukouk | 7 | 185.627 | 147.664 |
| Mourabaha | | 22.337 | 21.443 |
| Actifs de trésorerie | | 423.581 | 464.110 |
| Moudaraba restreinte | | 15.971 | 23.014 |
| Actifs istisna | | 316.407 | 334.110 |
| Vente à tempérament | | 217.661 | 169.603 |
| Actifs idjara, moins perte de valeur des actifs sous idjara | 13.1 | 122.391 | 145.516 |
| Prêts (qards) | | 11.455 | 10.513 |
| Actifs des projets | | 683.885 | 682.756 |
| Placements en actions | | 277.749 | 55.391 |
| Part de revenu de placements auprès d'entités associées | | 46.503 | 30.570 |
| Autres placements | | 3.505 | 2.347 |
| Actifs d'investissement | | 327.757 | 88.308 |
| Gains de change | | 963 | 7.269 |
| Gains/(pertes) de swap de couverture | 18(a) | 421 | (633) |
| Autre | | 10.258 | 6.177 |
| Autre revenu | | 11.642 | 12.813 |
| Revenu, total | | 1.446.865 | 1.247.987 |
| Coûts de financement | 19 & 20 | (561.121) | (503.110) |
| Pertes de crédit attendues et charge pour perte de valeur | 15 | (55.126) | (170.056) |
| Revenu avant déduction des dépenses d'exploitation, net | | 830.618 | 574.821 |
| Charges administratives | 25 | (184.386) | (179.082) |
| Dépréciation et amortissement | | (7.820) | (7.612) |
| Dépenses d'exploitation, total | | (192.206) | (186.694) |
| Résultat de l'exercice, net | | 638.412 | 388.127 |

Les Notes de 1 à 33 font partie intégrante des états financiers.

ANNEXE 3: RESSOURCES ORDINAIRES EN CAPITAL DE LA BID ÉTAT DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL EXERCICE TERMINÉ AU 31 DÉCEMBRE 2025

(SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIERS DE DINARS ISLAMIQUES)

| | NOTE | EXERCICE TERMINÉ AU 31 DÉCEMBRE 2025 | EXERCICE TERMINÉ AU 31 DÉCEMBRE 2024 |
|---|------|---|---|
| Résultat de l'exercice, net | | 638.412 | 388.127 |
| Autres éléments du résultat global : | | | |
| Les éléments qui ne seront pas reclassés dans le Compte de Résultat : | | | |
| Gains actuariels liés aux régimes de retraite et d'assurance médicale | 22 | 3.897 | 53.333 |
| | | 3.897 | 53.333 |
| Les éléments susceptibles d'être reclassés dans le Compte de Résultat : | | | |
| Variations de juste valeur des fonds propres et autres investissements, net | 16.2 | (136.617) | 67.690 |
| Variations de juste valeur de couverture | 18 | (765) | (5.197) |
| Part de réserve au titre de l'investissement auprès d'entités associées | 17 | (18.430) | 32.825 |
| | | (155.812) | 95.318 |
| Autre (perte)/revenu global au titre de l'exercice, total | | (151.915) | 148.651 |
| Résultat global au titre de l'exercice, total | | 486.497 | 536.778 |

Les Notes de 1 à 33 font partie intégrante des états financiers.

ANNEXE 3: RESSOURCES ORDINAIRES EN CAPITAL DE LA BID ÉTAT DES VARIATIONS DES FONDS PROPRES EXERCICE TERMINÉ AU 31 DÉCEMBRE 2025

(SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIERS DE DINARS ISLAMIQUES)

| | NOTE | CAPITAL LIBÉRÉ | RÉSERVES | | | | RÉSERVES, TOTAL | REVENU, NET | FONDS PROPRES DES MEMBRES, TOTAL |
|---|------|------------------|------------------|---------------------------|-------------------------------|-----------------|------------------|----------------|----------------------------------|
| | | | RÉSERVE GÉNÉRALE | RÉSERVE À LA JUSTE VALEUR | PENSION ET ASSURANCE MÉDICALE | AUTRES RÉSERVES | | | |
| Solde au 1^{er} janvier 2024 | | 6.800.473 | 3.320.250 | 424.357 | (17.082) | 2.100 | 3.729.625 | 316.733 | 10.846.831 |
| Résultat de l'exercice, net | | - | - | - | - | - | - | 388,127 | 388,127 |
| Autres éléments du résultat global | | - | - | 67.690 | 53.333 | 27.628 | 148.651 | - | 148.651 |
| Résultat global, total | | - | - | 67.690 | 53.333 | 27.628 | 148.651 | 388.127 | 536.778 |
| Augmentation du capital libéré | 23 | 664.181 | - | - | - | - | - | - | 664,181 |
| Règlement de la part de souscription au capital-actions de la SID au nom des pays membres | | - | (838) | - | - | - | (838) | - | (838) |
| Transfert d'autres réserves à la réserve de juste valeur | | - | (60.607) | 28.245 | - | 32.362 | - | - | - |
| Transfert vers la réserve générale | 24 | - | 316.733 | - | - | - | 316.733 | (316.733) | - |
| Allocation de subventions | 24 | - | (57.579) | - | - | - | (57.579) | - | (57.579) |
| Solde au 31 décembre 2024 | | 7.464.654 | 3.517.959 | 520.292 | 36.251 | 62.090 | 4.136.592 | 388.127 | 11.989.373 |
| Résultat de l'exercice, net | | - | - | - | - | - | - | 638.412 | 638,412 |
| Autre perte globale | | - | - | (136.617) | 3.897 | (19.195) | (151.915) | - | (151.915) |
| Résultat global, total | | - | - | (136.617) | 3.897 | (19.195) | (151.915) | 638.412 | 486.497 |
| Augmentation du capital libéré | 23 | 751.247 | - | - | - | - | - | - | 751,247 |
| Transfert vers la réserve générale | 24 | - | 388.127 | - | - | - | 388.127 | (388.127) | - |
| Allocation de subventions | 24 | - | (34.803) | - | - | - | (34.803) | - | (34.803) |
| Solde au 31 décembre 2025 | | 8.215.901 | 3.871.283 | 383.675 | 40.148 | 42.895 | 4.338.001 | 638.412 | 13.192.314 |

Les Notes de 1 à 33 font partie intégrante des états financiers.

ANNEXE 3: RESSOURCES ORDINAIRES EN CAPITAL DE LA BID

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ AU 31 DÉCEMBRE 2025

(SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIERS DE DINARS ISLAMIQUES)

| | NOTE | EXERCICE TERMINÉ AU 31 DÉCEMBRE 2025 | EXERCICE TERMINÉ AU 31 DÉCEMBRE 2024 |
|--|----------|---|---|
| Flux de trésorerie des activités opérationnelles | | | |
| Résultat de l'exercice, net | | 638.412 | 388.127 |
| Ajustements des éléments hors trésorerie : | | | |
| Perte de valeur/amortissement de biens, équipements et immobilisations incorporelles | | 7.820 | 7.612 |
| Dépréciation des actifs idjara | 13.1 | 255.243 | 255.580 |
| Part de revenu des placements auprès d'entités associées, net | 17 | (47.499) | (30.526) |
| Perte de crédit attendue et charge pour perte de valeur | 15 | 55.126 | 170.056 |
| Produit à recevoir – Placements soukook | 7 | (13.060) | (11.910) |
| (Gains)/pertes de juste valeur latent(e)s au titre des soukook | 7 | (1.895) | 739 |
| Amortissement d'autres revenus | | (567) | (567) |
| Coût de financement constaté – Soukook émis | 20 | 17.749 | 6.947 |
| Amortissement des coûts/de l'actualisation de l'émission des soukook | 20 | (3.425) | 5.750 |
| Gains de change | | (963) | (7.269) |
| Perte/(gain) sur cession d'investissements auprès d'entités associées | 17 | 996 | (44) |
| Gains sur cession de prises de participation | | (243.328) | (17.350) |
| Revenu d'exploitation avant variations des actifs et passifs d'exploitation | | 664.609 | 767.145 |
| Variations des actifs et passifs d'exploitation : | | | |
| Moudaraba restreinte | | 85.440 | 96.887 |
| Actifs istisna | | 406.451 | 336.300 |
| Vente à tempérament | | (988.900) | (624.832) |
| Actifs idjara | | (287.327) | (178.686) |
| Prêts (qards) | | 17.531 | 44.857 |
| Autres actifs | | (14.840) | (17.454) |
| Autres passifs | | 22.079 | 40.087 |
| Placements mourabaha de marchandises | | (908.082) | 1.276.822 |
| Placements wakala | | 112.876 | (702.835) |
| Effets à recevoir mourabaha | | 64.507 | (21.220) |
| Espèces (utilisées dans)/provenant des activités d'exploitation, net | | (825.656) | 1.017.071 |
| Flux de trésorerie provenant des activités de placement | | | |
| Entrées aux placements soukook | 7 | (1.189.225) | (1.583.603) |
| Produits de rachat de placements soukook | 7 | 530.898 | 719.393 |
| Produits de cession de prises de participation | 16 | 257.246 | 20.043 |
| Acquisition au titre d'autres placements | | 12.177 | 6.733 |
| Acquisition au titre de/augmentation de la part dans des entités associées | 17 | (1.335) | (15.722) |
| Dividendes des entités associées | 17 | 5.616 | 2.394 |
| Produits au titre du remboursement en capital/de la cession d'investissements auprès d'entités associées | 17 | 16.715 | 128 |
| Entrées au titre des biens, équipements et immobilisations incorporelles | | (7.432) | (5.562) |
| Espèces utilisées dans des activités de placement, net | | (375.340) | (856.196) |
| Flux de trésorerie des activités de financement | | | |
| Augmentation du capital libéré | | 751.247 | 664.181 |
| Règlement de la part de souscription au capital-actions de la SID au nom des pays membres | | - | (838) |
| Allocation de subventions | 24 | (34.803) | (57.579) |
| Produits de l'émission de soukook | 20 | 4.147.906 | 3.388.093 |
| Rachat de soukook | 20 | (3.115.158) | (4.216.179) |
| Passifs mourabaha de marchandises | | (650.004) | (163.372) |
| Liquidités provenant de/(utilisées dans) des activités d'investissement, net | | 1.099.188 | (385.694) |
| Variation des espèces et quasi-espèces, net | | (101.808) | (224.819) |
| Différence de variation des espèces et quasi-espèces | | (4.686) | (7.308) |
| Espèces et quasi-espèces en début d'exercice | | 927.002 | 1.159.129 |
| Espèces et quasi-espèces en début d'exercice | 4 | 820.508 | 927.002 |

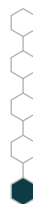
Les Notes de 1 à 33 font partie intégrante des états financiers.

ANNEXE 3: RESSOURCES ORDINAIRES EN CAPITAL DE LA BID ÉTAT DES VARIATIONS DES ACTIFS HORS BILAN SOUS GESTION EXERCICE TERMINÉ AU 31 DÉCEMBRE 2025

(SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIERS DE DINARS ISLAMIQUES)

| | SOLDE D'OUVERTURE | ENTRÉES | SUPPRESSION | RÉSULTAT, NET | FRAIS DE MOUDARIB | (PERTE)/ GAIN DE CHANGE | TRANSFERS | SOLDE DE CLÔTURE |
|---|----------------------|--------------|----------------|------------------|----------------------|-------------------------------|-----------|------------------|
| 2025 | | | | | | | | |
| Placements mourabaha de marchandises | 65.841 | 1.925 | (1.579) | 2.743 | (99) | (3.214) | 2.285 | 67.902 |
| Placements soukook | 17,716 | - | (401) | 489 | (8) | 2.285 | (2,285) | 14.695 |
| | 83.557 | 1.925 | (1.980) | 3.232 | (107) | (4.030) | - | 82.597 |
| 2024 | | | | | | | | |
| Placements mourabaha de marchandises | 64.070 | 2.646 | (8.314) | 3.402 | (145) | 1.843 | 2.339 | 65.841 |
| Placements soukook | 19.083 | - | - | 469 | (14) | 517 | (2.339) | 17.716 |
| | 83.153 | 2.646 | (8.314) | 3.871 | (159) | 2.360 | - | 83.557 |

Les Notes de 1 à 33 font partie intégrante des états financiers.



ANNEXE 4: FONDS WAQF DE LA BID **ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES** **EXERCICE TERMINÉ AU 31 DÉCEMBRE 2025**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Excellences, le président et les membres du Conseil des Gouverneurs,
Fonds waqf de la Banque islamique de développement
Djeddah (Royaume d'Arabie saoudite)

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

OPINION

Nous avons vérifié les états financiers ci-joints du Fonds waqf (Fonds) de la Banque islamique de développement (BID), lesquels états financiers comprennent le Bilan arrêté au 31 décembre 2025, l'État des activités, l'État des variations des fonds propres waqf, l'État des flux de trésorerie et l'État de ghallah au titre de l'exercice terminé à la date indiquée, ainsi que les Notes liées aux états financiers, y compris un résumé des principales politiques comptables.

À notre opinion, les états financiers donnent, à tous égards, une image fidèle de la situation financière du Fonds au titre de l'exercice terminé au 31 décembre 2025, des résultats de ses activités, et de ses flux de trésorerie au titre de l'exercice terminé à la même date, conformément aux normes comptables de l'Organisation de Comptabilité et d'Audit pour les Institutions Financières Islamiques (OCAIFI).

À notre opinion, le Fonds s'est également conformé au titre de l'exercice sous revue aux règles et principes de charia énoncées par le Conseil de Charia du Groupe de la BID.

FONDEMENT DE L'OPINION

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes comptables de l'OCAIFI, applicables aux institutions financières islamiques. Notre responsabilité au titre des normes susvisées sont décrites en détail sous le titre « Responsabilité du commissaire aux comptes à l'égard de l'audit des états financiers ». Nous sommes indépendants du Fonds, conformément au Code de déontologie des comptables et auditeurs de l'OCAIFI (Code) et nous avons rempli nos autres missions dans le respect du même Code. Nous estimons que les preuves obtenues à la suite de l'audit sont suffisantes et appropriées pour étayer notre opinion.

AUTRES INFORMATIONS INCLUSES DANS LES ÉTATS FINANCIERS 2025 DU FONDS

Other information consists of the statement of service performance appended to the Fund's financial statements for the year. Les Autres informations consistent en la déclaration de performance de service jointe aux états financiers du Fonds au titre de l'exercice terminé au 31 décembre 2025. Elles sont des informations autres que les états financiers et le rapport du commissaire aux comptes. La Direction est responsable des Autres informations contenues dans le rapport annuel.

Notre opinion sur les états financiers ne couvre pas les Autres informations et nous n'exprimons aucune assurance quant à elles.

S'agissant de notre audit des états financiers, notre responsabilité est de lire les Autres informations susmentionnées et, chemin faisant, d'examiner si elles sont incohérentes à un large degré avec les états financiers ou des informations que nous avons obtenues au titre de notre audit, ou constituent une fausse déclaration importante. Si, à la lumière de notre mission, nous estimons qu'il y a une fausse déclaration importante dans ces informations, nous serons tenus de la signaler. À cet égard, nous n'avons rien à signaler.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

Les présents états financiers et l'engagement du Fonds à mener ses activités conformément aux règles et principes de charia relèvent de la responsabilité de la Direction du Fonds et des responsables chargés de la gouvernance.

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux normes de l'OCAIFI. Aussi est-elle responsable des contrôles internes selon qu'elle juge nécessaire aux fins de la préparation d'états financiers exempts d'inexactitudes importantes résultant d'actes de fraude ou d'erreurs.

Dans la préparation des états financiers, la Direction est responsable de l'évaluation de la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation et de la communication, selon le cas, des questions liées à son exploitation et de l'utilisation de la base de continuité d'exploitation en comptabilité, sauf si la Direction a l'intention de liquider le Fonds, de cesser ses opérations, ou n'a pas d'autre solution réaliste que de le faire.

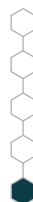
Les responsables chargés de la gouvernance sont responsables de superviser le processus de communication de l'information financière concernant le Fonds.

RESPONSABILITÉ DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE LA VÉRIFICATION DES ÉTATS FINANCIERS

Notre objectif consiste à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers sont dans leur ensemble exempts d'inexactitudes importantes résultant de fraude ou d'erreur et à émettre un rapport d'audit qui comprend notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau élevé d'assurance, mais elle ne garantit pas que l'audit effectué conformément aux normes de l'OCAIFI saura toujours détecter une inexactitude significative lorsque celle-ci existe. Des anomalies peuvent résulter de fraude ou d'erreur et sont considérées comme significatives si, individuellement ou dans leur ensemble, elles peuvent raisonnablement avoir une incidence sur les décisions économiques prises par les utilisateurs sur la base des états financiers.

Dans le cadre d'un audit conformément aux normes de l'OCAIFI, nous exerçons notre jugement professionnel et maintenons une attitude professionnelle le long de l'audit. Également, nous :

- identifions et évaluons les risques que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci soient le résultat d'un acte de fraude ou d'erreur, concevons et effectuons des procédures d'audit sensibles à de tels risques, et nous obtenons des éléments probants suffisants et adéquats pour étayer notre opinion. Le risque de ne pas détecter une anomalie significative résultant d'un acte de fraude est plus élevé que celui d'une anomalie due à une erreur, car la fraude peut impliquer un acte de connivence, de falsification, des omissions délibérées, de fausses déclarations, et le non-respect du contrôle interne ;
- obtenons une compréhension du contrôle interne relatif à l'audit pour mettre en place des procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pour exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds ;
- évaluons la pertinence des politiques comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables, ainsi que les informations y afférentes présentées par la Direction ;



ANNEXE 4: FONDS WAQF DE LA BID ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE TERMINÉ AU 31 DÉCEMBRE 2025

(SUITE)

RESPONSABILITÉ DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE LA VÉRIFICATION DES ÉTATS FINANCIERS - CONTINUER

- décidons de la pertinence de l'utilisation faite par la Direction de la base de continuité d'exploitation en comptabilité, à la lumière des éléments d'audit probants obtenus, de l'existence d'une incertitude significative liée à des événements ou à des conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous arrivons à la conclusion de l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus, dans notre rapport, d'attirer l'attention sur les informations présentées à cet égard dans les états financiers ou, si de telles informations sont inadéquates, de modifier notre opinion. Nos conclusions se fondent sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Néanmoins, des événements ou des conditions ultérieures peuvent induire la cessation d'exploitation du Fonds ; et
- évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris l'information présentées, et si les états financiers représentent les opérations et les événements sous-jacents de la manière qui permet une présentation fidèle.

Nous communiquons avec les responsables de la gouvernance concernant, entre autres, l'étendue prévue et le calendrier de l'audit et les résultats importants d'audit, y compris des lacunes importantes dans le système de contrôle interne que nous identifions au cours de notre audit.

Deloitte.

Deloitte and Touche & Co.
Comptables agréés



Waleed Bin Moha'd. Sobahi
Expert-Comptable Agréé
License No. 378
20 chaoual 1447
8 avril 2026



ANNEXE 4: FONDS WAQF DE LA BID

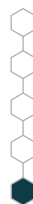
BILAN

EXERCICE TERMINÉ AU 31 DÉCEMBRE 2025

(SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIERS DE DOLLARS)

| | NOTE | 2025 | 2024 |
|---|------|------------------|------------------|
| ACTIFS | | | |
| Espèces et quasi-espèces | 5 | 34.885 | 15.020 |
| Placements mourabaha de marchandises | 6 | 128.751 | 201.152 |
| Placements wakala | 7 | 17.312 | 28.414 |
| Placements soukoug | 8 | 131.605 | 125.580 |
| Actifs de trésorerie | | 312.553 | 370.166 |
| Placements istisna | 10 | 6.465 | 5.231 |
| Placements en actions | 11 | 33.980 | 27.612 |
| Investissements détenu pour la vente | 12 | 42.164 | - |
| Placements dans des fonds | 13 | 11.755 | 36.482 |
| Placements auprès d'entités associées | 14 | 176.755 | 201.452 |
| Placements wakala | 15 | 400.245 | 235.125 |
| Actifs d'investissement | | 671.364 | 505.902 |
| Prêts (qards) | 16 | 107.479 | 112.449 |
| Autres actifs | 17 | 7.754 | 4.471 |
| Actifs immobilisés corporels | | 16.922 | 18.434 |
| ACTIFS, TOTAL | | 1.116.072 | 1.011.422 |
| PASSIFS | | | |
| Effets à recevoir et autres passifs | 18 | 9.110 | 6.891 |
| Fonds restreints | 19 | 7.688 | 22.438 |
| PASSIFS, TOTAL | | 16.798 | 29.329 |
| FONDS PROPRES, WAQF | | | |
| Capital waqf | | 1.069.852 | 1.069.852 |
| Excédent/(déficit) accumulé | | 6.276 | (91.799) |
| Réserves | | 23.146 | 4.040 |
| FONDS PROPRES WAQF, TOTAL | | 1.099.274 | 982.093 |
| PASSIFS ET FONDS PROPRES WAQF, TOTAL | | 1.116.072 | 1.011.422 |

Les Notes de 1 à 36 font partie intégrante des états financiers.



ANNEXE 4: FONDS WAQF DE LA BID ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES EXERCICE TERMINÉ AU 31 DÉCEMBRE 2025

(SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIERS DE DOLLARS)

| | NOTE | 2025 | 2024 |
|--|------|----------------|---------------|
| Revenu provenant de : | | | |
| Actifs de trésorerie | | | |
| Placements mourabaha de marchandises | | 10.732 | 12.960 |
| Placements wakala | | 1.314 | 1.008 |
| Placements soukook | 8 | 5.175 | 3.622 |
| Actifs d'investissement | | | |
| Placements istisna | | 382 | 304 |
| Placements en actions | | (956) | - |
| Placements dans des fonds | | 7.680 | 662 |
| Placements auprès d'entités associées – net | 14 | 7.229 | 15.769 |
| Placements wakala | 15 | 56.720 | 27.481 |
| Autre | | 1.455 | 2.384 |
| Revenu, total | | 89.731 | 64.190 |
| Gains de change | | 77 | 4.745 |
| Revenu avant déduction des dépenses liées aux programmes, total | | 89.808 | 68.935 |
| Dépenses des programmes | 23b | (10.792) | (19.810) |
| Revenu avant déduction des charges pour perte de valeur | | 79.016 | 49.125 |
| Perte de crédit attendue et charge pour perte de valeur | 22 | (1.233) | (14.164) |
| Revenu imputable, net | | 77.783 | 34.961 |
| Contributions des ressources ordinaires en capital de la BID aux subventions d'assistance technique et au programme des bourses d'études | 21 | 47.216 | 38.173 |
| Revenu non-conforme à la charia transféré des ressources ordinaires en capital de la BID et d'autres fonds | | 193 | 1.502 |
| Contribution à l'Institut de la BID | 27 | (5.459) | - |
| Excédent de l'exercice, net | | 119.733 | 74.636 |

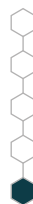
Les Notes de 1 à 36 font partie intégrante des états financiers.

ANNEXE 4: FONDS WAQF DE LA BID ÉTAT DES VARIATIONS DES FONDS PROPRES WAQF EXERCICE TERMINÉ AU 31 DÉCEMBRE 2025

(SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIERS DE DOLLARS)

| | NOTE | CAPITAL WAQF | (DÉFICIT)/ EXCÉDENT ACCUMULÉ | RÉSERVES | | | | TOTAL |
|--|------|------------------|------------------------------------|---------------------------------|------------------------------------|--------------------|--------------------|------------------|
| | | | | RÉSERVE À LA JUSTE VALEUR | RÉSERVE DU FONDS DE RETRAITE | AUTRES RÉSERVES | RÉSERVES, TOTAL | |
| Solde au 1er janvier 2024 | | 1.069.852 | (153.867) | (1.628) | (2.051) | (8.373) | (12.052) | 903.933 |
| Excédent de l'exercice, net | | - | 74.636 | - | - | - | - | 74.636 |
| Changement dans la réserve de juste valeur, net | 13.2 | - | - | 6.407 | - | - | 6.407 | 6.407 |
| Passif du régime des pensions de retraite | 20 | - | - | - | 14.758 | - | 14.758 | 14.758 |
| Part dans la variation de la réserve des entités associées | 14 | - | - | - | - | (1.141) | (1.141) | (1.141) |
| Variation d'autres réserves | | - | - | - | - | (3.932) | (3.932) | (3.932) |
| Distribution de ghallah | 23 | - | (12.568) | - | - | - | - | (12.568) |
| Solde au 31 décembre 2024 | | 1.069.852 | (91.799) | 4.779 | 12.707 | (13.446) | 4.040 | 982.093 |
| Excédent de l'exercice, net | | - | 119.733 | - | - | - | - | 119.733 |
| Changement dans la réserve de juste valeur, net | 13.2 | - | - | (725) | - | - | (725) | (725) |
| Passif du régime des pensions de retraite | 20 | - | - | - | 636 | - | 636 | 636 |
| Part dans la variation de la réserve des entités associées | 14 | - | - | - | - | 12.730 | 12.730 | 12.730 |
| Variation d'autres réserves | | - | - | - | - | 6.465 | 6.465 | 6.465 |
| Distribution de ghallah | 23 | - | (21.658) | - | - | - | - | (21.658) |
| Solde au 31 décembre 2025 | | 1.069.852 | 6.276 | 4.054 | 13.343 | 5.749 | 23.146 | 1.099.274 |

Les Notes de 1 à 36 font partie intégrante des états financiers.



ANNEXE 4: FONDS WAQF DE LA BID ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE EXERCICE TERMINÉ AU 31 DÉCEMBRE 2025

(SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIERS DE DOLLARS)

| | NOTE | 2025 | 2024 |
|--|------|-----------|-----------|
| Flux de trésorerie des opérations | | | |
| Excédent de l'exercice, net | | 119.733 | 74.636 |
| Ajustements des éléments hors espèces : | | | |
| Perte de valeur | | 1.539 | 1.383 |
| Perte de crédit attendue et charge pour perte de valeur | | 1.233 | 14.164 |
| Produit à recevoir au titre des placements soukook | 8 | (34) | (678) |
| Amortissement des soukook à la prime, net | 8 | (28) | (17) |
| Produit à recevoir istisna | | (382) | (304) |
| Perte au titre de cession de prises de participation | | 956 | - |
| Gain sur cession de placements auprès de fonds | | (3.709) | - |
| Part du profit des placements auprès d'entités associées, net | 14 | (14.250) | (15.789) |
| Perte au titre de cession réputée d'entités associées | 14 | 7.021 | 20 |
| Part de bénéficiaire des placements wakala | 15 | (56.720) | (27.607) |
| Coût de service au titre des prestations de retraite et d'assurance médicale | 20 | 1.110 | 2.756 |
| Perte/(gain) de change | 17 | 6.465 | (9.369) |
| Variations des actifs et passifs d'exploitation | | | |
| Fonds restreints | 19 | 4.343 | (1.115) |
| Prêts (qards) | 16 | 4.710 | 18.462 |
| Autres actifs | | (2.116) | 4.665 |
| Effets à recevoir et autres passifs | | 214 | (4.343) |
| Espèces provenant des opérations | | 70.085 | 56.864 |
| Contribution de l'employeur aux prestations postérieures à l'emploi | 20 | (1.060) | (1.932) |
| Distribution de ghallah | 23 | (21.658) | (12.568) |
| Espèces provenant des opérations, net | | 47.367 | 42.364 |
| Flux de trésorerie provenant des activités de placement | | | |
| Variation des placements mourabaha de marchandises, net | 6 | 53.309 | (32.029) |
| Variation des placements wakala, net | 7 | 11.102 | (28.414) |
| Rachat de placements soukook | 8 | 32.000 | 27.300 |
| Entrées aux placements soukook | 8 | (37.963) | (92.552) |
| Variation de l'investissement istisna, net | | (876) | - |
| Produits de cession de prises de participation | | 44 | - |
| Entrées aux placements auprès de fonds | 13 | (2.332) | (423) |
| Produits de cession de placements auprès de fonds | 13 | 23.149 | 2.417 |
| Produits au titre de la cession de placements auprès d'entités associées | 14 | - | 459 |
| Dividendes des placements auprès d'entités associées | 14 | 2.492 | 2.348 |
| Entrées aux placements soukook | 15 | (108.400) | - |
| Entrées aux actifs immobilisés | | (27) | (50) |
| Espèces utilisées dans des activités de placement, net | | (27.502) | (120.944) |
| Variation des espèces et quasi-espèces, net | | 19.865 | (78.580) |
| Espèces et quasi-espèces au 1 ^{er} janvier | | 15.020 | 93.600 |
| Espèces et quasi-espèces au 31 décembre | 5 | 34.885 | 15.020 |
| Transactions hors trésorerie | 34 | | |

Les Notes de 1 à 36 font partie intégrante des états financiers.

ANNEXE 4: FONDS WAQF DE LA BID DÉCLARATION DE GHALLAH EXERCICE TERMINÉ AU 31 DÉCEMBRE 2025

(SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIERS DE DOLLARS)

| | NOTE | 2025 | 2024 |
|---|------|----------------|-----------|
| Solde d'ouverture de ghallah sur-affectée | | (119.766) | (168.413) |
| Ghallah de l'exercice | | | |
| Excédent au titre de l'exercice | | 119.733 | 74.636 |
| Part du profit au titre des placements auprès d'entités associées | 14 | (7.229) | (15.769) |
| Dividendes de placements auprès d'entités associées | 14 | 2.492 | 2.348 |
| Ghallah de l'exercice, total | | 114.996 | 61.215 |
| Ghallah disponible pour distribution | | (4.770) | (107.198) |
| Distribution de ghallah aux bénéficiaires | 23 | (21.658) | (12.568) |
| Solde de clôture de ghallah sur-affectée | | (26.428) | (119.766) |

Les Notes de 1 à 36 font partie intégrante des états financiers.

ANNEXE 5: REPRÉSENTATION AU SEIN DU CONSEIL DES DIRECTEURS EXÉCUTIFS

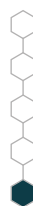
| NOM | NATIONALITÉ | PAYS |
|---|---------------------|--|
| M. Bashir Ali KHALLAT | Libye | Libye |
| M. Osman ÇELIK | Türkiye | Türkiye |
| Dr Abbas MORADPOUR | Iran | Iran |
| M. Saad O. S. ALALATI | Koweït | Koweït |
| Dr Hamad Sulaiman A. ALBAZAI | Arabie saoudite | Arabie saoudite |
| Mme. Doaa GAMIEL AHMED ORABY | Égypte | Égypte |
| M. Ali Abdullah Abdulrahman Abdullah SHARAFI | Émirats arabes unis | Émirats arabes unis |
| M. Hamad Madi AL-HAJRI | Qatar | Qatar |
| Dr Mahmoud ISA-DUTSE | Nigéria | Nigéria |
| Dr Parjiono Cipto WIDARTO | Indonésie | Indonésie |
| M. Wilfried MORAU ABA'A | Gabon | Tchad, Comores, Djibouti, Gabon, Mozambique, Somalie, Ouganda |
| M. Diakaridia DEMBELE | Mali | Burkina-Faso, Gambie, Mali, Niger, Sénégal, Togo |
| Dr Alhassan Allie MANSARAY | Sierra Leone | Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Guinée-Bissau, Sierra Leone |
| M. Mohamed Sidya Mohamed Khaled CHEIKH MOHAMED SIDINA | Mauritanie | Algérie, Mauritanie, Maroc, Tunisie |
| Dr Mahmoud F. A. ABUALRUB | Palestine | Irak, Jordanie, Liban, Palestine, Syrie |
| M. Zahir Marhoun Mohammed AL-ABRI | Oman | Bahreïn, Oman, Soudan, Yémen |
| M. Md Shahriar Kader SIDDIKY | Bangladesh | Afghanistan, Bangladesh, Maldives, Pakistan |
| M. Johan Mahmood MERICAN | Malaisie | Brunei Darussalam, Guyana, Malaisie, Suriname |
| M. Endrit LAMI | Albanie | Albanie, Azerbaïdjan, Kazakhstan, Kirghizistan, Turkménistan, Tadjikistan, Ouzbékistan |

ANNEXE 6A: ÉTAT DES SOUSCRIPTIONS AU CAPITAL-ACTIONS DE LA BID

| N° | PAYS | CAPITAL SOUSCRIT (EN MILLIONS DJ) | | | | | | |
|----|----------------------|-----------------------------------|-------------------|-------------------|----------------|------------------------------|---------------|-----------------|
| | | MONTANT | | | | VENTILATION DU CAPITAL EXIGÉ | | |
| | | EXIGÉ | EXIGIBLE | TOTAL | % DU TOTAL | LIBÉRÉ | ARRIÉRÉS | NON-ÉCHUE |
| 1 | Arabie saoudite | 4,019.72 | 11,418.92 | 15,438.64 | 23.51% | 2,077.55 | 0.00 | 1,942.17 |
| 2 | Iran | 1,410.54 | 4,006.93 | 5,417.47 | 8.25% | 679.62 | 9.46 | 721.46 |
| 3 | Libye | 1,345.74 | 3,820.75 | 5,166.49 | 7.87% | 530.11 | 0.00 | 815.63 |
| 4 | Qatar | 1,228.23 | 3,485.53 | 4,713.76 | 7.18% | 595.89 | 0.00 | 632.34 |
| 5 | Indonésie | 1,210.34 | 3,447.80 | 4,658.14 | 7.09% | 315.53 | 1.31 | 893.50 |
| 6 | Égypte | 1,208.75 | 3,436.60 | 4,645.35 | 7.07% | 584.63 | 0.00 | 624.12 |
| 7 | Koweït | 1,435.12 | 3,106.87 | 4,541.99 | 6.92% | 785.09 | 6.59 | 643.44 |
| 8 | Nigéria | 1,119.58 | 3,178.93 | 4,298.51 | 6.55% | 510.20 | 77.79 | 531.59 |
| 9 | Türkiye | 1,025.26 | 2,914.46 | 3,939.72 | 6.00% | 530.09 | 0.00 | 495.17 |
| 10 | Émirats arabes unis | 718.56 | 3,221.17 | 3,939.72 | 6.00% | 539.42 | 0.03 | 179.10 |
| 11 | Pakistan | 434.11 | 1,234.21 | 1,668.32 | 2.54% | 210.48 | 0.00 | 223.63 |
| 12 | Algérie | 371.21 | 1,055.06 | 1,426.27 | 2.17% | 215.23 | 0.00 | 155.98 |
| 13 | Malaisie | 192.70 | 675.48 | 868.18 | 1.32% | 123.24 | 0.00 | 69.46 |
| 14 | Bangladesh | 172.19 | 489.59 | 661.78 | 1.01% | 83.30 | 0.00 | 88.89 |
| 15 | Maroc | 171.98 | 489.45 | 661.43 | 1.01% | 42.22 | 0.00 | 129.76 |
| 16 | Azerbaïdjan | 170.64 | 485.99 | 656.63 | 1.00% | 8.58 | 0.00 | 162.06 |
| 17 | Soudan | 78.71 | 223.59 | 302.30 | 0.46% | 16.00 | 22.89 | 39.82 |
| 18 | Jordanie | 74.26 | 210.93 | 285.19 | 0.43% | 36.69 | 0.00 | 37.57 |
| 19 | Yémen | 46.19 | 212.43 | 258.62 | 0.39% | 24.76 | 10.74 | 10.69 |
| 20 | Oman | 48.14 | 136.85 | 184.99 | 0.28% | 23.28 | 0.00 | 24.86 |
| 21 | Cameroun | 43.35 | 123.23 | 166.58 | 0.25% | 12.03 | 8.94 | 22.38 |
| 22 | Sénégal | 42.71 | 121.27 | 163.98 | 0.25% | 19.22 | 5.18 | 18.31 |
| 23 | Tunisie | 46.67 | 111.89 | 158.56 | 0.24% | 15.74 | 0.14 | 30.79 |
| 24 | Irak | 38.99 | 110.84 | 149.83 | 0.23% | 21.80 | 0.00 | 17.19 |
| 25 | Brunei | 23.02 | 105.34 | 128.36 | 0.20% | 17.98 | 0.00 | 5.04 |
| 26 | Burkina-Faso | 37.31 | 79.71 | 117.02 | 0.18% | 20.18 | 0.00 | 17.13 |
| 27 | Niger | 37.31 | 79.71 | 117.02 | 0.18% | 7.27 | 12.73 | 17.31 |
| 28 | Ouganda | 30.57 | 67.15 | 97.72 | 0.15% | 13.95 | 3.11 | 13.51 |
| 29 | Bahreïn | 20.92 | 59.46 | 80.38 | 0.12% | 12.13 | 0.00 | 8.79 |
| 30 | Bénin | 19.67 | 55.89 | 75.56 | 0.12% | 9.76 | 0.00 | 9.91 |
| 31 | Gabon | 29.81 | 34.03 | 63.84 | 0.10% | 19.85 | 1.33 | 8.63 |
| 32 | Kazakhstan | 15.67 | 44.24 | 59.91 | 0.09% | 7.50 | 1.29 | 6.88 |
| 33 | Mali | 14.70 | 41.79 | 56.49 | 0.09% | 7.61 | 0.60 | 6.48 |
| 34 | Guinée | 28.04 | 22.83 | 50.87 | 0.08% | 13.22 | 5.57 | 9.25 |
| 35 | Mauritanie | 10.71 | 31.13 | 41.84 | 0.06% | 6.75 | 0.34 | 3.62 |
| 36 | Liban | 9.13 | 26.64 | 35.77 | 0.05% | 6.18 | 0.84 | 2.10 |
| 37 | Gambie | 7.46 | 21.21 | 28.67 | 0.04% | 3.14 | 1.03 | 3.29 |
| 38 | Kirghizistan | 7.46 | 21.21 | 28.67 | 0.04% | 4.02 | 0.15 | 3.29 |
| 39 | Maldives | 7.46 | 21.21 | 28.67 | 0.04% | 3.86 | 0.31 | 3.29 |
| 40 | Mozambique | 7.46 | 21.21 | 28.67 | 0.04% | 4.02 | 0.15 | 3.29 |
| 41 | Sierra Leone | 5.45 | 15.79 | 21.24 | 0.03% | 2.56 | 1.04 | 1.85 |
| 42 | Tadjikistan | 6.62 | 13.53 | 20.15 | 0.03% | 3.99 | 0.00 | 2.63 |
| 43 | Togo | 6.62 | 13.53 | 20.15 | 0.03% | 3.18 | 0.81 | 2.63 |
| 44 | Palestine | 9.85 | 9.70 | 19.55 | 0.03% | 5.72 | 4.13 | 0.00 |
| 45 | Syrie | 9.28 | 9.21 | 18.49 | 0.03% | 5.00 | 2.14 | 2.14 |
| 46 | Ouzbékistan | 5.20 | 9.71 | 14.91 | 0.02% | 3.53 | 0.00 | 1.67 |
| 47 | Comores | 4.99 | 9.45 | 14.44 | 0.02% | 2.19 | 1.15 | 1.65 |
| 48 | Côte-d'Ivoire | 4.99 | 9.45 | 14.44 | 0.02% | 4.06 | 0.00 | 0.93 |
| 49 | Afghanistan | 6.09 | 4.93 | 11.02 | 0.02% | 5.00 | 0.24 | 0.86 |
| 50 | Tchad | 5.99 | 4.85 | 10.84 | 0.02% | 5.11 | 0.04 | 0.84 |
| 51 | Albanie | 4.63 | 4.60 | 9.23 | 0.01% | 3.56 | 0.00 | 1.07 |
| 52 | Suriname | 4.63 | 4.60 | 9.23 | 0.01% | 2.98 | 0.59 | 1.07 |
| 53 | Djibouti | 3.04 | 2.46 | 5.50 | 0.01% | 2.07 | 0.54 | 0.42 |
| 54 | Guinée-Bissau | 3.04 | 2.46 | 5.50 | 0.01% | 2.21 | 0.40 | 0.42 |
| 55 | Somalie | 3.04 | 2.46 | 5.50 | 0.01% | 2.50 | 0.11 | 0.42 |
| 56 | Turkménistan | 3.04 | 2.46 | 5.50 | 0.01% | 2.62 | 0.00 | 0.42 |
| 57 | Guyana | 2.90 | 0.34 | 3.24 | 0.00% | 1.47 | 0.00 | 1.43 |
| | Déficit, net | * | * | * | | (0.01) | 0.00 | 0.01 |
| | Total partiel | 17,049.785 | 48,571.055 | 65,620.840 | 99.94% | 8,215.90 | 181.71 | 8,652.17 |
| | Non-souscrites | 10.710 | 30.500 | 41.210 | 0.06% | - | - | - |
| | Total général | 17,060.495 | 48,601.555 | 65,662.050 | 100.00% | 8,215.90 | 181.71 | 8,652.17 |

ANNEXE 6B: ÉTAT DES DROITS DE VOTE

| N° | PAYS | DROITS DE VOTE | |
|----|---------------------|------------------|----------------------|
| | | NOMBRE DE VOTES | % DES DROITS DE VOTE |
| 1 | Arabie saoudite | 1,350,147 | 23.66% |
| 2 | Iran | 469,155 | 8.22% |
| 3 | Libye | 435,586 | 7.63% |
| 4 | Qatar | 408,642 | 7.16% |
| 5 | Égypte | 402,623 | 7.05% |
| 6 | Koweït | 389,696 | 6.83% |
| 7 | Indonésie | 376,833 | 6.60% |
| 8 | Émirats arabes unis | 376,559 | 6.60% |
| 9 | Nigéria | 369,413 | 6.47% |
| 10 | Türkiye | 344,955 | 6.04% |
| 11 | Pakistan | 144,969 | 2.54% |
| 12 | Algérie | 127,529 | 2.23% |
| 13 | Malaisie | 80,372 | 1.41% |
| 14 | Bangladesh | 57,789 | 1.01% |
| 15 | Maroc | 53,667 | 0.94% |
| 16 | Azerbaïdjan | 49,957 | 0.88% |
| 17 | Jordanie | 25,262 | 0.44% |
| 18 | Soudan | 24,459 | 0.43% |
| 19 | Yémen | 24,219 | 0.42% |
| 20 | Oman | 16,513 | 0.29% |
| 21 | Sénégal | 14,549 | 0.25% |
| 22 | Cameroun | 14,026 | 0.25% |
| 23 | Irak | 13,764 | 0.24% |
| 24 | Tunisie | 13,263 | 0.23% |
| 25 | Brunei | 12,832 | 0.22% |
| 26 | Burkina-Faso | 10,489 | 0.18% |
| 27 | Niger | 9,198 | 0.16% |
| 28 | Ouganda | 8,610 | 0.15% |
| 29 | Bahreïn | 7,659 | 0.13% |
| 30 | Bénin | 7,065 | 0.12% |
| 31 | Gabon | 5,888 | 0.10% |
| 32 | Kazakhstan | 5,674 | 0.10% |
| 33 | Mali | 5,440 | 0.10% |
| 34 | Mauritanie | 4,288 | 0.08% |
| 35 | Guinée | 4,105 | 0.07% |
| 36 | Liban | 3,782 | 0.07% |
| 37 | Kirghizistan | 3,023 | 0.05% |
| 38 | Mozambique | 3,023 | 0.05% |
| 39 | Maldives | 3,007 | 0.05% |
| 40 | Gambie | 2,935 | 0.05% |
| 41 | Sierra Leone | 2,335 | 0.04% |
| 42 | Tadjikistan | 2,252 | 0.04% |
| 43 | Togo | 2,171 | 0.04% |
| 44 | Palestine | 2,042 | 0.04% |
| 45 | Syrie | 1,921 | 0.03% |
| 46 | Côte-d'Ivoire | 1,851 | 0.03% |
| 47 | Ouzbékistan | 1,824 | 0.03% |
| 48 | Comores | 1,664 | 0.03% |
| 49 | Tchad | 1,496 | 0.03% |
| 50 | Afghanistan | 1,493 | 0.03% |
| 51 | Albanie | 1,316 | 0.02% |
| 52 | Suriname | 1,258 | 0.02% |
| 53 | Turkménistan | 1,008 | 0.02% |
| 54 | Somalie | 996 | 0.02% |
| 55 | Guinée-Bissau | 967 | 0.02% |
| 56 | Djibouti | 953 | 0.02% |
| 57 | Guyana | 681 | 0.01% |
| | Total | 5,707,197 | 100% |



ANNEXE 7A: RÉPARTITION PAR SECTEUR ET PAYS DES APPROBATIONS NETTES À PARTIR DES RESSOURCES ORDINAIRES EN CAPITAL DE LA BID EN 2025¹ (MILLIONS DE DOLLARS)

| PAYS | AGRICULTURE | ÉDUCATION | ÉNERGIE | SANTÉ | INDUSTRIE ET MINES | TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION | TRANSPORT | EAU, ASSAINISSEMENT ET SERVICES URBAINS | AUTRES ² | TOTAL |
|---------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------------|---|----------------|---|---------------------|----------------|
| Afghanistan | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 |
| Albanie | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 |
| Algérie | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 |
| Azerbaïdjan | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 |
| Bahreïn | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 180.7 | 0.0 | 0.0 | 180.7 |
| Bangladesh | 0.0 | 0.0 | 143.1 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 241.3 | 0.0 | 0.0 | 384.4 |
| Bénin | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 359.0 | 0.0 | 0.0 | 359.0 |
| Brunei | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 |
| Burkina-Faso | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 172.4 | 38.1 | 0.0 | 210.5 |
| Cameroun | 42.5 | 29.9 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 221.2 | 0.0 | 0.0 | 293.6 |
| Tchad | 0.0 | 20.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 20.0 |
| Comores | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 |
| Côte-d'Ivoire | 112.5 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 448.2 | 0.0 | 0.0 | 560.8 |
| Djibouti | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 10.7 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 10.7 |
| Égypte | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 |
| Gabon | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 |
| Gambie | 3.0 | 0.0 | 0.0 | 32.0 | 0.0 | 0.0 | 5.0 | 0.0 | 0.0 | 40.0 |
| Guinée | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 37.0 | 0.0 | 0.0 | 37.0 |
| Guinée-Bissau | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 |
| Guyana | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 |
| Indonésie | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 |
| Iran | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 |
| Irak | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 |
| Jordanie | 15.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 15.0 |
| Kazakhstan | 50.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 50.0 |
| Koweït | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 |
| Kirghizistan | 14.0 | 0.0 | 25.3 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 39.3 |
| Liban | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 13.5 | 0.0 | 0.0 | 13.5 |
| Libye | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 |
| Malaisie | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 |
| Maldives | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 |
| Mali | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 |
| Mauritanie | 0.0 | 28.2 | 64.9 | 85.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 1.5 | 179.7 |
| Maroc | 21.3 | 0.0 | 9.9 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 213.8 | 0.0 | 245.1 |
| Mozambique | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 |
| Niger | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 |
| Nigéria | 100.2 | 0.0 | 0.0 | 50.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 150.2 |
| Oman | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 602.2 | 0.0 | 602.2 |
| Pakistan | 12.5 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 475.0 | 0.0 | 0.0 | 487.5 |
| Palestine | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 16.4 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 16.4 |
| Qatar | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 |
| Arabie saoudite | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 |
| Sénégal | 0.0 | 31.6 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 31.6 |
| Sierra Leone | 31.3 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 14.6 | 0.0 | 45.9 |
| Somalie | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 |
| Soudan | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 |
| Suriname | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 75.1 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 75.1 |
| Syrie | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 |
| Tadjikistan | 0.0 | 13.5 | 30.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 43.5 |
| Togo | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 135.4 | 23.9 | 0.0 | 159.3 |
| Tunisie | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 35.1 | 0.0 | 35.1 |
| Türkiye | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 520.0 | 0.0 | 0.0 | 164.1 | 216.0 | 0.0 | 900.1 |
| Turkménistan | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 10.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 10.0 |
| Ouganda | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 |
| Émirats arabes unis | 60.9 | 0.0 | 0.0 | 17.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 77.9 |
| Ouzbékistan | 0.0 | 0.0 | 103.6 | 102.7 | 0.0 | 0.0 | 192.0 | 0.0 | 0.0 | 398.4 |
| Yémen | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 |
| IsDB-57 | 463.3 | 123.2 | 376.9 | 918.9 | 0.0 | 0.0 | 2,644.8 | 1,143.6 | 1.5 | 5,672.3 |

¹ Les données présentées dans le tableau ont été recueillies au 31 décembre 2025.

² Autres incluent la finance, l'administration publique, l'immobilier, et les activités liées au commerce.

SOURCE: Économiste en Chef du Groupe de la BID.

ANNEXE 7B: RÉPARTITION PAR SECTEUR ET PAYS DES APPROBATIONS NETTES À PARTIR DES RESSOURCES ORDINAIRES EN CAPITAL DE LA BID DE 1975 À 2025¹ (MILLIONS DE DOLLARS)

| PAYS | AGRICULTURE | ÉDUCATION | ÉNERGIE | SANTÉ | INDUSTRIE ET MINES | TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION | TRANSPORT | EAU, ASSAINISSEMENT ET SERVICES URBAINS | AUTRES ² | TOTAL |
|---------------------|----------------|----------------|-----------------|----------------|--------------------|---|-----------------|---|---------------------|-----------------|
| Afghanistan | 10.5 | 0.0 | 17.7 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 40.1 | 0.0 | 0.0 | 68.3 |
| Albanie | 38.6 | 0.0 | 0.0 | 16.5 | 0.0 | 0.0 | 536.9 | 27.5 | 22.1 | 641.6 |
| Algérie | 21.7 | 0.0 | 153.9 | 0.0 | 64.2 | 0.0 | 33.2 | 121.7 | 5.4 | 400.1 |
| Azerbaïdjan | 209.0 | 0.0 | 494.7 | 19.2 | 0.0 | 0.0 | 45.1 | 264.9 | 10.8 | 1,043.7 |
| Bahreïn | 0.0 | 0.0 | 745.5 | 0.0 | 24.4 | 0.0 | 325.4 | 519.4 | 97.8 | 1,712.5 |
| Bangladesh | 150.8 | 87.5 | 947.1 | 427.3 | 74.6 | 107.5 | 346.1 | 156.4 | 7.2 | 2,304.6 |
| Bénin | 245.7 | 63.4 | 188.2 | 133.4 | 0.0 | 26.2 | 664.0 | 121.9 | 5.1 | 1,448.0 |
| Brunei | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 6.2 | 6.2 |
| Burkina-Faso | 257.9 | 87.0 | 190.1 | 44.4 | 5.6 | 0.0 | 625.9 | 106.4 | 1.7 | 1,318.9 |
| Cameroun | 433.2 | 110.9 | 176.2 | 108.3 | 0.0 | 0.0 | 866.6 | 28.3 | 30.6 | 1,754.2 |
| Tchad | 121.8 | 141.6 | 60.2 | 72.1 | 0.2 | 0.0 | 526.1 | 51.3 | 16.5 | 989.8 |
| Comores | 0.8 | 0.0 | 0.0 | 20.9 | 1.8 | 0.0 | 23.2 | 0.0 | 0.0 | 46.8 |
| Côte-d'Ivoire | 323.2 | 384.7 | 0.0 | 163.9 | 0.0 | 0.0 | 1,687.4 | 492.4 | 0.0 | 3,051.6 |
| Djibouti | 7.3 | 8.9 | 18.7 | 129.4 | 0.0 | 55.7 | 54.7 | 16.6 | 0.7 | 292.0 |
| Égypte | 48.8 | 25.0 | 1,782.7 | 44.0 | 94.1 | 0.0 | 364.0 | 40.2 | 94.6 | 2,493.4 |
| Gabon | 0.0 | 19.2 | 0.0 | 3.1 | 0.0 | 58.6 | 325.5 | 57.8 | 0.0 | 464.1 |
| Gambie | 76.5 | 35.1 | 47.6 | 44.0 | 28.0 | 27.7 | 123.1 | 10.3 | 1.9 | 394.2 |
| Guinée | 138.2 | 62.5 | 432.5 | 168.7 | 3.5 | 0.0 | 678.5 | 149.1 | 9.1 | 1,642.1 |
| Guinée-Bissau | 0.3 | 16.8 | 0.0 | 12.0 | 0.4 | 0.0 | 17.3 | 0.0 | 0.0 | 46.8 |
| Guyana | 0.0 | 0.0 | 34.6 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 200.0 | 0.0 | 0.0 | 234.6 |
| Indonésie | 1,010.7 | 1,032.2 | 351.8 | 1,455.8 | 40.7 | 11.3 | 597.1 | 100.0 | 204.4 | 4,804.0 |
| Iran | 549.8 | 55.9 | 594.0 | 163.8 | 348.0 | 0.0 | 110.1 | 1,111.4 | 26.7 | 2,959.8 |
| Irak | 0.0 | 17.0 | 0.0 | 20.7 | 5.5 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 43.2 |
| Jordanie | 410.4 | 66.1 | 206.4 | 193.3 | 187.1 | 23.8 | 182.5 | 6.8 | 28.9 | 1,305.3 |
| Kazakhstan | 1,293.0 | 0.0 | 0.0 | 11.6 | 0.0 | 9.0 | 384.4 | 9.6 | 140.0 | 1,847.5 |
| Koweït | 0.0 | 0.0 | 4.2 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 54.3 | 58.5 |
| Kirghizistan | 81.1 | 0.0 | 163.1 | 85.1 | 8.0 | 0.0 | 179.8 | 15.0 | 0.0 | 532.1 |
| Liban | 0.0 | 240.0 | 30.0 | 159.0 | 0.0 | 12.8 | 196.6 | 478.6 | 0.0 | 1,116.9 |
| Libye | 22.2 | 0.0 | 94.9 | 0.0 | 118.8 | 22.0 | 66.2 | 0.0 | 0.0 | 324.0 |
| Malaisie | 6.2 | 196.6 | 0.0 | 101.7 | 102.0 | 0.0 | 176.0 | 0.0 | 45.0 | 627.4 |
| Maldives | 73.0 | 0.0 | 0.0 | 32.8 | 0.0 | 0.0 | 52.6 | 36.9 | 53.5 | 248.7 |
| Mali | 333.8 | 18.7 | 380.6 | 32.3 | 38.5 | 0.0 | 186.4 | 114.0 | 0.0 | 1,104.5 |
| Mauritanie | 117.1 | 133.5 | 266.9 | 125.0 | 84.5 | 0.0 | 200.3 | 167.9 | 4.7 | 1,099.8 |
| Maroc | 271.3 | 4.9 | 1,523.2 | 43.2 | 32.8 | 16.0 | 988.5 | 644.0 | 30.9 | 3,554.8 |
| Mozambique | 36.8 | 44.5 | 306.8 | 58.9 | 0.0 | 0.0 | 28.7 | 0.0 | 0.0 | 475.7 |
| Niger | 135.1 | 77.4 | 147.2 | 57.3 | 8.5 | 9.6 | 171.6 | 19.5 | 6.3 | 632.6 |
| Nigéria | 349.6 | 115.0 | 30.9 | 165.2 | 0.0 | 50.0 | 291.6 | 145.9 | 74.0 | 1,222.1 |
| Oman | 9.5 | 134.9 | 252.9 | 10.5 | 142.4 | 0.0 | 371.4 | 1,541.0 | 0.0 | 2,462.7 |
| Pakistan | 351.0 | 88.5 | 1,119.7 | 740.2 | 177.3 | 0.0 | 940.8 | 4.7 | 100.7 | 3,522.9 |
| Palestine | 0.0 | 26.4 | 1.3 | 39.7 | 1.3 | 0.0 | 5.1 | 0.0 | 1.5 | 75.3 |
| Qatar | 0.0 | 4.5 | 0.0 | 49.1 | 189.3 | 0.0 | 0.0 | 215.8 | 0.0 | 458.7 |
| Arabie saoudite | 0.0 | 1.7 | 233.5 | 6.0 | 686.0 | 0.0 | 105.0 | 42.1 | 195.1 | 1,269.4 |
| Sénégal | 508.1 | 98.9 | 403.0 | 108.5 | 83.6 | 0.0 | 1,205.0 | 542.4 | 59.2 | 3,008.6 |
| Sierra Leone | 127.3 | 11.3 | 10.6 | 40.6 | 9.0 | 29.9 | 95.4 | 29.6 | 0.0 | 353.7 |
| Somalie | 0.0 | 1.9 | 0.4 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 7.5 | 3.0 | 5.2 | 18.2 |
| Soudan | 283.2 | 67.9 | 103.3 | 59.8 | 83.1 | 0.0 | 59.4 | 91.1 | 42.2 | 790.0 |
| Suriname | 0.0 | 41.1 | 47.7 | 118.6 | 0.0 | 0.0 | 24.6 | 0.0 | 0.0 | 231.9 |
| Syrie | 26.7 | 0.0 | 277.0 | 24.8 | 15.0 | 0.0 | 0.0 | 50.9 | 9.1 | 403.7 |
| Tadjikistan | 62.9 | 137.9 | 207.8 | 32.7 | 0.0 | 0.0 | 117.7 | 11.8 | 0.7 | 571.4 |
| Togo | 90.0 | 81.3 | 46.2 | 44.8 | 0.0 | 0.0 | 411.8 | 81.5 | 0.0 | 755.5 |
| Tunisie | 183.7 | 80.5 | 1,242.1 | 64.5 | 146.2 | 0.0 | 5.5 | 240.3 | 73.2 | 2,036.0 |
| Türkiye | 17.5 | 355.5 | 851.0 | 1,057.3 | 244.6 | 0.0 | 1,701.3 | 283.1 | 1,159.3 | 5,669.6 |
| Turkménistan | 0.0 | 5.3 | 350.0 | 178.4 | 0.0 | 275.5 | 470.4 | 0.0 | 0.0 | 1,279.6 |
| Ouganda | 0.0 | 0.0 | 110.0 | 54.2 | 105.2 | 0.9 | 60.0 | 0.0 | 20.0 | 350.2 |
| Émirats arabes unis | 258.3 | 81.0 | 335.1 | 52.6 | 6.5 | 0.0 | 849.1 | 5.6 | 52.1 | 1,640.2 |
| Ouzbékistan | 905.6 | 257.6 | 456.7 | 495.2 | 23.1 | 0.0 | 785.4 | 92.9 | 75.0 | 3,091.4 |
| Yémen | 81.0 | 54.9 | 51.6 | 10.5 | 0.7 | 0.0 | 40.0 | 25.8 | 19.2 | 283.6 |
| IsDB-57 | 9,679.5 | 4,575.3 | 15,489.5 | 7,300.7 | 3,184.5 | 736.5 | 18,550.7 | 8,275.5 | 2,790.9 | 70,583.2 |

¹ Les données présentées dans le tableau ont été recueillies au 31 décembre 2025.

² Autres incluent la finance, l'administration publique, l'immobilier, et les activités liées au commerce.

SOURCE: Économiste en Chef du Groupe de la BID.

ANNEXE 8A: APPROBATIONS NETTES DU GROUPE DE LA BID, RÉPARTIES PAR PAYS ET ENTITÉ¹ (MILLIONS DE DINARS ISLAMIQUES)

| PAYS | APPROBATIONS NETTES PAR ENTITÉ EN 2025 | | | | | PART DANS LES APPROBATIONS NETTES DEPUIS LA CRÉATION (%) |
|----------------------------|--|--------------|----------------|---------------------|-----------------|--|
| | ROC-BID | SID | SIFC | AUTRES ² | TOTAL | |
| Afghanistan | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 2.7 | 2.7 | 0.1 |
| Albanie | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.3 |
| Algérie | 0.0 | 0.0 | 73.0 | 0.0 | 73.0 | 1.5 |
| Azerbaïdjan | 0.0 | 21.9 | 0.0 | 0.2 | 22.1 | 0.6 |
| Bahreïn | 132.2 | 58.4 | 0.0 | 0.0 | 190.6 | 1.0 |
| Bangladesh | 292.1 | 51.1 | 1,179.3 | 0.2 | 1,522.7 | 13.9 |
| Bénin | 263.1 | 20.4 | 11.1 | 0.3 | 295.0 | 0.8 |
| Brunei | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 |
| Burkina-Faso | 160.9 | 0.0 | 65.6 | 3.3 | 229.8 | 2.4 |
| Cameroun | 221.9 | 0.0 | 346.0 | 7.7 | 575.7 | 2.0 |
| Tchad | 1.5 | 0.0 | 0.0 | 0.7 | 2.2 | 0.5 |
| Comores | 0.0 | 0.0 | 63.5 | 0.3 | 63.8 | 0.5 |
| Côte-d'Ivoire | 452.2 | 34.4 | 74.5 | 0.0 | 561.1 | 1.9 |
| Djibouti | 8.2 | 0.0 | 157.0 | 0.5 | 165.7 | 1.1 |
| Égypte | 0.0 | 0.0 | 2,231.1 | 0.0 | 2,231.1 | 12.6 |
| Gabon | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.2 |
| Gambie | 29.5 | 0.0 | 7.3 | 3.2 | 40.0 | 0.6 |
| Guinée | 27.4 | 0.0 | 0.0 | 0.2 | 27.5 | 0.9 |
| Guinée-Bissau | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 |
| Guyana | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.1 |
| Indonésie | 0.0 | 0.0 | 14.6 | 0.6 | 15.2 | 3.4 |
| Iran | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 2.8 |
| Irak | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.2 |
| Jordanie | 11.2 | 14.6 | 0.0 | 4.6 | 30.4 | 1.6 |
| Kazakhstan | 37.4 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 37.4 | 1.4 |
| Koweït | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.4 |
| Kirghizistan | 29.3 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 29.3 | 0.3 |
| Liban | 9.9 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 9.9 | 0.6 |
| Libye | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.5 | 0.5 | 0.4 |
| Malaisie | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.5 |
| Maldives | 0.0 | 0.0 | 230.7 | 0.0 | 230.7 | 1.6 |
| Mali | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 1.1 |
| Mauritanie | 126.6 | 14.6 | 175.2 | 12.5 | 329.0 | 1.3 |
| Maroc | 176.6 | 0.0 | 29.2 | 0.3 | 206.1 | 3.6 |
| Mozambique | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.3 |
| Niger | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 1.5 | 1.5 | 0.5 |
| Nigéria | 112.8 | 12.4 | 58.4 | 0.1 | 183.7 | 1.0 |
| Oman | 463.9 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 463.9 | 1.2 |
| Pakistan | 356.3 | 0.0 | 564.4 | 7.5 | 928.3 | 8.2 |
| Palestine | 12.5 | 0.0 | 0.0 | 25.3 | 37.8 | 0.3 |
| Qatar | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.2 |
| Arabie saoudite | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.2 | 0.2 | 2.5 |
| Sénégal | 21.6 | 0.0 | 366.2 | 3.5 | 391.2 | 3.0 |
| Sierra Leone | 33.9 | 0.0 | 0.0 | 1.3 | 35.2 | 0.2 |
| Somalie | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 2.0 | 2.0 | 0.1 |
| Soudan | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.4 | 0.4 | 0.7 |
| Suriname | 55.5 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 55.5 | 0.2 |
| Syrie | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.3 |
| Tadjikistan | 32.4 | 0.0 | 21.9 | 0.3 | 54.7 | 0.4 |
| Togo | 122.2 | 5.5 | 99.3 | 1.6 | 228.6 | 0.7 |
| Tunisie | 25.6 | 0.0 | 237.9 | 0.0 | 263.5 | 3.1 |
| Türkiye | 682.1 | 143.0 | 210.0 | 0.2 | 1,035.3 | 7.5 |
| Turkménistan | 7.9 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 7.9 | 0.6 |
| Ouganda | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.1 | 0.1 | 0.6 |
| Émirats arabes unis | 57.5 | 0.0 | 0.0 | 8.0 | 65.5 | 0.9 |
| Ouzbékistan | 293.2 | 29.2 | 419.9 | 0.2 | 742.4 | 2.6 |
| Yémen | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.3 | 0.3 | 0.5 |
| Pays non-membres | 0.0 | 0.0 | 80.3 | 0.7 | 81.0 | 0.5 |
| Projets régionaux | 36.5 | 0.0 | 109.5 | 11.5 | 157.5 | 3.5 |
| Approbations nettes | 4,293.9 | 405.7 | 6,826.0 | 102.3 | 11,627.8 | 100 |

¹ Les données présentées dans le tableau ont été recueillies au 31 décembre 2025.

² Composés du Fonds d'investissement des biens awqaf, des fonds de la Société islamique pour le développement du secteur privé, du Fonds de solidarité islamique pour le développement, des opérations de financement du commerce d'avant la création de la Société internationale islamique de financement du commerce (Système de financement des exportations, Portefeuille des banques islamiques et Programme des opérations de financement des importations), des Fonds fiduciaires et du Fonds waqf.

SOURCE: Economiste en Chef du Groupe de la BID.

ANNEXE 8B: APPROBATIONS NETTES DU GROUPE DE LA BID, RÉPARTIES PAR PAYS ET ENTITÉ¹ (MILLIONS DE DOLLARS)

| PAYS | APPROBATIONS NETTES PAR ENTITÉ EN 2025 | | | | | PART DANS LES APPROBATIONS NETTES DEPUIS LA CRÉATION (%) |
|----------------------------|--|--------------|----------------|---------------------|-----------------|--|
| | ROC-BID | SID | SIFC | AUTRES ² | TOTAL | |
| Afghanistan | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 3.5 | 3.5 | 0.1 |
| Albanie | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.3 |
| Algérie | 0.0 | 0.0 | 100.0 | 0.0 | 100.0 | 1.4 |
| Azerbaïdjan | 0.0 | 30.0 | 0.0 | 0.3 | 30.3 | 0.6 |
| Bahreïn | 180.7 | 80.0 | 0.0 | 0.0 | 260.7 | 1.0 |
| Bangladesh | 384.4 | 70.0 | 1,615.0 | 0.2 | 2,069.6 | 14.2 |
| Bénin | 359.0 | 28.0 | 15.2 | 0.4 | 402.6 | 0.8 |
| Brunei | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 |
| Burkina-Faso | 210.5 | 0.0 | 89.8 | 4.5 | 304.8 | 2.4 |
| Cameroun | 293.6 | 0.0 | 473.9 | 10.4 | 777.8 | 2.0 |
| Tchad | 20.0 | 0.0 | 0.0 | 10.0 | 30.0 | 0.5 |
| Comores | 0.0 | 0.0 | 86.9 | 0.4 | 87.4 | 0.4 |
| Côte-d'Ivoire | 560.8 | 47.1 | 102.0 | 0.0 | 709.8 | 1.8 |
| Djibouti | 10.7 | 0.0 | 215.0 | 0.7 | 226.4 | 1.1 |
| Égypte | 0.0 | 0.0 | 3,055.5 | 0.0 | 3,055.5 | 12.5 |
| Gabon | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.2 |
| Gambie | 40.0 | 0.0 | 10.0 | 4.4 | 54.4 | 0.6 |
| Guinée | 37.0 | 0.0 | 0.0 | 0.2 | 37.2 | 0.9 |
| Guinée-Bissau | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 |
| Guyana | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.1 |
| Indonésie | 0.0 | 0.0 | 20.0 | 0.8 | 20.8 | 3.4 |
| Iran | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 2.9 |
| Irak | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.1 | 0.1 | 0.2 |
| Jordanie | 15.0 | 20.0 | 0.0 | 6.4 | 41.4 | 1.5 |
| Kazakhstan | 50.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 50.0 | 1.4 |
| Koweït | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.5 |
| Kirghizistan | 39.3 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 39.3 | 0.3 |
| Liban | 13.5 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 13.5 | 0.7 |
| Libye | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.6 | 0.6 | 0.4 |
| Malaisie | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.5 |
| Maldives | 0.0 | 0.0 | 316.0 | 0.0 | 316.0 | 1.6 |
| Mali | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 1.1 |
| Mauritanie | 179.7 | 20.0 | 240.0 | 16.5 | 456.2 | 1.3 |
| Maroc | 245.1 | 0.0 | 40.0 | 0.4 | 285.5 | 3.7 |
| Mozambique | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.3 |
| Niger | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 2.0 | 2.0 | 0.5 |
| Nigéria | 150.2 | 17.0 | 80.0 | 0.2 | 247.4 | 1.0 |
| Oman | 602.2 | 0.0 | 0.0 | 0.1 | 602.2 | 1.2 |
| Pakistan | 487.5 | 0.0 | 773.0 | 10.3 | 1,270.8 | 8.1 |
| Palestine | 16.4 | 0.0 | 0.0 | 33.4 | 49.8 | 0.3 |
| Qatar | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.3 |
| Arabie saoudite | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.3 | 0.3 | 2.6 |
| Sénégal | 31.6 | 0.0 | 501.4 | 5.2 | 538.3 | 2.9 |
| Sierra Leone | 45.9 | 0.0 | 0.0 | 1.8 | 47.7 | 0.2 |
| Somalie | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 2.7 | 2.7 | 0.1 |
| Soudan | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.5 | 0.5 | 0.7 |
| Suriname | 75.1 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 75.1 | 0.2 |
| Syrie | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.3 |
| Tadjikistan | 43.5 | 0.0 | 30.0 | 0.5 | 74.0 | 0.4 |
| Togo | 159.3 | 7.6 | 136.0 | 2.2 | 305.0 | 0.7 |
| Tunisie | 35.1 | 0.0 | 325.8 | 0.0 | 360.9 | 3.0 |
| Türkiye | 900.1 | 195.9 | 287.6 | 0.2 | 1,383.9 | 7.4 |
| Turkménistan | 10.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 10.0 | 0.7 |
| Ouganda | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.1 | 0.1 | 0.6 |
| Émirats arabes unis | 77.9 | 0.0 | 0.0 | 10.9 | 88.8 | 0.9 |
| Ouzbékistan | 398.4 | 40.0 | 575.0 | 0.3 | 1,013.6 | 2.6 |
| Yémen | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.4 | 0.4 | 0.5 |
| Pays non-membres | 0.0 | 0.0 | 110.0 | 0.9 | 110.9 | 0.5 |
| Projets régionaux | 50.0 | 0.0 | 150.0 | 15.6 | 215.6 | 3.5 |
| Approbations nettes | 5,722.3 | 555.6 | 9,348.1 | 147.1 | 15,773.1 | 100 |

¹ Les données présentées dans le tableau ont été recueillies au 31 décembre 2025.

² Composés du Fonds d'investissement des biens awqaf, des fonds de la Société islamique pour le développement du secteur privé, du Fonds de solidarité islamique pour le développement, des opérations de financement du commerce d'avant la création de la Société internationale islamique de financement du commerce (Système de financement des exportations, Portefeuille des banques islamiques et Programme des opérations de financement des importations), des Fonds fiduciaires et du Fonds waqf.

SOURCE: Economiste en Chef du Groupe de la BID.

ANNEXE 9: OPÉRATIONS CUMULÉES DU GROUPE DE LA BID, RÉPARTIES PAR MODE DE FINANCEMENT DE 1975 À 2025¹

| PAYS | FINANCEMENT DE PROJETS | | | OPÉRATIONS D'ASSISTANCE TECHNIQUE | | | FINANCEMENT DE COMMERCE | | | OPÉRATIONS D'ASSISTANCE SPÉCIALE | | | TOTAL GÉNÉRAL ² | | |
|--------------------------|------------------------|-----------------|-----------------|-----------------------------------|----------------|----------------|-------------------------|-----------------|------------------|----------------------------------|----------------|----------------|----------------------------|------------------|------------------|
| | NO. | M. DI | M. USD | NO. | M. DI | M. USD | NO. | M. DI | M. USD | NO. | M. DI | M. USD | NO. | M. DI | M. USD |
| Afghanistan | 4 | 44.2 | 68.3 | 35 | 28.6 | 38.4 | 0 | 0.0 | 0.0 | 18 | 9.8 | 13.4 | 57 | 82.6 | 120.1 |
| Albanie | 28 | 425.5 | 644.7 | 6 | 1.3 | 1.9 | 2 | 4.8 | 7.2 | 3 | 0.3 | 0.5 | 39 | 432.0 | 654.3 |
| Algérie | 28 | 285.9 | 400.1 | 17 | 2.0 | 2.7 | 349 | 2,017.1 | 2,608.0 | 7 | 4.5 | 5.6 | 401 | 2,309.4 | 3,016.4 |
| Azerbaïdjan | 35 | 734.9 | 1,105.9 | 25 | 3.3 | 4.7 | 22 | 147.8 | 215.8 | 3 | 1.2 | 1.6 | 85 | 887.1 | 1,328.0 |
| Bahreïn | 48 | 1,175.7 | 1,750.3 | 23 | 2.4 | 3.6 | 26 | 278.3 | 405.4 | 0 | 0.0 | 0.0 | 97 | 1,456.5 | 2,159.2 |
| Bangladesh | 114 | 1,880.5 | 2,665.7 | 59 | 53.7 | 75.4 | 389 | 18,794.6 | 26,924.8 | 18 | 45.6 | 61.9 | 580 | 20,774.5 | 29,727.7 |
| Béni | 71 | 1,056.7 | 1,486.2 | 26 | 3.9 | 5.4 | 15 | 177.2 | 246.1 | 1 | 1.0 | 1.4 | 113 | 1,238.9 | 1,739.2 |
| Brunei | 1 | 5.3 | 6.2 | 3 | 0.0 | 0.0 | 0 | 0.0 | 0.0 | 0 | 0.0 | 0.0 | 4 | 5.4 | 6.2 |
| Burkina-Faso | 114 | 993.0 | 1,385.2 | 44 | 13.9 | 19.3 | 61 | 2,593.7 | 3,569.4 | 7 | 8.0 | 8.8 | 226 | 3,608.5 | 4,982.7 |
| Cameroun | 84 | 1,289.5 | 1,799.4 | 21 | 2.0 | 2.9 | 60 | 1,723.9 | 2,362.4 | 3 | 1.2 | 1.7 | 168 | 3,016.6 | 4,166.4 |
| Tchad | 72 | 721.2 | 1,076.1 | 46 | 4.9 | 7.0 | 3 | 9.9 | 14.2 | 11 | 9.5 | 11.2 | 132 | 745.5 | 1,108.5 |
| Comores | 9 | 38.7 | 50.5 | 31 | 4.6 | 6.8 | 47 | 624.8 | 854.9 | 4 | 3.1 | 4.3 | 91 | 671.2 | 916.4 |
| Côte-d'Ivoire | 67 | 2,256.0 | 3,081.9 | 17 | 1.3 | 1.8 | 26 | 570.7 | 779.1 | 5 | 1.0 | 1.2 | 115 | 2,829.0 | 3,864.0 |
| Djibouti | 48 | 244.5 | 349.5 | 32 | 3.8 | 5.4 | 45 | 1,348.1 | 1,858.0 | 11 | 1.7 | 2.4 | 136 | 1,598.2 | 2,215.2 |
| Égypte | 91 | 1,815.5 | 2,682.0 | 39 | 4.7 | 6.8 | 294 | 16,961.1 | 23,503.1 | 8 | 1.7 | 2.4 | 432 | 18,783.0 | 26,194.3 |
| Gabon | 19 | 316.6 | 464.1 | 3 | 0.3 | 0.4 | 0 | 0.0 | 0.0 | 0 | 0.0 | 0.0 | 22 | 316.8 | 464.5 |
| Gambie | 66 | 300.8 | 435.5 | 36 | 6.1 | 8.5 | 73 | 640.7 | 903.6 | 3 | 1.3 | 1.5 | 178 | 948.9 | 1,349.1 |
| Guinée | 128 | 1,268.3 | 1,749.7 | 46 | 13.7 | 19.6 | 9 | 80.1 | 103.8 | 8 | 7.2 | 8.5 | 191 | 1,369.4 | 1,881.6 |
| Guinée-Bissau | 8 | 38.4 | 52.8 | 15 | 2.1 | 2.8 | 3 | 13.1 | 17.0 | 3 | 0.6 | 0.8 | 29 | 54.2 | 73.4 |
| Guyana | 3 | 178.4 | 234.6 | 7 | 0.3 | 0.4 | 0 | 0.0 | 0.0 | 3 | 0.4 | 0.5 | 13 | 179.1 | 235.6 |
| Indonésie | 123 | 3,432.0 | 4,881.6 | 41 | 5.4 | 7.7 | 183 | 1,576.8 | 2,254.4 | 5 | 3.7 | 5.4 | 352 | 5,017.9 | 7,149.1 |
| Iran | 69 | 2,066.2 | 3,110.3 | 21 | 1.8 | 2.7 | 326 | 2,099.6 | 3,007.7 | 10 | 10.8 | 15.1 | 426 | 4,178.4 | 6,135.8 |
| Irak | 4 | 35.9 | 43.2 | 11 | 1.4 | 2.1 | 59 | 319.3 | 369.1 | 13 | 4.2 | 5.9 | 87 | 360.9 | 420.3 |
| Jordanie | 71 | 1,010.5 | 1,388.3 | 43 | 5.2 | 7.5 | 343 | 1,368.7 | 1,850.8 | 1 | 0.2 | 0.3 | 458 | 2,384.5 | 3,246.9 |
| Kazakhstan | 23 | 1,379.9 | 1,891.7 | 27 | 5.1 | 7.0 | 25 | 681.4 | 1,011.3 | 5 | 1.3 | 1.9 | 80 | 2,067.7 | 2,911.8 |
| Koweït | 11 | 72.2 | 106.8 | 25 | 2.0 | 2.8 | 24 | 591.1 | 864.0 | 3 | 5.3 | 7.3 | 63 | 670.6 | 980.9 |
| Kirghizistan | 48 | 437.1 | 611.3 | 26 | 4.5 | 6.6 | 8 | 29.9 | 42.5 | 7 | 1.7 | 2.4 | 89 | 473.1 | 662.7 |
| Liban | 59 | 786.6 | 1,172.7 | 12 | 1.0 | 1.4 | 9 | 152.1 | 212.1 | 19 | 7.4 | 10.4 | 99 | 947.1 | 1,396.6 |
| Libye | 17 | 268.0 | 373.0 | 19 | 4.1 | 5.8 | 15 | 320.1 | 419.9 | 9 | 4.0 | 5.9 | 60 | 596.3 | 804.6 |
| Malaisie | 53 | 513.3 | 737.9 | 26 | 1.8 | 2.6 | 85 | 261.6 | 361.4 | 5 | 7.0 | 9.2 | 169 | 783.8 | 1,111.1 |
| Maldives | 36 | 213.8 | 296.1 | 12 | 1.5 | 2.0 | 49 | 2,204.6 | 3,019.0 | 3 | 0.6 | 0.8 | 100 | 2,420.5 | 3,317.9 |
| Mali | 110 | 870.7 | 1,234.3 | 32 | 6.2 | 8.8 | 33 | 702.8 | 985.6 | 11 | 14.1 | 15.9 | 186 | 1,593.8 | 2,244.5 |
| Mauritanie | 108 | 831.1 | 1,212.1 | 65 | 8.9 | 11.9 | 47 | 1,062.8 | 1,487.2 | 7 | 9.4 | 11.1 | 227 | 1,912.2 | 2,722.4 |
| Maroc | 76 | 2,489.5 | 3,619.1 | 66 | 8.5 | 11.9 | 127 | 2,927.1 | 4,163.4 | 6 | 2.2 | 3.0 | 275 | 5,427.3 | 7,797.4 |
| Mozambique | 27 | 350.3 | 494.2 | 17 | 2.6 | 3.9 | 5 | 48.3 | 70.0 | 6 | 2.0 | 2.5 | 55 | 403.2 | 570.7 |
| Niger | 84 | 492.3 | 706.3 | 64 | 56.2 | 81.8 | 24 | 144.2 | 189.8 | 20 | 10.1 | 13.2 | 192 | 702.8 | 991.0 |
| Nigéria | 49 | 915.7 | 1,298.3 | 34 | 13.3 | 18.5 | 40 | 500.1 | 726.7 | 28 | 5.6 | 7.5 | 151 | 1,434.7 | 2,051.0 |
| Oman | 42 | 1,798.8 | 2,462.7 | 13 | 1.2 | 1.7 | 3 | 11.3 | 15.0 | 2 | 0.4 | 0.5 | 60 | 1,811.7 | 2,479.9 |
| Pakistan | 105 | 2,597.8 | 3,771.4 | 38 | 22.7 | 31.6 | 309 | 9,605.2 | 13,208.4 | 12 | 10.4 | 13.9 | 464 | 12,236.1 | 17,025.4 |
| Palestine | 27 | 94.7 | 133.2 | 164 | 324.2 | 448.9 | 3 | 4.0 | 6.0 | 45 | 38.2 | 50.1 | 239 | 461.1 | 638.1 |
| Qatar | 12 | 326.3 | 475.1 | 1 | 0.1 | 0.1 | 6 | 33.8 | 54.1 | 0 | 0.0 | 0.0 | 19 | 360.2 | 529.4 |
| Arabie saoudite | 93 | 1,211.4 | 1,800.2 | 49 | 4.8 | 6.7 | 305 | 2,436.6 | 3,619.7 | 3 | 0.2 | 0.3 | 450 | 3,653.0 | 5,427.0 |
| Sénégal | 158 | 2,281.6 | 3,221.1 | 47 | 6.7 | 9.6 | 88 | 2,136.6 | 2,933.8 | 7 | 12.3 | 13.8 | 300 | 4,437.2 | 6,178.3 |
| Sierra Leone | 53 | 295.7 | 421.9 | 33 | 9.6 | 13.5 | 4 | 18.1 | 26.0 | 4 | 2.6 | 3.5 | 94 | 326.0 | 464.9 |
| Somalie | 5 | 12.8 | 18.2 | 26 | 11.1 | 16.1 | 4 | 35.9 | 46.2 | 57 | 32.8 | 48.0 | 92 | 92.6 | 128.4 |
| Soudan | 94 | 662.8 | 984.7 | 40 | 5.6 | 8.0 | 38 | 328.1 | 462.6 | 23 | 21.1 | 26.4 | 195 | 1,017.7 | 1,481.7 |
| Suriname | 17 | 177.2 | 245.4 | 12 | 0.7 | 1.0 | 5 | 65.4 | 92.0 | 3 | 0.2 | 0.2 | 37 | 243.5 | 338.6 |
| Syrie | 29 | 326.7 | 447.1 | 20 | 8.0 | 11.8 | 27 | 135.1 | 169.3 | 11 | 2.2 | 3.0 | 87 | 472.0 | 631.1 |
| Tadjikistan | 53 | 451.2 | 626.9 | 31 | 4.8 | 7.0 | 25 | 208.7 | 295.0 | 7 | 0.9 | 1.2 | 116 | 665.7 | 930.1 |
| Togo | 47 | 584.7 | 798.8 | 16 | 3.8 | 5.2 | 26 | 527.9 | 729.7 | 2 | 1.0 | 1.5 | 91 | 1,117.4 | 1,535.2 |
| Tunisie | 75 | 1,429.1 | 2,100.8 | 34 | 6.5 | 9.3 | 200 | 3,113.4 | 4,279.7 | 4 | 3.2 | 4.2 | 313 | 4,552.2 | 6,394.0 |
| Türkiye | 119 | 4,143.6 | 5,760.1 | 38 | 2.3 | 3.2 | 434 | 7,011.3 | 9,668.4 | 9 | 17.2 | 22.3 | 600 | 11,174.4 | 15,454.1 |
| Turkménistan | 15 | 894.6 | 1,279.6 | 10 | 1.2 | 1.7 | 6 | 69.9 | 95.0 | 1 | 0.2 | 0.3 | 32 | 965.9 | 1,376.6 |
| Ouganda | 27 | 329.8 | 466.8 | 24 | 12.3 | 17.6 | 35 | 494.0 | 706.9 | 0 | 0.0 | 0.0 | 86 | 836.1 | 1,191.3 |
| Émirats arabes unis | 54 | 1,216.2 | 1,692.9 | 43 | 9.6 | 13.3 | 11 | 111.5 | 146.2 | 8 | 2.8 | 3.6 | 116 | 1,340.1 | 1,856.0 |
| Ouzbékistan | 61 | 2,244.9 | 3,182.5 | 21 | 2.6 | 3.7 | 139 | 1,653.7 | 2,258.9 | 6 | 1.1 | 1.5 | 227 | 3,902.4 | 5,446.6 |
| Yémen | 55 | 334.0 | 488.3 | 35 | 18.6 | 26.1 | 44 | 379.0 | 451.2 | 9 | 5.8 | 8.0 | 143 | 737.4 | 973.5 |
| Pays non-membres | 40 | 173.1 | 246.1 | 25 | 5.3 | 7.9 | 32 | 348.9 | 517.8 | 1,056 | 223.4 | 308.3 | 1,153 | 750.7 | 1,080.1 |
| Projets régionaux | 65 | 2,084.5 | 2,928.2 | 967 | 898.8 | 1,315.6 | 28 | 1,634.1 | 2,246.1 | 338 | 583.9 | 882.0 | 1,398 | 5,201.3 | 7,371.9 |
| Net Approvals | 3,252 | 54,906.4 | 78,217.9 | 2,759 | 1,642.6 | 2,358.3 | 4,598 | 91,339.4 | 127,435.6 | 1,881 | 1,147.8 | 1,638.1 | 12,490 | 149,036.3 | 209,649.9 |
| Projets régionaux | 3,959 | 65,548.7 | 93,452.7 | 3,032 | 1,828.3 | 2,621.6 | 4,841 | 93,782.5 | 130,816.6 | 2,138 | 1,275.1 | 1,816.9 | 13,970 | 162,434.6 | 228,707.9 |

¹ Les données présentées dans le tableau ont été recueillies au 31 décembre 2025.

² Les chiffres n'incluent pas les opérations annulées (sauf indication contraire) et portent sur le Fonds d'investissement des biens awqaf, les opérations de financement du commerce des banques de financement du commerce d'avant la création de la Société internationale islamique de financement du commerce (Système de financement des exportations, Portefeuille des banques islamiques et Programme des opérations de financement des importations), les Opérations d'assistance spéciale, les Fonds fiduciaires et le Fonds waqf.

SOURCE: Économiste en Chef du Groupe de la BID.

ANNEXE 10A: APPROBATIONS RÉPARTIES PAR ENTITÉ ET MODE DE FINANCEMENT DE 1975 À 2025¹ (MILLIONS DE DINARS ISLAMIQUES)

| | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | TOTAL GÉNÉRAL ² |
|--|----------------|----------------|-----------------|-----------------|----------------------------|
| A. ROC-BID | | | | | |
| Prêt | 181.6 | 232.8 | 200.3 | 206.8 | 5,769.0 |
| Participation | 90.9 | 59.9 | 23.0 | 36.5 | 2,189.8 |
| Crédit-bail | 311.4 | 288.3 | 155.3 | 403.4 | 8,498.0 |
| Vente à tempérament | 1,794.4 | 2,625.3 | 3,455.3 | 3,647.1 | 20,245.8 |
| Lignes de financement combinées | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 238.6 |
| Partage de bénéfices (moucharaka) | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 112.5 |
| Istisna | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 13,260.3 |
| Moudaraba | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 802.6 |
| Assistance technique | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 1.8 |
| Total partiel | 2,378.2 | 3,206.3 | 3,833.8 | 4,293.9 | 51,118.4 |
| B. SID | | | | | |
| Participation | 0.0 | 5.1 | 0.0 | 0.0 | 803.7 |
| Crédit-bail | 58.6 | 32.3 | 130.2 | 7.3 | 715.7 |
| Vente à tempérament | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 84.2 |
| Istisna | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 70.5 |
| Moudaraba | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 |
| Commerce (mourabaha) | 299.0 | 340.1 | 361.9 | 398.4 | 3,328.0 |
| Total partiel | 357.5 | 377.6 | 492.1 | 405.7 | 5,002.1 |
| C. SIFC | | | | | |
| Mourabaha | 5,118.9 | 5,155.7 | 5,603.9 | 6,826.0 | 64,651.3 |
| D. AUTRES | | | | | |
| Fonds SID | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 674.5 |
| FIBA | 0.0 | 1.1 | 3.1 | 0.0 | 105.3 |
| STI | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 5.6 |
| Opérations d'assistance spéciale | 2.2 | 6.0 | 3.1 | 2.1 | 620.2 |
| FSID | 30.7 | 26.5 | 34.8 | 49.9 | 905.9 |
| Fonds fiduciaires | 49.5 | 46.5 | 18.3 | 36.7 | 2,242.5 |
| Fonds waqf | 8.1 | 9.8 | 17.0 | 13.6 | 568.0 |
| Opérations de financement du commerce d'avant la création de la Société internationale islamique de financement du commerce (Système de financement des exportations, Portefeuille des banques islamiques et Programme des opérations de financement des importations) | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 23,142.4 |
| Total partiel | 90.5 | 89.9 | 76.3 | 102.3 | 28,264.5 |
| Total général | 7,945.2 | 8,829.4 | 10,006.1 | 11,627.8 | 149,036.3 |

| E. OPÉRATIONS DE LA SIACE DURANT LES QUATRE DERNIERS EXERCICES ET TOTAL DES OPÉRATIONS DEPUIS SA CRÉATION (MILLIONS DI) | | | | | |
|---|---------|---------|---------|----------|--------------------------|
| | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | GRAND TOTAL ² |
| Nouveaux engagements | 3,009.5 | 3,189.1 | 4,088.0 | 5,355.3 | 51,276.0 |
| Affaires assurées | 8,748.4 | 9,926.2 | 9,895.4 | 12,981.3 | 99,938.4 |

| RESSOURCES ET FINANCEMENTS DES ROC DE LA BID (À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE) | | | | | |
|---|----------|----------|----------|----------|--|
| | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | |
| Actif, total | 27,057.6 | 29,291.7 | 29,721.1 | 30,936.7 | |
| Revenu, brut (mois amortissement idjara) ³ | 693.9 | 1,007.5 | 1,248.0 | 1,446.9 | |
| Résultat, net | 173.1 | 316.7 | 388.1 | 638.4 | |
| Réserves générales | 3,168.0 | 3,320.3 | 3,578.8 | 3,871.3 | |
| Réserve à la juste valeur | 328.5 | 424.4 | 459.5 | 383.7 | |
| Capital souscrit | 55,256.7 | 55,256.7 | 58,652.3 | 65,620.8 | |
| Budget administratif approuvé* | 148.8 | 161.2 | 176.5 | 185.6 | |
| Budget administratif effectif* | 152.3 | 156.3 | 174.5 | 182.3 | |

* y compris les fonds fiduciaires (El-Qods et El-Aqsa)

¹ Les données présentées dans le tableau ont été recueillies au 31 décembre 2025.

² Approbations cumulées depuis la création en 1975

³ Le revenu brut est ajusté par rapport à l'amortissement de sorte que les chiffres rapportés soient facilement rapprochés des états financiers vérifiés.

SOURCE: Économiste en Chef du Groupe de la BID.

Les taux de change des différents exercices sont:

2022 1 DI = 1,33084 USD

2023 1 DI = 1,34167 USD

2024 1 DI = 1,30413 USD

2025 1 DI = 1,3695 USD 1

975-2025 1 DI = 1,4067 USD (approximativement)

ANNEXE 10B: APPROBATIONS RÉPARTIES PAR ENTITÉ ET MODE DE FINANCEMENT DE 1975 À 2025¹ (MILLIONS DE DOLLARS)

| | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | TOTAL GÉNÉRAL ² |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------------------|
| A. ROC-BID | | | | | |
| Prêt | 241.5 | 311.6 | 263.5 | 275.6 | 8,072.1 |
| Participation | 120.9 | 80.3 | 30.0 | 50.0 | 3,124.9 |
| Crédit-bail | 405.0 | 383.9 | 205.9 | 537.0 | 12,299.1 |
| Vente à tempérament | 2,378.1 | 3,484.6 | 4,573.8 | 4,859.7 | 27,783.8 |
| Lignes de financement combinées | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 344.3 |
| Partage de bénéfices (moucharaka) | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 168.3 |
| Istisna | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 19,849.0 |
| Moudaraba | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 1,160.7 |
| Assistance technique | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 2.6 |
| Total partiel | 3,145.5 | 4,260.4 | 5,073.1 | 5,722.3 | 72,804.8 |
| B. SID | | | | | |
| Participation | 0.0 | 6.8 | 0.0 | 0.0 | 1,202.8 |
| Crédit-bail | 77.9 | 43.4 | 169.8 | 10.0 | 1,011.9 |
| Vente à tempérament | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 125.2 |
| Istisna | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 97.4 |
| Moudaraba | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 |
| Commerce (mourabaha) | 397.9 | 456.4 | 472.0 | 545.6 | 4,628.5 |
| Total partiel | 475.8 | 506.6 | 641.7 | 555.6 | 7,065.8 |
| C. SIFC | | | | | |
| Mourabaha | 6,812.5 | 6,917.2 | 7,308.2 | 9,348.1 | 91,056.6 |
| D. AUTRES | | | | | |
| Fonds SID | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 992.2 |
| FIBA | 0.0 | 1.5 | 4.1 | 0.0 | 152.8 |
| STI | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 7.7 |
| Opérations d'assistance spéciale | 2.9 | 8.0 | 4.2 | 2.8 | 836.4 |
| FSID | 40.8 | 35.5 | 46.0 | 77.0 | 1,299.3 |
| Fonds fiduciaires | 66.3 | 62.3 | 24.3 | 48.9 | 3,199.7 |
| Waqf | 10.9 | 13.1 | 22.7 | 18.3 | 821.1 |
| Opérations de financement du commerce d'avant la création de la Société internationale islamique de financement du commerce (Système de financement des exportations, Portefeuille des banques islamiques et Programme des opérations de financement des importations) | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 31,413.4 |
| Total partiel | 120.9 | 120.3 | 101.2 | 147.1 | 38,722.6 |
| Total général | 10,554.8 | 11,804.5 | 13,124.2 | 15,773.1 | 209,649.9 |

E. OPÉRATIONS DE LA SIACE DURANT LES QUATRE DERNIERS EXERCICES ET TOTAL DES OPÉRATIONS DEPUIS SA CRÉATION (MILLIONS USD)

| | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | TOTAL GÉNÉRAL ² |
|----------------------|----------|----------|----------|----------|----------------------------|
| Nouveaux engagements | 4,005.1 | 4,278.7 | 5,331.3 | 7,334.1 | 72,620.8 |
| Affaires assurées | 11,642.7 | 13,317.6 | 12,904.9 | 17,777.9 | 138,952.6 |

¹ Les données présentées dans le tableau ont été recueillies au 31 décembre 2025.

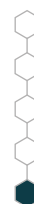
² Approbations cumulées depuis la création en 1975.

SOURCE: Économiste en Chef du Groupe de la BID.

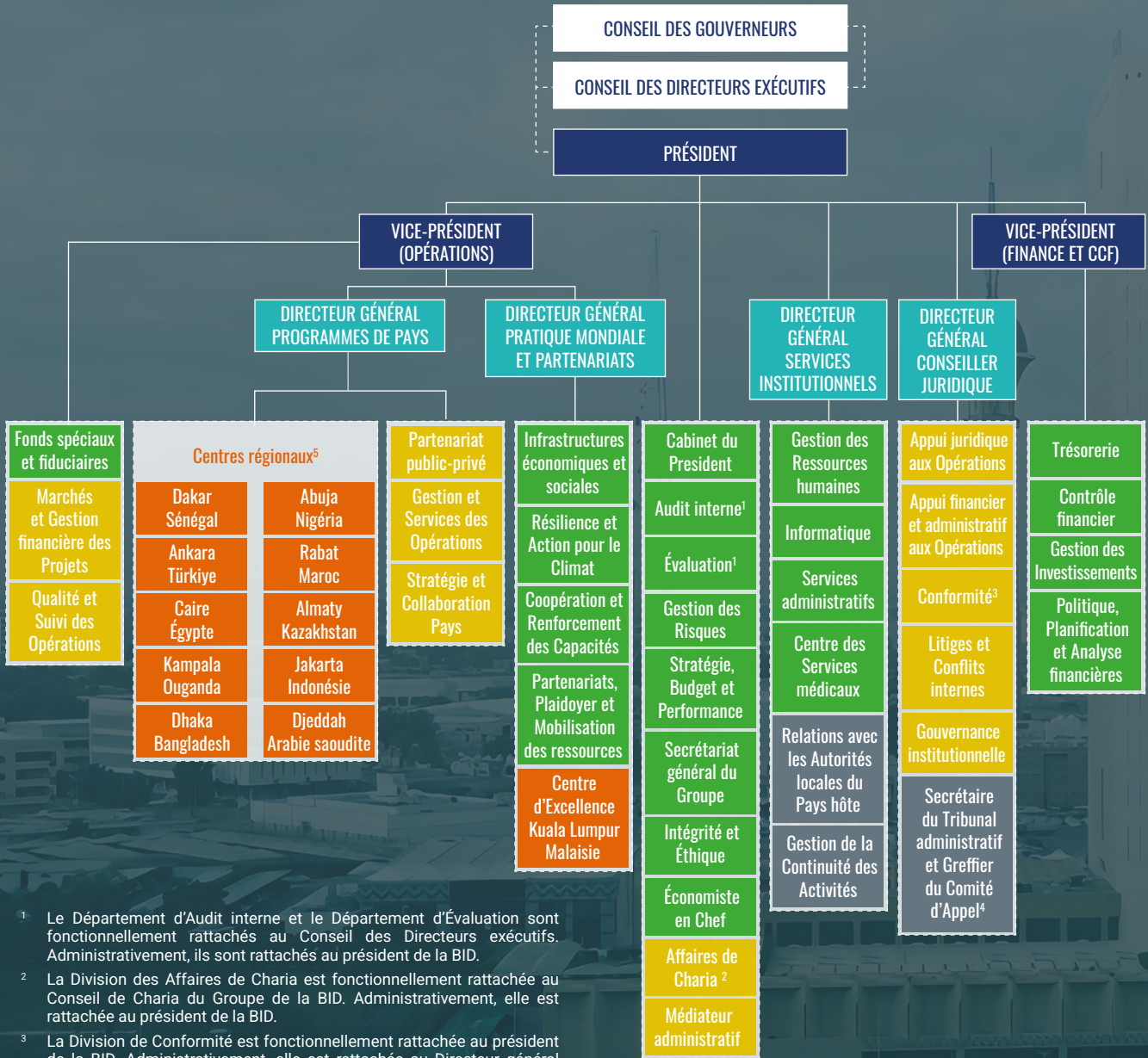
ANNEXE 11: MARCHÉS ATTRIBUÉS EN 2025 RÉPARTIS SELON L'ORIGINE DES ENTREPRENEURS, FOURNISSEURS ET CONSULTANTS

| N° | PAYS | NOMBRE DE CONTRATS | MONTANT, TOTAL (MILLIONS DE DOLLARS) |
|--------------|-----------------------|--------------------|--------------------------------------|
| 1 | Côte d'Ivoire | 67 | 248,79 |
| 2 | Burkina-Faso | 78 | 220,02 |
| 3 | Maroc | 8 | 184,72 |
| 4 | Kazakhstan | 15 | 183,46 |
| 5 | Indonésie | 10 | 134,85 |
| 6 | Ouzbékistan | 7 | 111,59 |
| 7 | Bahreïn | 1 | 79,99 |
| 8 | Oman | 2 | 54,47 |
| 9 | Gambie | 18 | 50,10 |
| 10 | Cameroun | 29 | 48,32 |
| 11 | Ouganda | 7 | 29,61 |
| 12 | Sénégal | 23 | 26,89 |
| 13 | Tadjikistan | 20 | 25,27 |
| 14 | Türkiye | 3 | 20,08 |
| 15 | Émirats arabes unis | 2 | 19,54 |
| 16 | Nigéria | 50 | 18,49 |
| 17 | Guinée | 25 | 14,86 |
| 18 | Jordanie | 2 | 14,49 |
| 19 | Bangladesh | 36 | 12,01 |
| 20 | Mali | 13 | 11,56 |
| 21 | Togo | 11 | 9,62 |
| 22 | Tchad | 11 | 9,36 |
| 23 | Iran | 3 | 8,64 |
| 24 | Égypte | 2 | 8,53 |
| 25 | Niger | 3 | 5,44 |
| 26 | Algérie | 1 | 4,36 |
| 27 | Sierra Leone | 6 | 3,66 |
| 28 | Tunisie | 10 | 3,62 |
| 29 | Pakistan | 2 | 3,25 |
| 30 | Bénin | 16 | 3,08 |
| 31 | Kirghizistan | 4 | 2,69 |
| 32 | Mauritanie | 9 | 2,52 |
| 33 | Djibouti | 3 | 2,34 |
| 34 | Gabon | 2 | 2,03 |
| 35 | Koweït | 1 | 1,41 |
| 36 | Malaisie | 1 | 0,45 |
| 37 | Liban | 1 | 0,24 |
| 38 | Azerbaïdjan | 2 | 0,12 |
| 39 | Suriname | 2 | 0,08 |
| 40 | Mozambique | 1 | 0,04 |
| 41 | Chine | 4 | 135,80 |
| 42 | Suisse | 8 | 114,42 |
| 43 | Italie | 6 | 54,61 |
| 44 | Singapore | 1 | 16,65 |
| 45 | Bulgarie | 1 | 13,41 |
| 46 | États-Unis d'Amérique | 1 | 5,92 |
| 47 | Belgique | 2 | 5,41 |
| 48 | Kenya | 1 | 0,68 |
| 49 | Danemark | 1 | 0,60 |
| Total | | 532 | 1.93 milliards |

SOURCE: Système de gestion des opérations de la BID (14 avril 2026)



ANNEXE 12: ORGANIGRAMME DE LA BID



¹ Le Département d'Audit interne et le Département d'Évaluation sont fonctionnellement rattachés au Conseil des Directeurs exécutifs. Administrativement, ils sont rattachés au président de la BID.

² La Division des Affaires de Charia est fonctionnellement rattachée au Conseil de Charia du Groupe de la BID. Administrativement, elle est rattachée au président de la BID.

³ La Division de Conformité est fonctionnellement rattachée au président de la BID. Administrativement, elle est rattachée au Directeur général Conseiller juridique.

⁴ Le Secrétaire du Tribunal administratif, Greffier du Comité d'Appel est fonctionnellement rattaché au président du Tribunal administratif et du Comité d'Appel. Administrativement, il est rattaché au Directeur général Conseiller juridique.

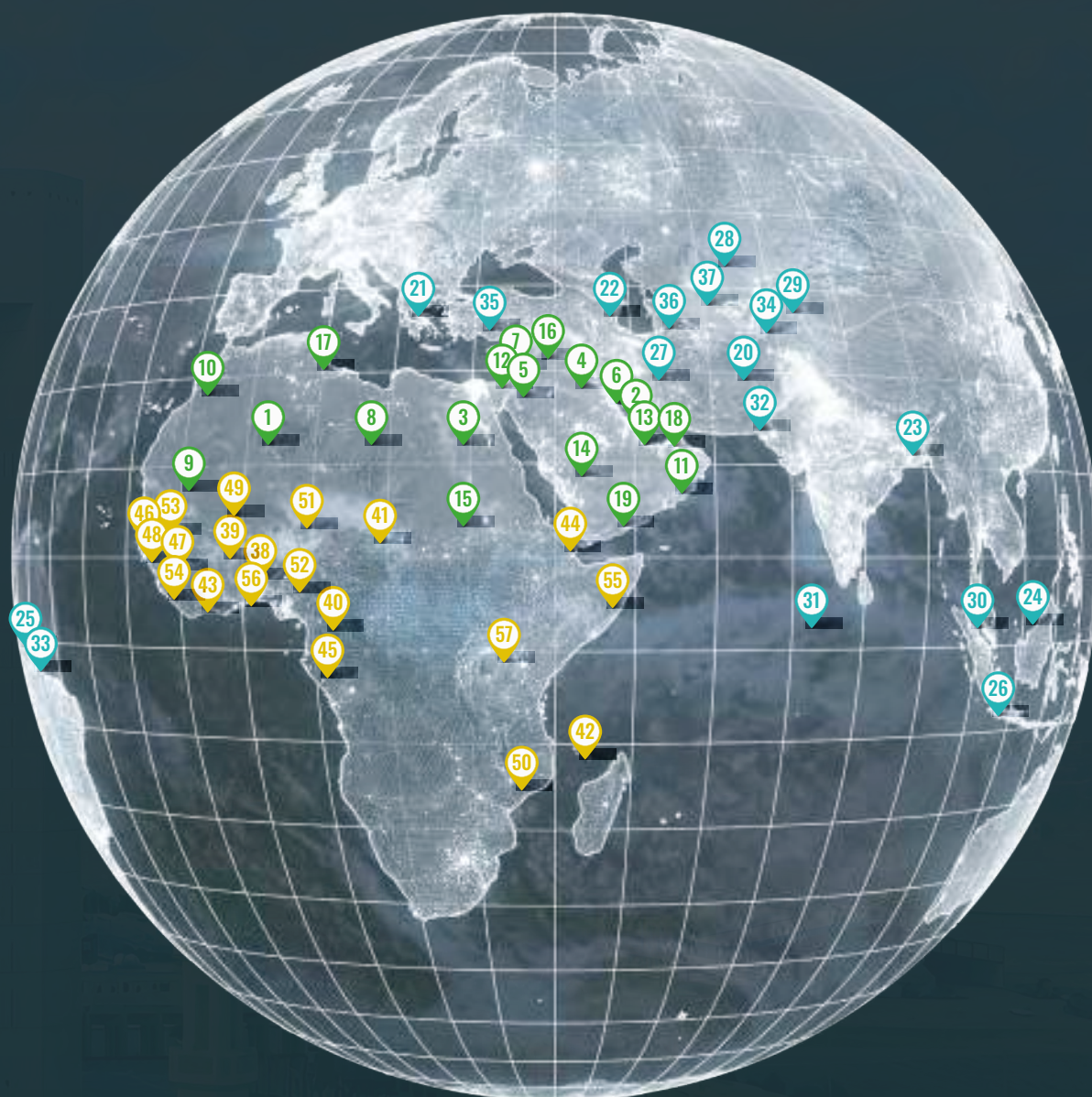
⁵ Les centres régionaux et le Centre d'Excellence sont gérés par des cadres de rang de chef de division, sauf autre décision du président de la BID.

Remarque : Le terme « Groupe » indique que la fonction couvre l'ensemble du Groupe de la BID, conformément aux dispositifs pertinents.

LÉGENDE

| | | | | | |
|--|----------------------------------|----------------------------|--------------------------------|------------------------------|---|
| Complexe (Président/Vice-Président) | Direction (Directeur général) | Département (Directeur) | Division (Chef de division) | Section (Chef de section) | Centre régional/ Centre d'excellence |
|--|----------------------------------|----------------------------|--------------------------------|------------------------------|---|

ANNEXE 13: COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE



MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

- | | |
|--------------|--------------------|
| 1 ALGÉRIE | 11 OMAN |
| 2 BAHRÉÏN | 12 PALESTINE |
| 3 ÉGYPTÉ | 13 QATAR |
| 4 IRAK | 14 ARABIE SAOUDITE |
| 5 JORDANIE | 15 SOUDAN |
| 6 KOWEÏT | 16 SYRIE |
| 7 LIBAN | 17 TUNISIE |
| 8 LIBYE | 18 E.A.U. |
| 9 MAURITANIE | 19 YÉMEN |
| 10 MAROC | |



ASIE, AMÉRIQUE LATINE ET EUROPE

- | | |
|----------------|-----------------|
| 20 AFGHANISTAN | 29 KIRGHIZISTAN |
| 21 ALBANIE | 30 MALAÏSIE |
| 22 AZERBAÏDJAN | 31 MALDIVES |
| 23 BANGLADESH | 32 PAKISTAN |
| 24 BRUNEÏ | 33 SURINAME |
| 25 GUYANA | 34 TADJIKISTAN |
| 26 INDONÉSIE | 35 TÜRKIYE |
| 27 IRAN | 36 TURKMÉNISTAN |
| 28 KAZAKHSTAN | 37 OUBÉKISTAN |



AFRIQUE SUBSAHARIENNE

- | | |
|------------------|------------------|
| 38 BÉNIN | 48 GUINÉE-BISSAU |
| 39 BURKINA FASO | 49 MALI |
| 40 CAMEROUN | 50 MOZAMBIQUE |
| 41 TCHAD | 51 NIGER |
| 42 COMOROS | 52 NIGÉRIA |
| 43 CÔTE D'IVOIRE | 53 SÉNÉGAL |
| 44 DJIBOUTI | 54 SIERRA LEONE |
| 45 GABON | 55 SOMALIE |
| 46 GAMBIE | 56 TOGO |
| 47 GUINÉE | 57 OUGANDA |

« Alors qu'elle entame sa sixième décennie d'opérations, la BID demeure fermement résolue à transformer les défis du développement en opportunités, diversifier les économies, autonomiser les populations, et améliorer les conditions de vie dans le monde musulman. »

Dr Muhammad AL JASSER

Président de la Banque islamique de développement
et du Conseil des Directeurs exécutifs

Islamic Development Bank ☎ (+966-12) 6361400
8111 King Khaled St 📠 (+966-12) 6366871
Al Nuzlah Yamania ✉ idbarchives@isdb.org
Unit 1 Jeddah 22332-2444 🌐 www.isdb.org
Kingdom of Saudi Arabia



Facebook isdbgroup
Twitter isdb_group
Instagram isdb_stories
LinkedIn company/islamic-development-bank
YouTube IslamicDevelopmentBankGroup